



Etude réalisée par le Cabinet Katalyse pour le compte de l'OPIIEC

Etat des lieux des métiers et de l'emploi dans les activités de l'ingénierie et du conseil en environnement

Rapport, 18 février 2016



Sommaire

1 – Introduction

2 – Analyse de la demande

- 1) Cadrage du marché de l'ingénierie et du conseil en environnement
- 2) Analyse de la demande en ingénierie et conseil en environnement
- 3) Synthèse et premières recommandations

3 – Analyse de l'offre

- 1) Caractérisation des entreprises de la Branche intervenant dans le conseil et l'ingénierie en environnement
- 2) Tendances et évolutions du marché du conseil et de l'ingénierie en environnement (vision offre)
- 3) Synthèse sur le marché du conseil et de l'ingénierie et ses évolutions à 5 ans

4 – Analyse des acteurs hors branche intervenant sur le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement

- 1) Caractérisation des acteurs hors branche intervenant dans le domaine de l'environnement
- 2) Positionnement des acteurs hors branche
- 3) Synthèse et impacts sur les perspectives à 5 ans de la profession

5 – Bilan sur les métiers et évolutions des compétences et préconisations

- 1) Métiers et fonctionnements des sociétés de conseil et d'ingénierie en termes de gestion des ressources humaines
- 2) Evolutions des métiers et compétences : besoins et impacts pour les sociétés de conseil et d'ingénierie françaises
- 3) Préconisations générales

6 – Annexes

1 - Introduction

- Objectifs de l'intervention
- Moyens mis en œuvre





Objectifs de l'intervention

- ✓ Identifier et évaluer la demande des clients publics et privés en France en matière d'ingénierie et conseil en environnement
→ *Objet de la phase 1 de l'intervention*

- ✓ Définir le périmètre des activités et dresser l'état des lieux de la profession de l'ingénierie et du conseil en environnement en France et ses perspectives de développement à l'international
→ *Objet de la phase 2 de l'intervention*

- ✓ Analyser les acteurs hors Branche intervenant sur le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement
→ *Objet de la phase 2 complémentaire de l'intervention*

- ✓ Identifier les besoins en matière de développement des compétences
→ *Objet de la phase 3 de l'intervention*



Moyens mis en œuvre lors de la phase 1

- 2 réunions de lancement avec le Comité de Pilotage les 5 mars et 25 mars 2015
- Analyse documentaire en amont de la réunion de lancement, et notamment mobilisation des experts internes de KATALYSE, permettant de cerner les évolutions réglementaires majeures susceptibles de générer des besoins en termes d'ingénierie et de conseil en environnement
- Analyse documentaire et recherche web complémentaires permettant d'identifier les différents types de prestataires sur ces secteurs (publics et privés, structures associatives)
- Environ 90 entretiens réalisés avec les acteurs de la demande en prestations de conseil et d'ingénierie en environnement (cf. ventilation des entretiens dans le fichier contacts)
 - 70 % des entretiens approfondis, volume supérieur à ce qui était initialement prévu compte tenu de l'intérêt de nos interlocuteurs pour avoir des échanges riches
 - 30 % des entretiens de type « enquête »
- Suivi hebdomadaire de l'avancement de l'opération avec le pilote du projet
- Temps de consultants pour l'analyse et la synthèse, rédaction des livrables
- Réunion de restitution au Comité de Pilotage le 14 septembre 2015



Moyens mis en œuvre lors de la phase 2

- Exploitation des résultats de la phase 1
- Analyse documentaire et recherche web complémentaires permettant d'identifier les différents types de prestataires sur ces secteurs (publics et privés, structures associatives)
- Construction de la base de contacts à partir du fichier FAFIEC, des retours de contacts du COFIL et des structures identifiées en phase 1
- 28 entretiens approfondis réalisés avec les sociétés de conseil et d'ingénierie en environnement de la Branche (cf. ventilation des entretiens dans le fichier contacts)
- 28 enquêtes auprès sociétés de conseil et d'ingénierie en environnement de la Branche (cf. ventilation des entretiens dans le fichier contacts)
- Suivi hebdomadaire de l'avancement de l'opération avec le pilote du projet
- Temps de consultants pour l'analyse et la synthèse, rédaction des livrables
- Réunion de restitution au Comité de Pilotage le 26 novembre 2015

Moyens mis en œuvre lors de la phase 2 complémentaire



- Exploitation des résultats des phases 1 et 2
- Construction d'une base de données des acteurs hors branche identifiés et intervenant sur le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement
- Réalisation de 41 entretiens approfondis auprès d'acteurs hors branche (associations, chambres consulaires, agences, centres techniques, laboratoires...) : panel équilibré en termes de typologie, taille et de localisation
- Réalisation de 14 enquêtes pour compléter la vision qualitative issue des entretiens approfondis
- Mobilisation de temps interne afin d'analyser les données recueillies et d'élaborer la synthèse
- Réunion de restitution fixée en même temps que le COPIL de fin de phase 3 : 25 janvier 2016



Moyens mis en œuvre lors de la phase 3

- Exploitation des résultats des phases 1, 2 et 2 complémentaire
- Réalisation de 6 entretiens complémentaires avec des sociétés de conseil et d'ingénierie en environnement de la Branche (cf. ventilation des entretiens dans le fichier contacts)
- Suivi hebdomadaire de l'avancement de l'opération avec le pilote du projet
- Temps de consultants pour l'analyse et la synthèse, rédaction des livrables
- Réunion de restitution au Comité de Pilotage le 25 janvier 2016



Partie 2 – Analyse de la demande

- 1 – Cadrage du marché de l'ingénierie et du conseil en environnement
- 2 – Analyse de la demande en ingénierie et conseil en environnement
- 3 – Synthèse et premières recommandations



Partie 2 - Analyse de la demande

1 – Cadrage du marché de l'ingénierie et du conseil en environnement

- 1.1 - Grille de lecture pour l'analyse de la demande
- 1.2 - Définitions des contours de l'environnement
- 1.3 - Protection de l'environnement en France
 - Chiffres clés
 - Acteurs concernés
 - Tendances et évolutions
- 1.4 - Protection de l'environnement : zoom sur l'international



1.1 - Grille de lecture pour l'analyse de la demande (1/3)

- Afin d'identifier les besoins et d'en déduire le périmètre du conseil et de l'ingénierie en environnement, nous avons posé les définitions suivantes :
 - ✓ 1- Définition du conseil et de l'ingénierie (définition ci-dessous)
 - ✓ 2- Définition des domaines concernés par l'environnement (cf. tableau en page suivante)
 - ✓ 3- Rappel des contours actés avec le Comité de Pilotage lors des réunions de lancement de l'opération

■ 1- Définition du conseil et de l'ingénierie

- ✓ Ensemble de prestations intellectuelles utilisées dans les domaines comportant un process de production complexe
- ✓ Mission : étudier, concevoir et faire réaliser tout ou partie d'un ouvrage ou d'un composant industriel

✓ **Dans notre présente étude : toutes prestations de services, accompagnant la réalisation d'une démarche, d'un ouvrage ou composant industriel dans le respect de l'environnement – en minimisant son impact environnemental**



1.1 - Grille de lecture pour l'analyse de la demande (2/3):

2 - Détail des domaines concernés par l'environnement dans le cadre de la présente mission

ENERGIE, AIR ET CLIMAT	EAU ET BIODIVERSITE	PREVENTION DES RISQUES	GRANDS PROJETS	BATIMENT ET VILLE DURABLES
Transition énergétique	Eaux et milieux aquatiques	Economie circulaire	Infrastructures de transport	Bâtiment et construction
Economie d'énergie	Biodiversité	Risques naturels et ouvrages hydrauliques	Energétiques (exploration pétrolière, gazière, géothermique...)	Ville durable, aménagement, sites et paysage
Energies	Espaces et milieux naturels terrestres	Risques technologiques et transports dangereux	Grands aménagements (urbains et industriels)	...
Effet de serre et changement climatique	Mer et littoral	Pollution, qualité de l'environnement et santé		
Air et pollution atmosphérique	Faune et flore	Gestion des produits chimiques		
	...	Gestion des déchets		



1.1 - Grille de lecture pour l'analyse de la demande (3/3):

3- Rappel des contours actés avec le Comité de pilotage lors des réunions de lancement de l'opération

■ L'étude vise in fine les entreprises de la Branche

- ✓ Ainsi, même si l'analyse de la demande n'est pas restrictive et permet d'identifier largement les acteurs intervenant dans le périmètre concurrentiel, nos recommandations et investigations pour les phases 2 et 3 se focaliseront sur les entreprises de la Branche

■ La finalité de la prestation permettra de déterminer son caractère environnemental ou non et **concerne tout ce qui touche au respect de la faune, la flore, des éléments du milieu naturel (air, eau, terre...) :**

- ✓ De ce fait des prestations en matière de développement durable ou des analyses de type désamiantage d'un bâtiment n'entrent pas dans le spectre du conseil / ingénierie en environnement
- ✓ De plus, les prestataires en ingénierie et conseil en environnement interviennent à 2 titres :
 - en préventif (études d'impacts, de faisabilité...)
 - en proactif (gestion des eaux pluviales, conception d'un éco-quartier...).
 - Ces travaux débouchant sur des recommandations et plans d'actions, qui nécessitent alors parfois l'intervention d'autres prestataires, purement techniques (ex. process industriel) et n'entrant de fait pas dans le champ d'analyse

1.2 - Définitions des contours de l'environnement : un sujet transversal impliquant l'ensemble des activités économiques



ENVIRONNEMENT

Ensemble des éléments naturels
(Air, eau, faune, flore, atmosphère, climat...)

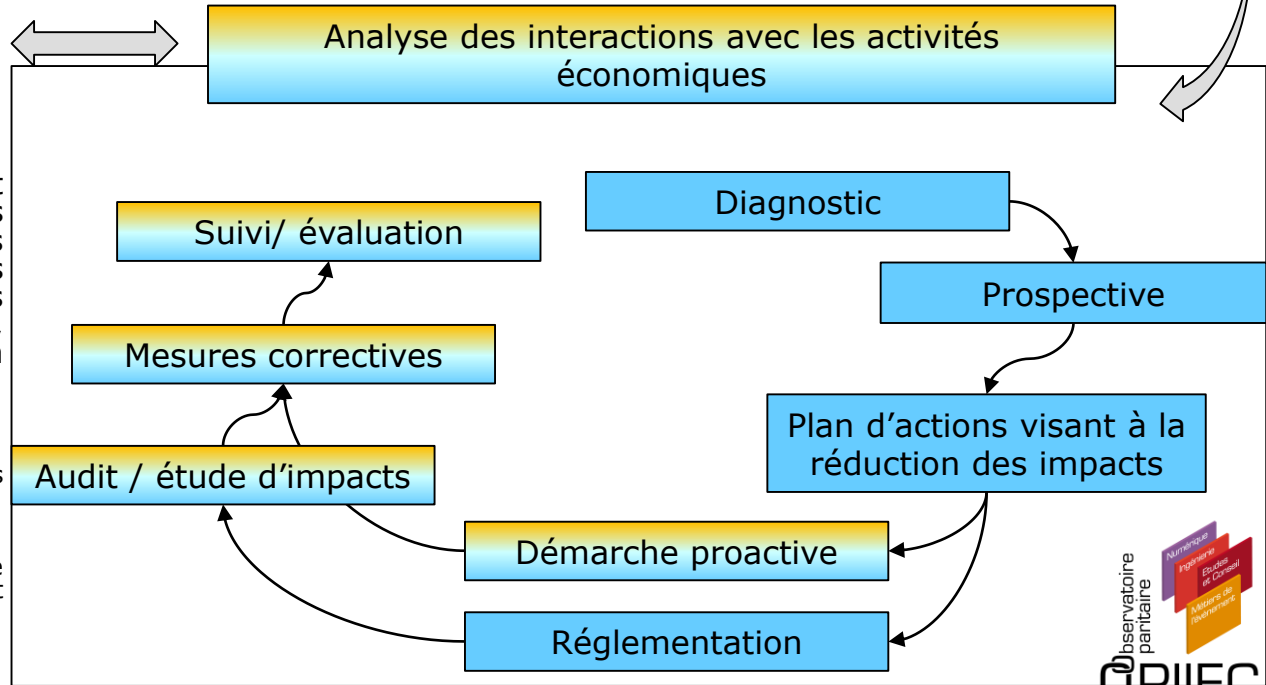


Interactions avec l'Homme
(Impacts et actions engagées pour les réduire...)

- Transversalité de l'environnement dans toutes les activités économiques
- Environnement abordé à différents stades
- Environnement traité différemment selon les acteurs, leurs missions

Constat / état des lieux de départ des éléments naturels

Analyse des interactions avec les activités économiques



Une thématique portée avant tout par le volontarisme politique des différents Etats, impulsant les grandes lignes politiques et les objectifs à atteindre par les différents acteurs publics ou privés, intervenant à différents stades selon leurs rôles et compétences :

- ✓ Définition de la stratégie et des objectifs
→ Acteurs publics, législateur
- ✓ Mise en œuvre, démarche opérationnelle
→ ensemble des acteurs (publics et privés)



1.3 - La protection de l'environnement : Chiffres clés du marché français

■ 15 Milliards d'€ de dépenses en protection de l'environnement en 2012 pour les administrations publiques

- ✓ Comprenant à la fois les investissements, DSP et le recours aux prestations externes
- ✓ **Ainsi que les dépenses des administrations centrales, représentant le quart des dépenses**

■ Une augmentation des dépenses de R&D soutenues par le secteur public

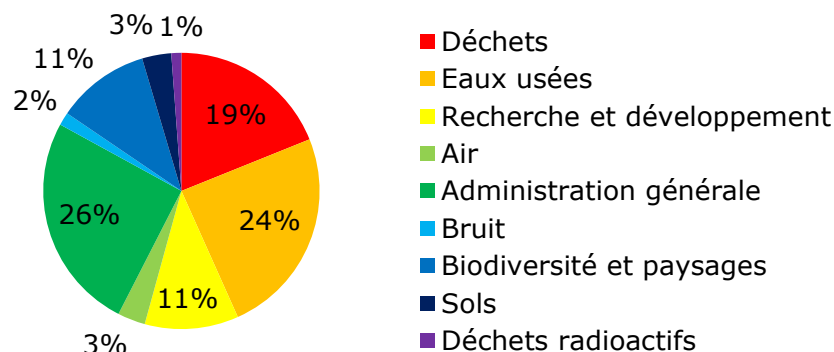
- ✓ + 6.1 % en moyenne annuelle entre 2000 et 2012, pour un montant de prêt de 4,4 Mds d'€ en 2012, (alors que les dépenses se stabilisent au niveau des entreprises)
- ✓ Une hausse essentiellement due à l'augmentation des projets portés par les pôles de compétitivité

■ Près de 19 Milliards de dépenses en protection de l'environnement en 2012 pour les entreprises

- ✓ Comprenant à la fois les investissements en équipements de traitement, les recours aux différents services (assainissement, collecte des déchets...), actions de dépollution et le recours aux prestataires externes
- ✓ **Plus de 70 % des dépenses dans 3 domaines (déchets, eaux usées et air) dues aux coûts importants des équipements et prestations de traitement...**
- ✓ **... et des exigences fortes en termes de réglementation dans ces domaines**

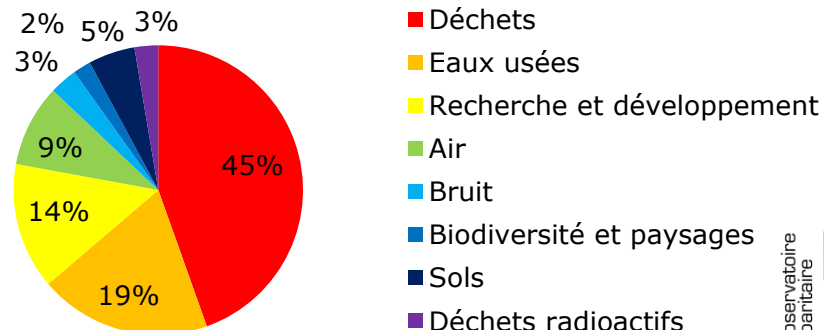
Dépenses de protection de l'environnement par les administrations publiques en 2012

(source : SOeS, millions d'€)



Dépenses de protection de l'environnement par les entreprises en 2012

(source : SOeS, millions d'€)



1.3 - L'environnement : rôle et compétences des acteurs

■ Le rôle majeur des **pouvoirs publics** sur le marché français de l'environnement...:

✓ Principalement en tant que **prescripteur** :

- Dans la définition des stratégies et objectifs pour la maîtrise et la réduction des impacts des activités économiques sur l'environnement
- Sur la sensibilisation des différentes parties prenantes aux enjeux et responsabilités de chacun vis-à-vis de l'environnement, via différentes mesures incitatives...
- ... et notamment le financement de certaines actions en faveur de l'environnement : ex. aides à la décision pour les entreprises, eco-PTZ dans la construction...
- Et enfin par l'application réglementaire et l'évolution des réglementations visant à atteindre les objectifs définis dans les stratégies

✓ Un rôle également de **donneurs d'ordre**, différentes sources de motivation pour engager une démarche :

- ✓ Le respect de la réglementation : 100 % des cas
- ✓ L'existence d'incitations financières pour engager la démarche : 50 à 70 % des cas
- ✓ La valorisation de la démarche, l'exemplarité : moins de 30 % des cas

■ ... et dépendant du partage des **compétences obligatoires** des collectivités

- ✓ Un partage de compétences s'appuyant sur le code environnemental (cf. page suivante) ...
- ✓ ... mais aujourd'hui remis en cause dans le cadre des réformes territoriales en cours (cf. détails pages suivantes)



1.3 - L'environnement : un domaine porté par la réglementation s'appuyant sur le code environnemental...

Secteur	Thématiques (code de l'environnement)	Titre chapitre (code de l'environnement)	Acteurs concernés										
			PRESCRIPTEURS					DEMANDEURS					
			Région	Département	EPCI	Communes	Autres collectivités	Région	Département	EPCI	Communes	Autres collectivités publiques	
Eau et biodiversité													
	Patrimoine naturel	Livre 3 Titre 1		*					*				
	Parcs et réserves	Livre 3 Titre 3		*	*	*	*	*		*	*		
	Protection du patrimoine naturel	Livre 4 Titre 1	*		*	*		*		*	*		
	Dispositions particulières à certains ouvrages et installations	Livre 5 Titre 5			*	*			*	*	*		
	Principes généraux	Livre 1 Titre 2	*	*	*								
	OGM	Livre 5 Titre 3	*	*				*			*		
	Trame verte et trame bleue	Livre 3 Titre 7	*										
	Agrémentation des associations de protection de l'environnement	Livre 1 Titre 4											
Batiments et villes durables													
	Projets d'aménagement du territoire ayant un impact notable sur l'environnement	Livre 1 Titre 2	*	*		*	*	*	*		*	*	*
	Dispositions particulières à certains ouvrages et installations	Livre 5 Titre 5											
	Accès à la nature	Livre 3 Titre 6											
	Protection du cadre de vie	Livre 5 Titre 8											
Prévention des risques													
	Préventions des risques naturels	Livre 5 Titre 6				*							
	Préventions des nuisances sonores	Livre 5 Titre 7				*							
	Protection du cadre de vie	Livre 5 Titre 8				*							
	La sécurité nucléaire et les installations nucléaires de base	Livre 5 Titre 9		*	*	*							
	Produits chimiques, biocides...	Livre 5 Titre 2						*				*	*
	Prévention et réparation des dommages causés sur l'environnement	Livre 1 Titre 6	*			*	*	*	*	*	*	*	*
	Installations classées pour la protection de l'environnement	Livre 5 Titre 1				*			*	*			
	Produits chimiques	Livre 5 Titre 2	*	*	*			*	*				
	Déchets	Livre 5 Titre 4						*			*		
	Prévention des risques naturels	Livre 5 Titre 6				*					*		
	Prévention des nuisances sonores	Livre 5 Titre 7				*					*		
	Prévention et réparation de certains dommages causés à l'environnement	Livre 1 Titre 6											
	OGM	Livre 5 Titre 3											
Energie, Air et Climat													
	Air et Atmosphère	Livre 2 Titre 2	*										
	Air et Atmosphère	Livre 2 Titre 2	*	*				*	*	*			*

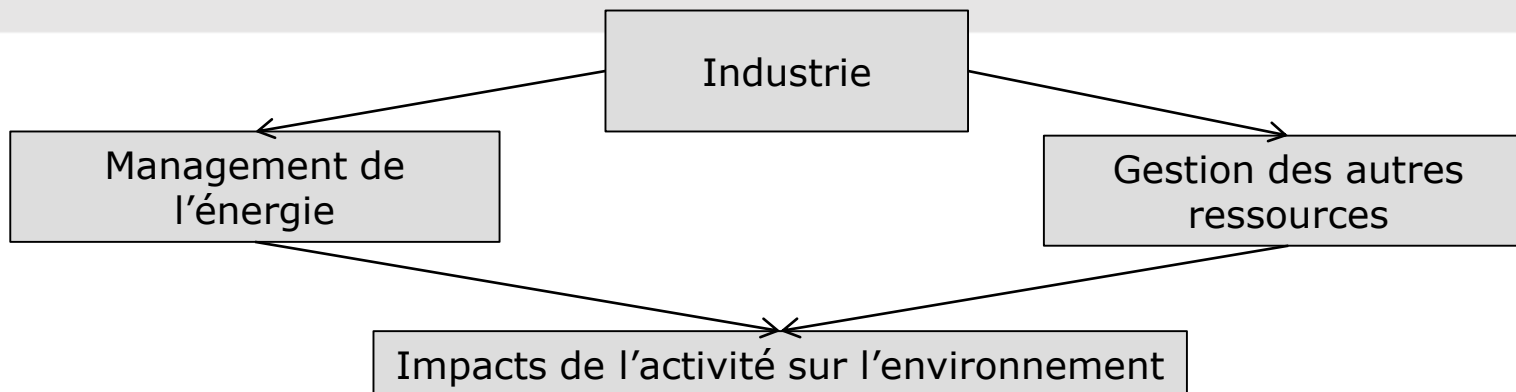
■ Des rôles et compétences détaillés par la suite pour chaque domaine clé dans l'analyse de la demande

1.3 - ...Mais une remise en cause des rôles et compétences des acteurs publics dans le cadre de la réforme territoriale en cours en France

- Des transferts de compétences en cours dans le cadre de **la Loi Notre promulguée le 7 août**, dont les compétences en lien avec l'environnement
 - ✓ **Les Départements perdent quasiment toutes leurs compétences en matière d'environnement, au profit des EPCI et des Régions**
 - Impact à court terme : point d'arrêt sur les commandes, notamment des Départements en attendant d'y voir plus clair
 - Impact à long terme : nouveaux donneurs d'ordre public, nécessité de réviser des politiques / stratégies
 - par exemple chaque région doit être couverte par un plan régional de prévention et de gestion des déchets ainsi qu'un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires intégrant diagnostic et objectifs d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports, de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de lutte contre le changement climatique, de pollution de l'air, de protection et de restauration de la biodiversité, de prévention et de gestion des déchets
 - ✓ Le transfert obligatoire aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération des compétences communales en matière d'eau et d'assainissement est reporté au 1er janvier 2020
 - Des évolutions institutionnelles qui visent à réduire le nombre d'intervenants publics
 - ✓ **Fusion de Régions** : de 22 Régions métropolitaines à 13
 - ✓ **Fusion de communes et d'EPCI** (plus de 300 fusions d'EPCI ces dernières années, un mouvement qui devrait s'accélérer)
 - ✓ Avec un impact sur les commandes des collectivités
 - A court terme : des collectivités avant tout préoccupées par des problématiques institutionnelles et organisationnelles → diminution de toute autre commande
 - A moyen terme : une nécessité de réviser de nombreux documents intégrant une problématique environnementale (notamment les documents d'urbanisme - PLU, SCOT...), d'autant que ces documents devront être cohérents avec les schémas régionaux = effet « rattrapage »
 - Un objectif majeur de **réduction des dépenses publiques**, qui interroge sur la capacité des acteurs à pouvoir passer des commandes à moyen terme et rend la visibilité du marché difficile
 - ✓ Potentiellement des nouveaux besoins au vu des évolutions organisationnelles...
 - ✓ ... mais aucune certitude sur une latitude financière des nouveaux donneurs d'ordre
- A court et moyen termes (12 à 18 mois), une commande publique en berne ; une visibilité faible au-delà de ce que pourra être la commande publique**

1.3 - L'environnement : rôle et compétences des acteurs

- **Les entreprises industrielles** : 2 dimensions clés dans l'approche de l'environnement



- **Des compétences dépendantes du niveau stratégique de la démarche**
 - ✓ Des démarches stratégiques prises en charge par la direction
 - ✓ Des applications opérationnelles mises en œuvre par les services qualité, sécurité, environnement
 - ✓ Un niveau de structuration pouvant varier selon la taille de l'entreprise (présence d'un responsable QSE à partir de 50 salariés en général) et du secteur d'activités (ex. : IAA, chimie : des secteurs très structurés compte tenu des exigences réglementaires importantes)
- **3 sources de motivations principales pour engager une démarche :**
 - ✓ Le respect de la réglementation : 100 % des cas
 - ✓ L'amélioration de la compétitivité de l'entreprise : 50 à 70 % des cas
 - ✓ La valorisation de la démarche (auprès des clients, fournisseurs...) : moins de 30 % des cas



1.3 - L'environnement : rôle et compétences des acteurs

■ Les acteurs du TP et de la construction

- ✓ Les sources de motivation principales pour les promoteurs immobiliers chargés de la conception des projets immobiliers en neuf ou en rénovation
 - Un renforcement régulier de la réglementation thermique du bâtiment, imposant la recherche de nouvelles solutions dans la conception des bâtiments (matériaux, procédés de construction, etc.) : 100 % des cas
 - Mais aussi une démarche volontariste des promoteurs et des foncières dont les investisseurs prennent de plus en plus en compte la valeur environnementale des biens immobiliers, dans une approche multicritère (efficacité énergétique, éco conception, respect de la biodiversité, gestion des déchets, consommation d'eau...) : 80 % des cas
- ✓ À l'inverse les acteurs du TP, intervenant notamment sur les grands projets se concentrant principalement sur le respect de la réglementation (réponses aux exigences en termes d'études d'impacts, d'études spécifiques...)

■ Les entreprises tertiaires

- ✓ Des acteurs pour l'instant moins contraints par la réglementation du fait du moindre impact environnemental de leurs activités et de la diffusion du marché
- ✓ Quelques exigences néanmoins pour les grandes entreprises et celles cotées sur un marché réglementé de publication d'indicateurs RSE et développement durable dans leur rapport annuel en se soumettant à une procédure de vérification indépendante menée par un organisme tiers indépendant
 - Extension progressive jusqu'en 2016 de ces règles aux sociétés de +500 salariés

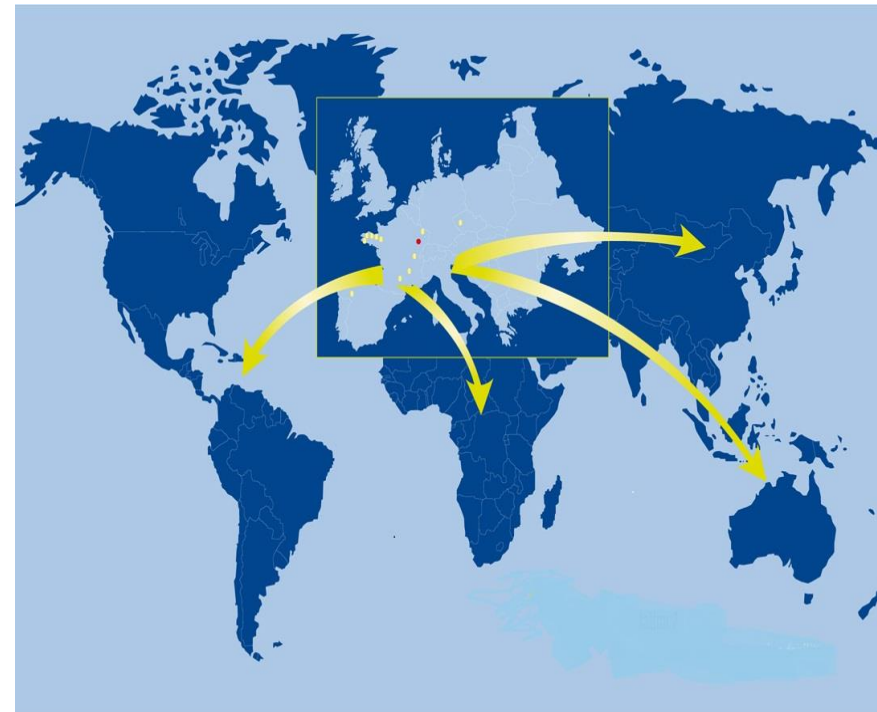
1.3 - Protection de l'environnement en France : Autres évolutions majeures

- Principalement des évolutions réglementaires, aux objectifs toujours plus exigeants en matière de protection et de diminution des impacts sur l'environnement
 - ✓ **Projet de loi de reconquête de la biodiversité**
 - Création d'une agence nationale de la biodiversité qui serait dotée d'un budget de 226 millions d'euros et réunirait quatre structures existantes : l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), l'Atelier technique des espaces naturels, l'Agence des aires marines protégées et l'établissement des Parcs nationaux de France.
 - Impacts :
 - Homogénéisation des informations et actions de protection des espèces protégées
 - Révision de la politique de l'eau, en particulier de la composition des comités de bassins, influant sur les choix des Agences de l'eau
 - ✓ **Entrée en application à l'été 2015 des décrets d'application de la transposition de la directive SEVESO 3 (adoptée le 24 juillet 2012)**
 - Modification de la nomenclature des installations classées
 - Impacts :
 - Renforcement des obligations des exploitants concernant l'accès du public aux informations en matière de sécurité, sa participation au processus décisionnel et l'accès à la justice.



1.4 - Protection de l'environnement à l'international : les opportunités pour les entreprises françaises

- Des opportunités de marché dépendantes de plusieurs facteurs :
 - ✓ des liens entre marché et réglementation
 - ✓ Des différences selon les régions du monde et leur niveau de développement économique
 - ✓ Du niveau d'avancement des politiques environnementales nationales



1.4 - Protection de l'environnement à l'international : les opportunités pour les entreprises françaises

La réglementation comme moteur du marché ?

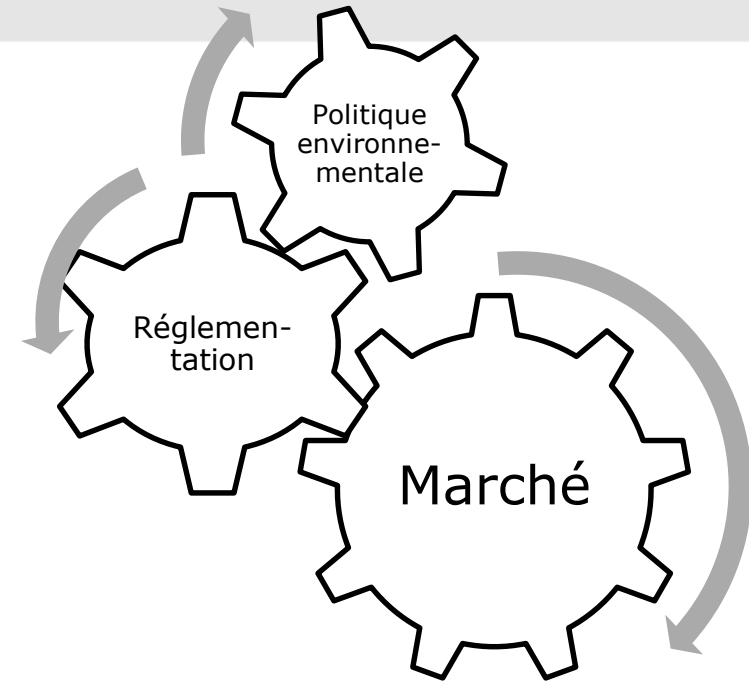


■ Traditionnellement, les liens entre réglementation et marché obéissent à la logique suivante :

- ✓ Elaboration de la politique environnementale, construction d'une réglementation à partir de cette politique puis application de la réglementation sur le marché.

→ ***chaque nouvelle réglementation est source de nouveaux besoins***

■ Mais le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement comporte également un pan d'activités hors cadre réglementaire, voire tirant la réglementation



1.4 - Protection de l'environnement à l'international : les opportunités pour les entreprises françaises

Les facteurs limitants ?

- Fortes variations dans les types de demande par pays
 - ✓ Des réglementations différentes sur le volet environnemental, mais également juridique et administratif : la quasi nécessité de se faire porter par un partenaire (dimension internationale) ou de disposer d'une implantation locale
- Une tendance pour les appels d'offre publics à se tourner vers les offreurs locaux
 - ✓ Un certain protectionnisme : obligation pour les porteurs de projet de recourir aux compétences locales
 - ✓ Les politiques environnementales souvent menées dans le cadre d'un programme économique de relance
 - Des investissements confiés aux entreprises nationales de préférence...
- Les demandes issues des entreprises multinationales (dont les grands groupes français) aussi tournées vers les acteurs locaux
 - ✓ Peu d'entreprises se font accompagner par leurs prestataires français à l'international

1.4 - Protection de l'environnement à l'international : les opportunités pour les entreprises françaises

L'indice EPI : une comparaison internationale

- L'EPI, Environmental Performance Index, prend en compte les grandes tendances au niveau mondial ainsi que les principales disparités entre pays et continents.
- La création de l'EPI
 - ✓ Indice créé en 2006 par les chercheurs de l'Université de Yale
 - ✓ Actualisation annuelle de cet indice, en collaboration avec la Commission Européenne, ayant pour objectif de dresser un état des lieux mondial et de fournir un socle de réflexion aux décideurs politiques
- L'EPI, un instrument de mesure de la performance des politiques environnementales des pays, fondé sur la santé et la protection de l'environnement

**Cf : « EPI 2014 ranking »
En annexe**

Méthode

Hypothèse : *Les zones ayant les politiques environnementales les plus ambitieuses sont celles qui produisent le plus de législations.*

Elles constituent ainsi les principaux marchés en croissance.



Définition des marchés en croissance à partir des résultats proposés par l'EPI

1.4 - Protection de l'environnement à l'international : les opportunités pour les entreprises françaises

Classement 2014 des pays

■ Les premiers constats :

- ✓ L'absence de corrélation entre croissance et performance de la politique environnementale menée par le pays.
- ✓ Une grande hétérogénéité dans la performance des pays et leur capacité à atteindre les objectifs fixés communément au cours des sommets internationaux (Accords de Copenhague notamment).
- ✓ Un classement qui évolue de manière considérable d'une année sur l'autre.

■ Tendances :

- ✓ Les pays les plus performants sont souvent européens
 - 19 des 24 premiers pays appartiennent à l'Union Européenne
 - A noter : le rôle central de l'Union Européenne (cf détails page suivante)

■ Une période de transition : des politiques environnementales de plus en plus ambitieuses et pertinentes aussi bien dans les pays développés que dans les pays émergents

1.4 - Protection de l'environnement à l'international : les opportunités pour les entreprises françaises

zoom sur 2 marchés porteurs dans le monde

Le marché européen : cas particulier

- Un cadre réglementaire commun issu de 2 mécanismes
 - ✓ La primauté du droit européen sur le droit national
 - ✓ Une volonté d'homogénéisation de la Commission Européenne par le biais de directives et règlements.
- Conséquences
 - ✓ Des législations communes entrant en vigueur dans le même temps dans chacun des Etats membres
 - ✓ Des textes très précis ne laissant place à aucune latitude dans le cadre de la transposition des directives dans le droit national
- Des appels d'offre réguliers de la Commission européenne dans le domaine de l'environnement
 - ✓ Etudes d'envergure lancées par la Commission dans le cadre de la directive Energy Related Products
 - ✓ Peu de sociétés de conseil et d'ingénierie françaises positionnées

Conclusion

Le marché commun offre des opportunités aux entreprises françaises. La demande répond en effet aux mêmes normes et aux mêmes évolutions réglementaires.

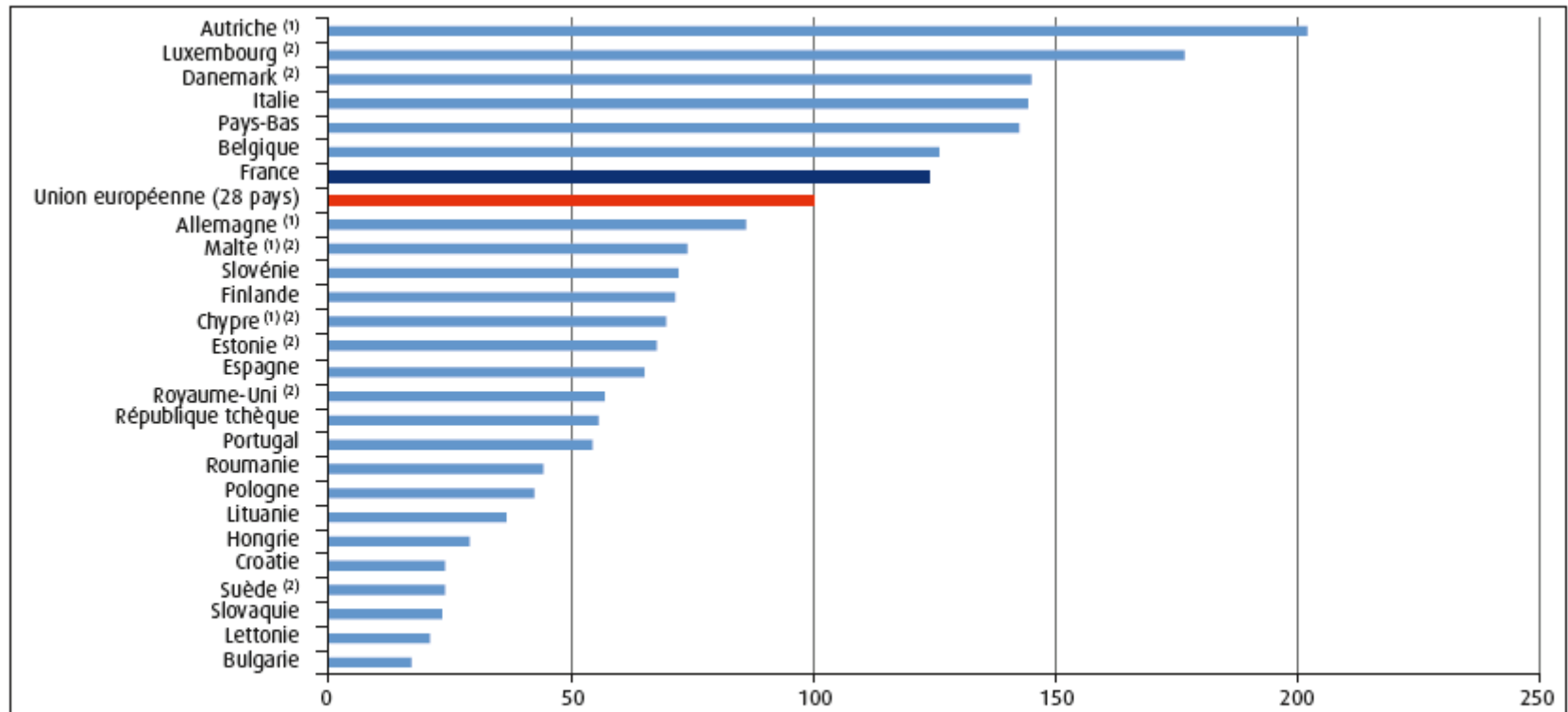


1.4 - Environnement : zoom sur le marché international

En Europe, un code européen commun, mais des niveaux d'avancement restant variables

Dépense de protection de l'environnement en 2011 rapportée au nombre d'habitants

Indice base 100 pour l'Union européenne



(1) Données 2010 (2) Données incomplètes

Notes : pour chaque pays, la dépense de protection de l'environnement est calculée en euros par habitant. Elle est ensuite exprimée sous forme d'indice où la base 100 correspond à l'Union européenne. Les données de la Grèce et de l'Irlande ne sont pas disponibles.

Source : Eurostat. Traitements : 50eS

1.4 - Protection de l'environnement à l'international : les opportunités pour les entreprises françaises

Identification de 2 marchés porteurs dans le monde



Le marché chinois

- Mise en place d'une politique environnementale ambitieuse depuis 20
- Les premiers plans quinquennaux verts en Chine
 - ✓ Un lancement du premier plan quinquennal environnemental en 2011
 - ✓ Des objectifs ambitieux pour 2020
 - Réduction de 45% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020
 - Des investissements importants dans les énergies renouvelables
 - L'association des entreprises au défi écologique
 - Yingli Green Energy, la première entreprise productrice de panneaux solaires au monde est chinoise
- 3 chantiers majeurs sources de hausse de la demande :
 - ✓ Réduction de la pollution
 - ✓ Amélioration de la qualité de l'eau
 - ✓ Amélioration de la qualité de l'air





En synthèse

- **L'environnement : un domaine porté avant tout par la réglementation**
 - ✓ La principale motivation des acteurs (publics et privés) pour lancer une démarche de protection ou diminution des impacts étant de s'assurer « d'être en règle »...
 - ✓ ... et d'éviter toute remise en cause du bon développement d'un projet (notamment par des parties prenantes – population, associations...- de plus en plus mobilisées)

- **Des signaux positifs** (en France et à l'international) en faveur des dépenses de protection (comprenant le conseil et l'ingénierie)
 - ✓ Un renforcement de la législation
 - ✓ Une plus grande sensibilité des acteurs à la thématique
 - ✓ Des thématiques sur lesquelles les acteurs commencent à dépasser le cadre réglementaire
 - La transition énergétique / performance énergétique
 - Le bâtiment durable
 - L'écologie industrielle / l'économie circulaire...

- **Mais des facteurs d'incertitude pesant sur les perspectives de marché**
 - ✓ Un contexte économique global morose qui peut faire passer au 2nd plan les dépenses en environnement
 - ✓ Une réforme territoriale en France, combinée à la diminution des dépenses publiques, qui détourne les décideurs politiques des investissements



Partie 2 - Analyse de la demande

2 – Analyse de la demande en ingénierie et conseil en environnement

- 2.1 – Méthodologie et précisions à propos de l'analyse
- 2.2 – Domaine 1 : énergie, air, climat
- 2.3 – Domaine 2 : eau et biodiversité
- 2.4 – Domaine 3 : prévention des risques
- 2.5 – Domaine 4 : grands projets
- 2.6 – Domaine 5 : villes et bâtiments durables



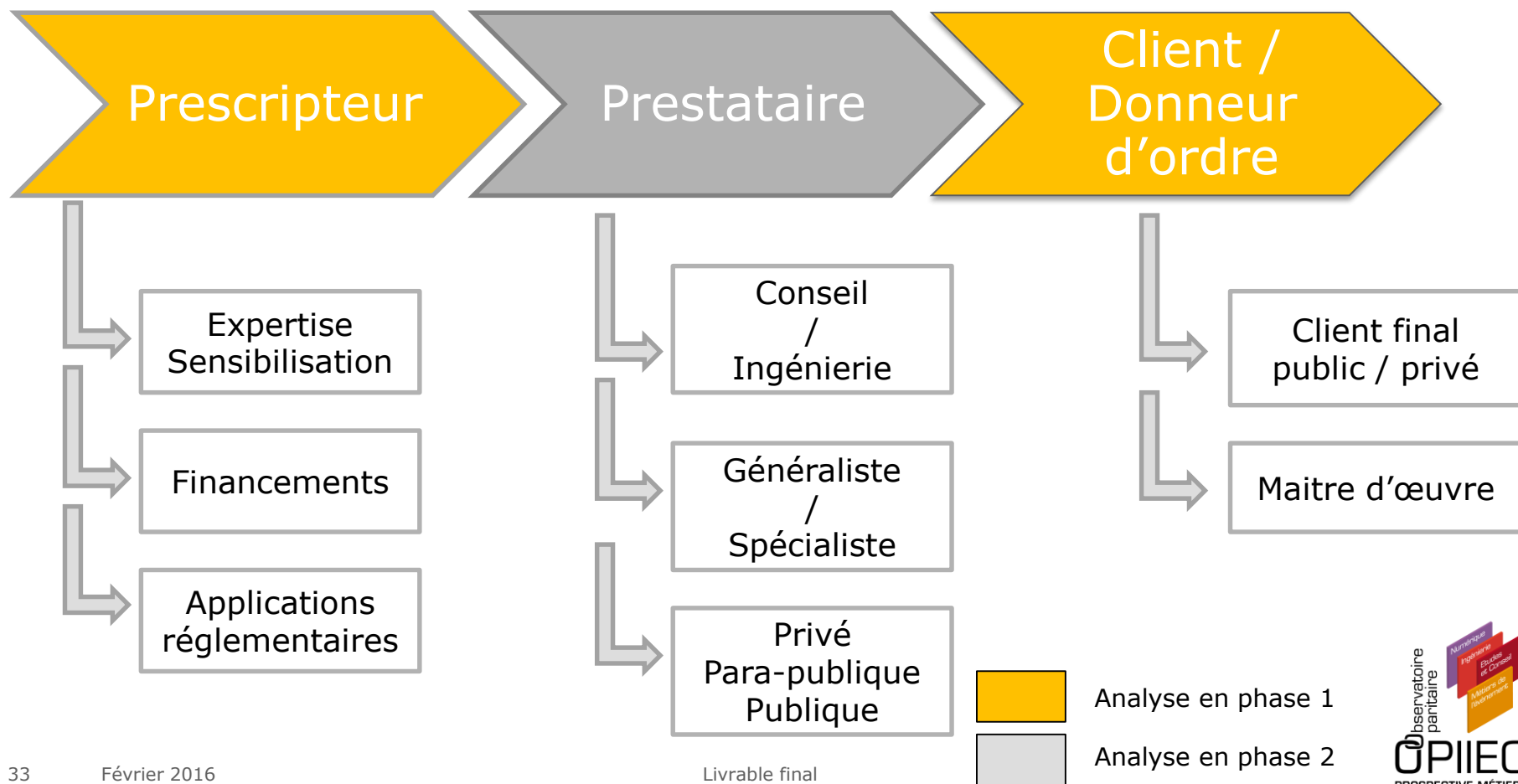
2.1 - Analyse de la demande : méthodologie

- Une analyse de la demande issue des **entretiens réalisés avec les acteurs publics et privés...**
 - ✓ ... complétée avec nos recherches bibliographiques concernant les indicateurs clés

 - Une **présentation de chaque domaine** clé comprenant :
 - ✓ Les acteurs en présence et leur positionnement sur la chaîne de valeur (cf. zoom page suivante)
 - ✓ Un tableau détaillé des compétences obligatoires des acteurs publics
 - ✓ Les fonctionnements à l'heure actuelle
 - ✓ Les stratégies d'achat des acteurs
 - ✓ Les besoins et attentes
-
- Légende:**

Cette couleur désigne globalement les transferts de compétences en cours entre les différents acteurs publics
-
- Une **classification des différentes prestations** dans chaque domaine selon le **point de vue de la demande**
 - ✓ La prise en compte du service commanditaire de la prestation
-
- **L'analyse de l'environnement concurrentiel** du marché du conseil et de l'ingénierie en environnement également selon la perception de la demande

2.1 - Précision sur l'analyse de la demande selon le positionnement sur la chaîne de valeur





2.2 - Domaine 1 : énergie, air et climat

Acteurs en présence

- **Rappel des thématiques concernées** : transition énergétique, énergies et économies d'énergies , effet de serre et changement climatique, air et pollution atmosphérique
- **Acteurs de la chaine de valeur** :



Expert / sensibilisation / accompagnement	ADEME DREAL SYNDICATS PROFESSIONNELS (POUR LES ENTREPRISES) REGIONS (POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES)
Financement	ADEME CERTAINES REGIONS (en délégation de l'ADEME)
Application réglementaire	DREAL PREFET DE REGION

Client final public	REGIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES (Département, EPCI, Villes)
Client final privé	ENTREPRISES (tous secteurs d'activités)

- **Remarques** :
 - ✓ Avec la suppression de la clause générale de compétences, les départements ne pourront plus intervenir dans le domaine de la transition énergétique



2.2 - Domaine 1 : énergie, air et climat

Acteurs publics : détails des compétences obligatoires

ENERGIE AIR ET CLIMAT		
	Rôles / Compétences	Services concernés
ETAT	<ul style="list-style-type: none"> - Plans et Schémas nationaux Climat et énergie - Elaboration de la politique de transition énergétique 	MEDDE
DREAL	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaires, mesures et gestion des données - Assistance aux entreprises dans leur politique énergétique 	- Energie et Climat
REGION	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la stratégie et du plan énergétique régional - Elaboration du Schéma régional Climat Energie et des différents schémas régionaux - Mise en œuvre et actualisation des politiques de transition énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> - Climat et énergie - Environnement
DEPARTEMENT	<p>Pas de compétences légales en matière d'énergie / air / climat. Cependant en utilisant la clause générale des compétences, beaucoup avaient mis en œuvre des actions en la matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transition énergétique (aides aux collectivités / particuliers pour favoriser les économies d'énergie, structuration de filière bois énergie...) - Les ¾ des Départements avaient initié un Plan Climat Energie 	
EPCI	-Mise en œuvre du Schéma Climat et Energie pour les EPCI de plus de 50 000 hab avant 2016 (réalisé pour les 300 EPCI concernées), pour celles de 20 à 50 000 habitants pour 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Climat et énergie - Environnement
COMMUNE	<ul style="list-style-type: none"> -Aménagement et exploitation des installations de production d'énergie de ressources renouvelables - Mise en place d'actions tendant à maîtriser la demande d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement - Environnement

2.2 - Domaine 1 : énergie, air et climat

Fonctionnement actuel (1/2)

■ Une demande fortement impulsée par la politique gouvernementale...

- ✓ Une politique gouvernementale axée sur la **croissance verte** et l'ensemble des démarches l'impulsant ou la favorisant, en particulier la **transition énergétique** visant à la diminution du réchauffement climatique
 - Une dynamique lancée avec le Grenelle 1, Grenelle 2 et le projet de loi en cours sur la transition énergétique
- ✓ Une déclinaison territoriale en premier lieu par les régions, via notamment les Schémas Régionaux Climat Air Energie, qui fixent les objectifs et seuils à atteindre en matière **d'énergies renouvelables** et **d'économies d'énergies**
 - Des objectifs et seuils repris par la suite par les collectivités territoriales dans leurs différents projets (aménagement, ENR...)

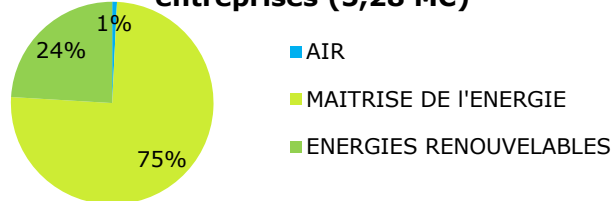
■ ... et s'appuyant sur un ensemble d'exigences réglementaires

- ✓ Des schémas régionaux reprenant la législation européenne en matière de climat et d'énergie
- ✓ Des exigences en matière de rejets et de consommation énergétique
 - Ex. Audit énergétique rendu obligatoire pour les grandes entreprises

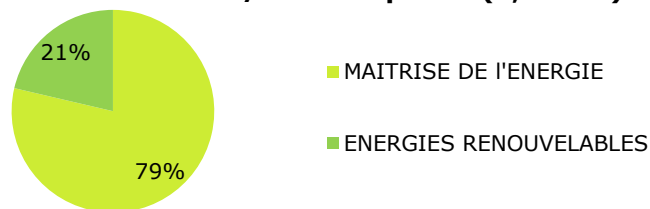
■ Un soutien apporté aux acteurs opérationnels (entreprises et collectivités) via les outils et financements de l'ADEME

- ✓ Un ensemble d'outils disponibles pour les entreprises et les collectivités pour élaborer leur démarche (documentation, exemples de cahier des charges, liste de sociétés de conseil et d'ingénierie en cours de construction...) sur <http://www.diagademe.fr>
- ✓ Plusieurs financements disponibles pour soutenir les projets de maîtrise de l'énergie
 - En 2013, 5 500 études d'aides à la décision financées (22 M€) pour des coûts d'opération de 63 M€ (comprenant également les volets déchets et sols) incluant les financements des investissements dans des opérations exemplaires / démonstrateurs

Aides à la décision 2013 pour les entreprises (5,28 M€)



Aides à la décision 2013 pour les collectivités / secteur public (6,09 M€)











2.2 - Domaine 1 : énergie, air et climat

Fonctionnement actuel (2/2)

■ Détails du recours aux prestations de conseil et d'ingénierie en environnement

Acteurs de la demande	Type de prestation	Indicateurs de volume	Tendances marché (évolution de la demande en prestation externe)
REGIONS	- Accompagnement sur les schémas régionaux de transition énergétique / développement des énergies renouvelables, évaluation de l'empreinte environnementale ... - Etudes filières liées aux ENR / efficacité énergétique	En général, 1 à 2 prestations par an d'une durée de 4 à 6 mois	 Impulsée par la réglementation NB : impact de la réforme territoriale non connu (gèle actuel des démarches par manque de visibilité : des besoins potentiels à venir vs. réduction des dépenses publiques)
AGGLOMERATIONS (>100 000 habitants)	- Volet environnementale du plan de déplacement urbain	Quelques études d'appoint	 Impulsée par la réglementation mais des PDU tous élaborés
COLLECTIVITES (EPCI et communes >50 000 habitants)	-Accompagnement Plan climat énergie	Génère des études de connaissance au fil de l'eau, plan réalisé en interne	 Stabilité de la commande d'études
ENTREPRISES (>250 salariés ou >50 M€ de CA ou bilan>43 M€)	- Audit énergétique	Prestation soit par le personnel interne soit externalisée (accréditations nécessaires) Etudes de plusieurs 10aine K€	 Impulsée par la réglementation
ENTREPRISES (>500 salariés, 250 dans les DOM) ETABLISSEMENTS PUBLICS (>250 agents) SERVICES ETAT	- Bilan Carbone	Prestation soit par le personnel interne soit externalisée	 Impulsée par la réglementation mais beaucoup d'outils disponibles permettant d'internaliser la démarche
ENTREPRISES	- Amélioration de la performance énergétique - Système de management environnemental (SME) -Démarches ISO (14001 / 50001)	Etudes de plusieurs 10aine K€ (selon la taille de l'entreprise)	 Démarche volontariste des entreprises dans le cadre d'optimisation des dépenses et d'utilisation marketing (une tendance plus marquée au sein des grandes entreprises)

2.2 - Domaine 1 : énergie, air et climat

Stratégie d'achats



■ Critères de sélection génériques des prestataires

- ✓ Des prestataires en général implantés au niveau régional, des Sociétés d'ingénierie et de conseil nationaux recherchés par les donneurs d'ordres de taille importante (Régions et Grandes entreprises) et / ou dans le cadre de prestations lourdes
- ✓ Un recours en général à des sociétés de conseil et d'ingénierie privées...
 - Sauf stratégie d'achats spécifiques des entreprises (cf. point ci-dessous)

■ Des stratégies d'achats distinctes entre acteurs publics et entreprises

- ✓ **Pour les acteurs publics**, recours aux appels d'offres publics (des prestations en général > 20 K€)
 - Des difficultés rencontrées par certaines collectivités pour exprimer clairement leurs besoins, élaborer un cahier des charges clair et pertinent : très peu de recours à ce stade à une ingénierie interne ou externe qualifiée
 - Un manque de compétences techniques parfois exprimé également pour évaluer les offres des sociétés de conseil et d'ingénierie, incitant les collectivités à privilégier le critère prix
 - Des réflexions en cours sur certains territoires (ex. Région PACA) pour apporter l'ingénierie de projet dans le cadre de la transition énergétique et écologique, via la création de structure parapublique ou la mutualisation de compétences techniques expertes entre territoires
- ✓ **Pour les entreprises (en particulier les industries)**, un fonctionnement différent selon la thématique :
 - **Une thématique efficacité énergétique / management de l'énergie** en lien direct avec le process productif de l'entreprise, d'où le choix :
 - Soit d'internaliser les compétences / expertises et démarches
 - Soit de recourir à des prestataires experts de leur secteur d'activité : Sociétés d'ingénierie et de conseil privés mais aussi centres techniques voire même fournisseurs d'équipements (cf. liste des prestataires mentionnés dans l'encart)
 - Des budgets limités néanmoins, sauf si l'amélioration du process permet aux entreprises d'améliorer leur compétitivité sur leur marché
 - **Une thématique « impacts environnementaux » (air et pollution atmosphérique)** liée à l'activité de l'entreprise : recours à des prestataires externes pour réaliser les études, permettant de faire intervenir une tierce partie (neutralité auprès des parties prenantes)



2.2 - Domaine 1 : énergie, air et climat

Besoins et attentes

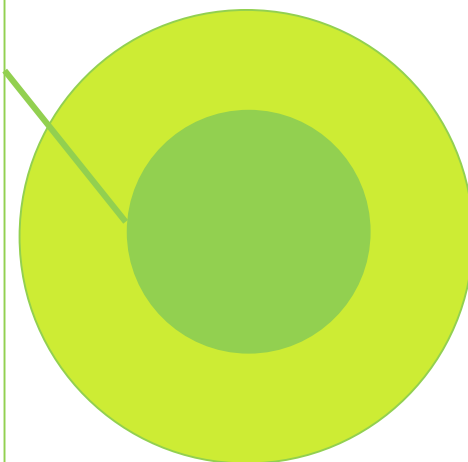
- Une vision de l'offre plutôt positive malgré quelques faiblesses structurelles de l'offre française...

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- La présence d'acteurs français en capacité à répondre à l'ensemble des besoins : pas véritablement de carence- Une souplesse des structures permettant de s'adapter à la demande des clients	<ul style="list-style-type: none">-Des prestataires de petites tailles-Un manque de lisibilité globale de l'offre en ingénierie environnementale

- ...mais des besoins actuels et à venir pas totalement satisfaits, des compétences manquantes au sein des sociétés de conseil et d'ingénierie pour répondre pleinement aux attentes des clients en matière d'énergie, air et climat

Des compétences attendues quasiment systématiquement

- Ingénierie environnementale pour identification des besoins des collectivités et construction des cahiers des charges
- Approche / offre globale d'accompagnement de la conception à la mise en œuvre et l'évaluation / le suivi
- Compétences techniques expertes sur les process industriels voire ruptures technologiques pour trouver de nouveaux gisements d'économies d'énergie (expertise sectorielle)



Des compétences souhaitées ou fortement appréciées

- Conduite du changement, formation des équipes internes relais de la politique énergétique
- Pédagogie, capacité à rendre audible de tous une étude technique
- Ingénierie financière et juridique, en particulier sur les projets ENR



2.3 - Domaine 2 : eau et biodiversité

Acteurs en présence

- **Rappel des thématiques concernées** : Eaux et milieux aquatiques, biodiversité, espaces et milieux naturels terrestres, mer et littoral, faune et flore.
- **Acteurs de la chaîne de valeur** :



Expert / sensibilisation	DREAL AGENCE DE L'EAU AGENCE DE LA BIODIVERSITE ONEMA
Financement	AGENCE DE L'EAU (cofinancement des études) ONEMA (actions prioritaires)
Application réglementaire	MISE (Les Missions Interservices de l'Eau) DDT (Direction Départementale des Territoires) ONEMA

Client final public	DREAL AGENCE DE L'EAU COMMUNES REGION EPCI
Client final privé	OPERATEURS PRIVES AU SERVICE DES COMMUNES

- **Remarque** : La loi Gemapi engendre une redéfinition (en cours) de la responsabilité et de la distribution des rôles des collectivités locales sur les fleuves, rivières...



2.3 - Domaine 2 : eau et biodiversité

Acteurs publics : détails des compétences obligatoires

EAU ET BIODIVERSITE		
	Rôles / Compétences	Services concernés
ETAT	<ul style="list-style-type: none"> - Parcs naturels nationaux et marins - Approbation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux - Approbation du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux 	MEDDE
DREAL	<ul style="list-style-type: none"> - Protection de la biodiversité - Promotion de la démarche Agenda 21 et mise en route 	
AGENCE DE L'EAU	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la pollution des eaux - Protection et restauration des ressources en eau et des milieux aquatiques - Connaissance et évaluation des informations liées aux inventaires faune flore et patrimoine - Elaboration du SAGE et du SDAGE - Evaluation des politiques publiques - Evaluation de l'état des eaux - Etude de la faune et la flore aquatique 	<ul style="list-style-type: none"> -Service milieux aquatiques et agriculture - Service performance environnementale
REGION	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des schémas interrégionaux du littoral et du massif - Parcs naturels régionaux - Création des canaux et ports fluviaux situés dans les voies navigables transférées à la région - La loi Notre en cours d'élaboration devrait transférer la compétence « espaces naturels sensibles » aux Régions (préalablement aux Départements) 	<ul style="list-style-type: none"> - Service environnement - Service Grands travaux
DEPARTEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au SAGE et au SDAGE 	
EPCI	<ul style="list-style-type: none"> - Compétence GEMAPI « gestion de l'eau, milieu aquatique et prévention des inondations » - Aménagement de bassins hydrographiques - Entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs, y compris les accès à ce cours d'eau - Défense contre les inondations et contre la mer - Protection et réparation des sites, milieux aquatiques et zones humides 	
COMMUNE	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'inventaires locaux du patrimoine naturel - Elaboration du schéma de distribution de l'eau potable - Aménagement, entretien et exploitation des cours d'eau, canaux lacs et plans d'eau transférés aux EPCI → Loi Notre 	



2.3 - Domaine 2 : eau et biodiversité

Fonctionnement actuel 1/2

- **Eau et biodiversité : un domaine au cœur du projet réglementaire des lois Grenelle.**
 - ✓ Un cadre réglementaire porteur du marché issu de l'action des ministères de la santé et de l'environnement
 - ✓ Un domaine qui regroupe des problématiques diverses, mais étroitement liées les unes aux autres
 - Qualité des eaux
 - Biodiversité
 - Gestion des ressources en eau

- **Politique de gestion des eaux et de la biodiversité mise en place par les acteurs spécialisés en interaction avec les acteurs locaux**
 - ✓ Les organismes spécialisés : Agence de l'eau, DREAL, ONEMA et bientôt l'agence de la Biodiversité, dans le cadre du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, avec des missions qui devraient couvrir la connaissance, le conseil et l'expertise, la formation et la communication, la gestion et la surveillance des milieux, l'action internationale sur le sujet de la biodiversité
 - ✓ Une collaboration nécessaire avec les communes, EPCI et régions dans la construction et la mise en œuvre des différents schémas

- **In fine, une demande généralement publique en réponse aux évolutions et aux contraintes réglementaires**
 - ✓ Au contraire, des sujets majeurs mais non encore réglementés sont laissés en suspens comme par exemple les réseaux d'eau potable, dont les pertes en eau potable sont estimées à 24% mais qui ne font pas l'objet d'une obligation de remise en état.

- **Une demande des entreprises encore à la marge, mais néanmoins en croissance**
 - ✓ **Une thématique « impacts environnementaux » (qualité de l'eau et protection de la biodiversité)** liée à l'activité de l'entreprise : recours à des prestataires externes pour réaliser les études, permettant de faire intervenir une tierce partie (neutralité auprès des parties prenantes)

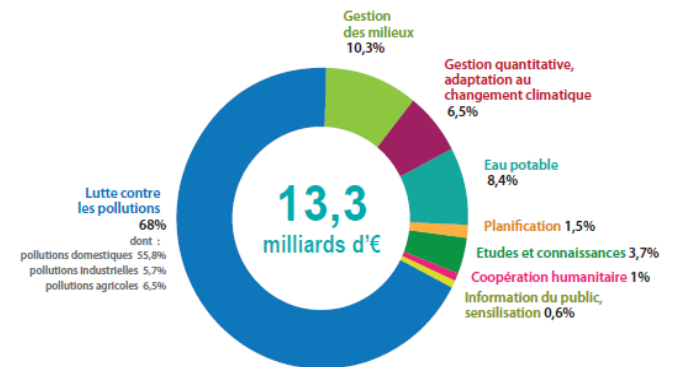
2.3 - Domaine 2 : eau et biodiversité

Fonctionnement actuel 2/2

- **Les Agences de l'eau ont des activités dédiées aux problématiques du domaine. Elles œuvrent de manière indépendante sur l'ensemble du territoire, et de manière collaborative en étant en soutien des communes, EPCI et départements pour chacune des opérations liées à l'eau et la biodiversité.**
- **6 Agences de l'eau se partagent les différents bassins, fleuves et cours d'eau avec pour mission :**
 - ✓ La restauration des milieux aquatiques, de la continuité écologique et des zones humides
 - ✓ La lutte contre les pollutions diffuses, notamment agricoles
 - ✓ La gestion des ressources en eau et le partage de ces ressources en anticipation au changement climatique
 - ✓ Les actions pour le littoral, qui contribuent à la mise en œuvre de la directive cadre « stratégie pour le milieu marin » (5370 km de façade maritime en Métropole)

■ **Budget et financement**

- ✓ 13,3 milliards euros de budget sur 5 ans (2013-2018) dont 492 M€ alloués aux études et à la connaissance et 200 M€ allouées à la planification
- ✓ Financement des Agences de l'eau par les particuliers et entreprises à travers le paiement des factures d'eau
- ✓ Financement de certains projets (relevant des communes, EPCI, départements et régions) par les agences de l'eau
- ✓ Relative stabilité du budget, malgré des ponctions de l'Etat



Répartition des interventions
(CHIFFRES GLOBALISÉS)





CHANTIER MAJEUR EN COURS :
La politique de continuité écologique des cours d'eau
Plus de 60 000 installations entravant la continuité écologique des cours d'eau en France doivent être rénovées

2.3 - Domaine 2 : eau et biodiversité

Fonctionnement actuel



■ Détails du recours aux prestations de conseil et d'ingénierie en environnement

Acteurs de la demande	Type de prestation	Indicateurs de volume	Tendances marché (évolution de la demande en prestation externe)
Agences de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance environnementale et juridique à l'élaboration du SDAGE - Etudes d'impacts - Recensement / Inventaires faune flore - Collectes de données sur les cours d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 10 missions par an - Des missions s'étalant en général sur 12 mois ou fonctionnant par cycle de 4 mois. - De 30 à 40 K€ par mission annuelle 	 <p>2013-2018 : un budget stable alloué au programme de préservation des eaux et milieux aquatiques en cours</p>
DREAL	<ul style="list-style-type: none"> - Protection de la biodiversité marine - Inventaire du patrimoine biologique 	De rares missions puisque les DREAL n'interviennent pas directement sur les problématiques Eau et biodiversité	 <p>Œuvrent en collaboration avec les agences de l'eau. Le niveau d'activité des DREAL et Agences de l'eau suit le même rythme</p>
REGION	La loi Notre en cours d'élaboration devrait transférer la compétence « espaces naturels sensibles » aux Régions (préalablement aux Départements) : une compétence associée à une taxe d'aménagement qui représente 150 à 200M€ / an		
EPCI	<ul style="list-style-type: none"> - Des besoins pas encore définis compte tenu de la réforme en cours en termes de compétences (GEMAPI) 	Budget estimé par le MEDDE sur les études de danger pour la prévention des inondations : 15 M€ sur 6 ans (50 K€ par étude) L'AdF estime que la mise aux normes des digues nécessite 6Mds €, dont 8-15% pour ingénierie et étude (tous domaines confondus)	<ul style="list-style-type: none"> - A court terme, un risque de baisse du marché le temps du transfert de compétences (jusqu'en 2018) : avant tout une démarche de transfert de compétences - A partir de 2018, une demande potentiellement croissante
Communes	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes d'impact (liens de causalité avec les installations agricoles et industrielles environnantes) - Analyse de la qualité de l'eau (continuité des cours d'eau : santé et biodiversité) 	<ul style="list-style-type: none"> - La Demande dépend fortement de la taille des communes. Environ 20 000 euros par mission. - 5 à 6 missions par an pour les villes de plus de 50 000 habitants. 	 <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des budgets, d'où la rareté de programmes environnementaux ambitieux. - Néanmoins une demande tirée par le cadre réglementaire.
Opérateurs privés aux services des communes			

2.3 - Domaine 2 : eau et biodiversité

Stratégie d'achats



■ Modalités de commande d'une prestation

- ✓ Appels d'offres nationaux pour une grande majorité de prestations
- ✓ Bon de commandes
- ✓ Budgets annualisés

■ Un domaine géré essentiellement par les acteurs publics

- ✓ Vers une rationalisation des stratégies d'achats publics
 - Une demande qui s'uniformise malgré la diversité des acteurs de la demande
 - Des appels d'offres nationaux
 - Dans les plus grandes collectivités, l'émergence de services chargés de l'assistance à la rédaction des cahiers des charges environnementaux présents dans les collectivités locales
- ✓ De nouvelles stratégies d'achats adaptées aux évolutions du marché
 - Une offre constituée de cabinets généralistes et de cabinets spécialistes
 - Une forte croissance des recours aux groupements d'entreprises
 - Des groupements composés de cabinets spécialisés dans l'environnement et de sociétés de conseil et d'ingénierie plus généralistes intégrant des urbanistes, architectes, juristes...
- ✓ Des acheteurs devant apprendre à connaître une offre complexe
 - Une demande comportant une part non négligeable de compétences de niche et méconnues
 - L'existence de nombreuses spécificités particulièrement dans l'étude la biodiversité
 - Des difficultés à bien identifier les rôles et compétences des cabinets ayant fait une offre
 - La nécessité de coopération entre acheteurs et opérationnels pour choisir un prestataire adapté au besoin

■ Un domaine très impacté par la réforme des compétences entre collectivité (loi Notre) avec l'émergence de deux collectivités majeures (les EPCI et la Région) et la quasi disparition du rôle des communes et Départements

- ✓ De fait, à court terme un risque de « stand by » et même de freins aux investissements, la priorité étant donnée à la réorganisation des services
- ✓ A moyen terme, une révision des diagnostics à conduire pour tenir compte des nouveaux périmètres de compétences



2.3 - Domaine 2 : eau et biodiversité

Besoins et attentes

■ Vision de l'offre

Forces

- Des entreprises très spécialisées
- Une offre pluridisciplinaire
- Une pertinence dans la réponse aux problématiques réglementaires
- La présence d'associations pour pallier l'absence de certaines compétences de niche

faiblesses

- Une baisse des prix des prestations néfaste à leur qualité, due à l'intensité concurrentielle et à une demande en baisse
- Une forte hétérogénéité dans la qualité des prestations et des interlocuteurs
- Une offre ne couvrant pas la diversité des marchés de niche
- Une faible capacité à apporter une valeur ajoutée stratégique pour les acteurs les plus spécialisés

■ Une offre insuffisamment diversifiée pour répondre aux particularités de la demande :

Compétences de niche (ex : spécialiste des araignées)

- Une offre très spécialisée
- Mais des compétences toujours manquantes face à la grande diversité des besoins

Compétences dédiées au domaine Eau et biodiversité (ex : ingénieur environnementaliste)

- Des compétences recherchées existantes sur le marché...
- ... mais difficiles à trouver compte tenu de l'hétérogénéité de l'offre

Compétences transversales

- De la pertinence dans l'assistance juridique et réglementaire
- Un manque de compétences en gestion des systèmes d'information et aide à la conduite du changement
- Particulièrement dans la gestion des données relatives au suivi des cours d'eau



2.4 - Domaine 3 : prévention des risques

Acteurs en présence

- **Rappel des thématiques concernées** : risques naturels et ouvrages hydrauliques, risques technologiques et industriels, transports de matières dangereuses, gestion des déchets et économie circulaire, pollution et qualité de l'environnement
- **Acteurs de la chaîne de valeur** :



Expert / sensibilisation	INERIS, ASN, BRGM, ADEME
Financement	Exploitant principalement, sauf pour les études relevant de la responsabilité des collectivités et de l'Etat
Application réglementaire	PREFECTURE, DREAL, ASN

Client final public	DREAL COLLECTIVITES (communes, EPCI)
Client final privé	INDUSTRIELS (exploitants des INB, IPCE...)



2.4 - Domaine 3 : prévention des risques

Acteurs publics : détails des compétences obligatoires

PREVENTION DES RISQUES		
	Rôles / Compétences	Services concernés
ETAT	- Plans nationaux de prévention et de gestion des déchets spécifiques	Service Industrie ou Risque Service déchets
DREAL	- Suivi des arrêtés préfectoraux liés aux sites à risques (ICPE, SEVESO...)	Service Industrie ou ICPE ou Risque Service déchets
REGION	- Plans régionaux de prévention et de gestion des déchets dangereux - Plan de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics	Service Industrie ou ICPE ou Risque Service déchets
EPCI	- Plans locaux de gestions des déchets - Gestion des déchets - Gestion des sites et sols pollués, cartographie PPRN, PPRT - Elaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde - Gestion des sites et des sols pollués, puis cartographie (PPRN – PPRT) - Mise en œuvre de démarche d'écologie circulaire	Service Industrie ou Risque Service déchets
COMMUNE	- Collecte et traitement des ordures ménagères - Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	Service Industrie ou Risque Service déchets

2.4 - Domaine 3 : prévention des risques

Fonctionnement actuel (1/3)

■ Deux grands types de risque à distinguer dans la politique de prévention des risques

- ✓ Les risques naturels (inondations, tempêtes, feux de forêt, risque sismique, glissements de terrains...) et par extension ceux liés aux installations hydrauliques
 - Forte implication des pouvoirs publics dans l'appréhension et la gestion des risques naturels
- ✓ Les risques technologiques liés aux activités industrielles, en particulier sur les installations classées pour la protection de l'environnement sous le régime de l'autorisation, correspondant globalement aux sites SEVESO
 - Nombreuses obligations applicables aux industriels exploitants intégrant la gestion des déchets dangereux

■ Un encadrement renforcé par la réglementation nationale et européenne



- ✓ A la suite de la tempête Xynthia (2010) pour les risques naturels : création de la compétence GEMAPI attribuée aux communes, renforcement des plans de prévention des risques naturels (PPRN)...
- ✓ A la suite de l'accident AZF (2001) pour les risques technologiques : renforcement de la réglementation ICPE, des plans de prévention des risques technologiques (PPRT)...
- ✓ Du fait de la transposition en droit interne des grands textes européens : la directive IED (émissions industrielles), les directives SEVESO, notamment SEVESO 3, le règlement REACH (relatif aux substances chimiques)

■ Des besoins d'études complexes associant étroitement des volets environnementaux et des analyses de risque

- ✓ Application d'un principe de proportionnalité aux études d'impact et de dangers : calibrage du développement de chaque partie des études en relation avec l'importance de l'installation et avec ses incidences prévisibles sur l'environnement
- ✓ Part d'ingénierie environnementale internalisée non négligeable dans les secteurs confrontés à des problématiques complexes (nucléaire, installations hydrauliques...)

2.4 - Domaine 3 : prévention des risques Fonctionnement actuel (2/3)

■ Détails du recours aux prestations de conseil et d'ingénierie en environnement




Acteurs de la demande	Type de prestation	Indicateurs de volume	Tendances marché (évolution de la demande en prestation externe)
INDUSTRIELS EXPLOITANT DES SITES CLASSES (en particulier SEVESO)	<p>Volets techniques de l'étude d'impact (Air, Eau, Bruit, Déchet, Faune et Flore, sol et des eaux souterraines, volet déchets)</p> <p>Etude de dangers</p> <p>Etude de sûreté nucléaire</p>	<p>Plusieurs centaines de milliers d'euros pour l'ensemble de l'étude d'impact : plusieurs milliers voire dizaines de milliers d'euros sur chaque volet environnemental ; requise en cas d'autorisation, de modification et de fermeture de site</p> <p>Plusieurs centaines de milliers voire millions d'euros pour les sites les plus complexes ; actualisation tous les 5 ans et/ou à la demande du préfet</p>	 <p>Baisse conjoncturelle des investissements</p> <p>Renforcement du contenu des études du fait de la réglementation</p>
Eco-organisme, entreprises de collecte et de gestion des déchets	<p>Etude de substances et de caractérisation des déchets</p> <p>Audit des centres de tris et de recyclage</p> <p>Etude sectorielle sur l'éco conception (marché européen)</p>		 <p>Renforcement croissant de la réglementation, européenne en particulier</p>



2.4 - Domaine 3 : prévention des risques

Fonctionnement actuel (3/3)

■ Détails du recours aux prestations de conseil et d'ingénierie en environnement

Acteurs de la demande	Type de prestation	Indicateurs de volume	Tendances marché (évolution de la demande en prestation externe)
DREAL (coordination de la gestion des risques naturels et technologiques)	Cartographie des risques et études techniques dans les PPRN et PPRT	Quelques études réalisées par les DREAL, mais surtout fonction de contrôle des collectivités	 Exigence croissante face aux risques
COLLECTIVITES (régions, communes et EPCI)	Cartographie des risques et études techniques dans les PPRN et PPRT Plans de gestion des déchets Plan régional d'élimination des déchets dangereux	Quelques milliers voire dizaines de milliers d'euros	 Des obligations croissantes pour les collectivités
COLLECTIVITES (régions, communes et EPCI) ENTREPRISES	Dans un contexte d'économie circulaire : - Evaluation de la vulnérabilité au changement climatique Conseil dans l'identification de solutions d'adaptations - Bilan des flux physiques du territoire et de leurs impacts Analyse de cycle de vie d'un produit / service		 Des besoins en croissance régulière, notamment portés par la réglementation

2.4 - Domaine 3 : prévention des risques

Stratégie d'achats



■ Critères de sélection génériques des prestataires

- ✓ Des prestataires d'envergure nationale pour les plus grosses études, qui assurent un rôle d'ensemblier en faisant appel si nécessaire à l'expertise de sociétés de conseil et d'ingénierie plus petites sur des sujets particuliers (hydrographie, géologie, faune et flore ...)
- ✓ Multitude de petites sociétés de conseil et d'ingénierie en environnement spécialisées qui peuvent intervenir soit en apport d'expertise au sein de groupement, soit comme chef de file sur des petites études locales
- ✓ Un recours en général à des sociétés de conseil et d'ingénierie privées...
- ✓ ... mais une présence importante de l'expertise publique dans certains domaines : nucléaire (IRSN), risque (INERIS), géologie (BRGM)

■ Des stratégies d'achats distinctes entre acteurs publics et entreprises

- ✓ **Pour les acteurs publics**, recours aux appels d'offres publics (des prestations en général > 20 K€)
 - Des difficultés rencontrées par certaines collectivités pour exprimer clairement leurs besoins, élaborer un cahier des charges clair et pertinent
 - Un manque de compétences techniques parfois exprimé également pour évaluer les offres des sociétés de conseil et d'ingénierie, incitant les collectivités à privilégier le critère prix
- ✓ **Pour les entreprises (en particulier les industries)**, un fonctionnement différent selon le degré de spécificité de l'activité :
 - **Domaines très techniques (radioprotection, radioactivité notamment)** en lien direct avec le cœur de métier « productif » de l'entreprise, d'où le choix :
 - Internalisation importante des compétences / expertises et démarches
 - Recours à des prestataires spécialisés, souvent peu nombreux
 - **Sur les thématiques moins techniques et moins directement liées au cœur d'activité de l'entreprise** : recours à des prestataires externes pour réaliser les études, permettant de faire intervenir une tierce partie (neutralité auprès des parties prenantes)

2.4 - Domaine 3 : prévention des risques

Besoins et attentes

■ Une vision contrastée de l'offre

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Offre satisfaisante mais inégale de grands cabinets et sociétés de conseil et d'ingénierie spécialisés compétents dans la prévention et la gestion des risques industriels	<ul style="list-style-type: none">- Moindre lisibilité sur l'offre des sociétés de conseil et d'ingénierie de plus petite taille, ou de grande taille et généralistes- Difficulté parfois à faire travailler ensemble des sociétés de conseil et d'ingénierie aux compétences différentes- Rareté des cabinets associant des vraies compétences en analyse de risque et les compétences sectorielles nécessaires à la compréhension des enjeux du site

■ Multiplication des risques à prendre en compte du fait de la réglementation qui pousse les donneurs d'ordre à exiger un effort de rationalisation de l'offre des sociétés de conseil et d'ingénierie

- ✓ Croissance des budgets dédiés aux études nécessairement limitée
- ✓ Exigence croissante de qualité du fait de la pression des parties prenantes (associations environnementales,...)

■ Une nécessaire montée en compétence des sociétés de conseil et d'ingénierie

- ✓ Nécessité de développer une capacité à coordonner de multiples expertises techniques
- ✓ Nécessité également de renforcer l'expertise sectorielle des sociétés de conseil et d'ingénierie afin de proposer des prestations de qualité y compris dans les domaines les plus techniques
- ✓ Peu de compétences en analyse de cycle de vie, indispensable dans les études liées aux déchets

■ Tendance chez certains grands donneurs d'ordre à internaliser autant que possible les études les plus techniques

- ✓ Tendance freinée néanmoins par les pressions des parties prenantes (associations écologiques, locales, pouvoirs publics) pour une expertise indépendante



2.5 - Domaine 4 : Grands projets

Acteurs en présence

- **Rappel des thématiques concernées** : ce domaine touche principalement à celui de l'eau et des milieux aquatiques, biodiversité, espaces et milieux naturels terrestres, mer et littoral, faune et flore. Il intègre l'ensemble des travaux environnementaux qui doivent être réalisés lors de grands projets structurants (transport, énergie, grandes infrastructures)
- **Acteurs de la chaîne de valeur** :



Expert / sensibilisation	Travail de sensibilisation conduit par plusieurs acteurs (ADEME, FNTF, Sociétés d'Ingénierie...) pour une plus grande prise en compte de l'environnement dans les chantiers TP, etc. Ex : Charte d'engagement des BE réalisant des études d'impact 2015-2016
Financement	Pétitionnaire
Application réglementaire	Code de l'environnement : obligation de réaliser des études d'impact pour tout projet d'aménagement pouvant avoir un impact sur l'environnement (L.122-1 à L122-3 et R 122-1 à R-122-15 du code de l'environnement) Puis diverses réglementations s'appliquant lors de la mise en œuvre des travaux : loi sur l'eau, travaux en sites classés...

Client final public	Toute structure portant un projet d'aménagement (publique ou privée) → très grande variété de clients dans 3 grandes catégories d'activités : TRANSPORT / ENERGIE / AMENAGEMENT (urbain et industriel)
Client final privé	
Maitre d'œuvre	Cabinets d'ingénierie (SYSTRA, EGIS, SETEC, INGEROP...)

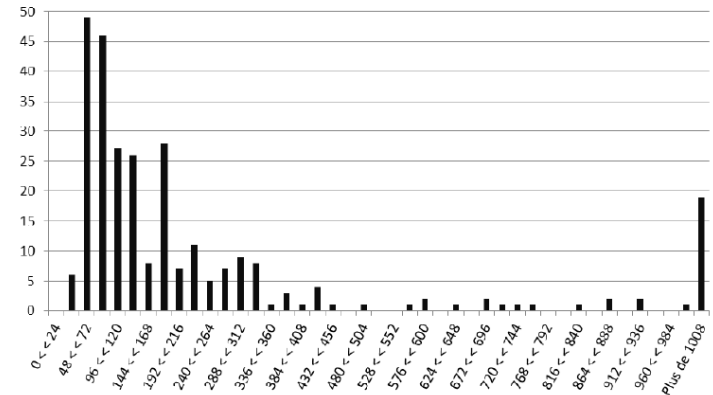
2.5 - Domaine 4 : Grands projets

Evaluation du « marché » grands projets

■ Une difficile estimation du volume des Grands Projets en France ; quelques faisceaux d'indicateurs cependant :

- ✓ **4 200 études d'impact en 2008** mais de taille très variables... : 20 % projets infrastructures , 42 % aménagement urbain et industriel, 38 % autres projets (récréatifs, militaires, mine, extraction,...) ; une analyse des EI sur 1 an et demi permet d'estimer la part des « grands projets » à 3 à 5% (**10 à 20 grands projets par an**)
- ✓ Un recensement des grands projets d'investissement public impliquant un financement de l'Etat ou de ses établissements de plus de 20M€ conduit depuis le PLF 2015 (inventaire 2014)
 - **299 projets recensés**, ce chiffre n'est pas complet, les projets de 20 à 50M€ étant sous-évalués, mais il correspond aux plus grands projets (>50M€)
 - Parmi ces projets, 15 ont été identifiés avant décision de lancement des études, soit des « nouveaux projets »
 - Des projets de 360 M€ en moyenne

Répartition des coûts des projets de l'inventaire 2014



- ✓ Au vu de ces éléments, nous retenons l'hypothèse de 10-15 « grands projets » par an de 360M€ = 3,6 à 5,4 Mds / an
- ✓ Un nombre de grands projets en France qui risque de diminuer faute de financement (par exemple, incertitude quant aux capacités de financement de l'Agence de financement des infrastructures de transports français suite à l'abandon de l'écotaxe). Quelques grands projets publics confirmés cependant (LGV Poitiers Limoges, Grand Paris Express, Canal Seine Nord Europe, gazoduc dans le Val de Saône...).

■ Des projets à l'international (infrastructures, énergie) dans les Pays en développement mais des barrières à l'entrée non négligeables

2.5 - Domaine 4 : Grands projets

Fonctionnement actuel (1/3)



- **La demande concerne aujourd'hui essentiellement la réponse aux obligations réglementaires liées aux grands travaux, avant leur réalisation :**
 - ✓ L'étude d'impact lors de l'élaboration du projet (qui peut être associée ou non à une Déclaration d'Utilité Publique)
 - ✓ Les études à conduire avant le lancement des travaux (Déclaration / autorisation Loi sur l'eau, autorisation de travaux en sites classés, Natura 2000...)
 - ✓ Pour les Grands Projets d'Investissement Public, une évaluation socio-économique doit être conduite, intégrant des analyses environnementales qui sont toutefois limitées
 - ✓ Les évaluations socio-économiques, intégrant un volet environnemental pour tous les projets d'investissements publics de l'Etat et de ses établissements de plus de 20M€ → Dans ces études socio-économiques, il s'agit de conduire un bilan coût / avantage chiffré du projet, intégrant (en faible part cependant) une évaluation environnementale

- **Les prestations de suivi environnemental de chantier sont encore limitées mais tendent à s'accroître**
 - ✓ Développement de la demande de la part de la maîtrise d'ouvrage pour les chantiers les plus structurants (et visibles) : il s'agit de s'assurer que les recommandations proposées dans l'étude d'impact sont bien mises en œuvre
 - ✓ Parallèlement un mouvement existe au sein des travaux publics pour une prise en compte plus systématique et globale de l'environnement tout au long du chantier, en réponse à la demande des clients ou maîtres d'œuvre (notamment en ce qui concerne la gestion des déchets ou pour s'assurer de la mise en œuvre des recommandations de l'étude d'impact).
 - Par exemple la Société du Grand Paris a conduit un travail sur la gestion des déblais ayant conduit à une charte environnementale des chantiers qui va s'appliquer aux futurs attributaires des marchés (sur la propreté, les horaires de chantiers...) : cette charte sera annexée aux marchés des entreprises ; ce travail est aujourd'hui fait en interne (avec l'aide de l'AMO)
 - Une démarche reflétant l'importance croissante de la doctrine Eviter / Réduire / Compenser (ERC)



2.5 - Domaine 4 : Grands projets Fonctionnement actuel (2/3)


■ Détails du recours aux prestations de conseil et d'ingénierie en environnement pour les études préalables

Acteurs de la demande	Type de prestation	Indicateurs de volume et commentaires	Tendances marché <small>(évolution de la demande en prestation externe)</small>
Tout acteur ayant un projet d'aménagement ou son maître d'œuvre	Etudes d'impact : nécessitant des compétences environnementales, réglementaires, associées souvent à une expertise en concertation	<ul style="list-style-type: none"> - En Europe : EI représente 1 à 5 % du montant du projet - En France, EI représente environ 2,5 % du montant du projet → Cela représenterait donc un volume de 90 à 135 M€ / an 	 En France, mais des opportunités de développement dans les pays émergents et un savoir-faire français dans les TP reconnu
	Etudes spécifiques associées à la mise en œuvre du projet (Autorisation loi sur l'eau, Autorisation de travaux en sites classés...) : études à la fois environnementales et réglementaires	Peu d'indicateurs sur le marché, mais au vu des échanges, ce montant pourrait être au moins équivalent à celui des études d'impact voire supérieur, soit environ 100 à 120 M€ / an	 Marché qui suit la tendance des études d'impact



2.5 - Domaine 4 : Grands projets Fonctionnement actuel (3/3)

- Détails du recours aux prestations de conseil et d'ingénierie en environnement pour les études préalables

Acteurs de la demande	Type de prestation	Indicateurs de volume et commentaires	Tendances marché <small>(évolution de la demande en prestation externe)</small>
Maitre d'ouvrage, voire maitre d'œuvre	- Réflexion « transversale » sur l'environnement dans le projet / doctrine ERC - Suivi des recommandations environnementales dans le projet « maîtrise d'œuvre génie écologique »	Des marchés très différents en fonction de la taille du projet Un suivi qui peine à se généraliser (aujourd'hui point faible identifié des chantiers). Une sensibilité plus forte pour les chantiers les plus structurants à ce type de démarche (marché de génie écologique en cours d'élaboration pour le GPE) Un marché d'environ 1M€ / an (soit 100 000 € pour 10 projets annuels)	



2.5 - Domaine 4 : Grands projets

Stratégie d'achats

■ Modalités de passage de commandes d'une prestation

- ✓ La prestation passe par un bon de commande
- ✓ Deux cas de figure :
 - Prise en charge des études environnementales par le client final : l'inconvénient est d'assurer la bonne communication entre ces études et la maîtrise d'œuvre
 - Tendance à intégrer les études environnementale dans le cahier des charges de la maîtrise d'œuvre, qui propose alors les compétences nécessaires pour réaliser ces études (montage d'une équipe)
- ✓ Des spécificités pour les projets à l'international : le recours à un prestataire local quasi imposé
 - Engagement sur le recours à des prestataires locaux pour réaliser X % des activités
 - Connaissance pointue des spécificités juridiques, réglementaires et administratives
 - Concertation demandant une certaine acculturation

■ Critères de sélection des prestataires

- ✓ Plutôt à la recherche d'un prestataire avec des compétences environnementales « généralistes » et pouvant faire appel à des experts sur des domaines spécifiques (par le montage d'équipe ad hoc)
- ✓ Expertise métier dans l'univers du projet (transport, énergie...)

■ Vision de l'offre

- ✓ Très bon niveau d'offre
- ✓ Recours à des prestataires français (car de très bon niveau), à l'exception d'expertises très pointues...
- ✓ ...Plus difficile à l'international, hors grosse Société d'ingénierie et de conseil bénéficiant de plusieurs implantations mondiales

Forces	faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Expertise univers du projet ET environnement avec la possibilité d'association d'expertises pointues - Technicité reconnue des Sociétés d'ingénierie et de conseil - Bonne capacité d'assemblage pour un projet structuré 	<ul style="list-style-type: none"> - Interface à réaliser entre Maître d'Œuvre et cabinet quand deux prestataires différents - Capacité rédactionnelle, permettant de vulgariser des sujets très techniques, dans un dossier DUP « officiel »



2.5 - Domaine 4 : Grands projets

Besoins et attentes

- L'ensemble des besoins est aujourd'hui satisfait, avec une bonne expertise pour des réponses pertinentes même dans des projets complexes ou ambitieux
- Une demande qui bien souvent n'est pas exclusivement environnementale, mais associée à une autre expertise...
 - ✓ Maîtrise d'œuvre pour les études d'impact, afin de ne pas avoir à gérer l'interface Sociétés d'ingénierie et de conseil en environnement / MO
 - ✓ Expertise « du domaine d'application considéré » en fonction du projet pour avoir la capacité de répondre aux contraintes réglementaires associées à ce type de dossier
 - ✓ Capacité à négocier, à construire des cahiers des charges... associée à la fonction de « génie écologique », capable d'assister le maître d'ouvrage tout au long de la démarche
 - ✓ A l'international, implantation locale privilégiée
- ... qui favorise souvent des sociétés de conseil et d'ingénierie importantes et structurées par domaine d'application, qui s'associent à des experts
- Besoins à venir
 - ✓ L'analyse environnementale des grands projets constitue un élément charnière de ces projets car ils suscitent des débats et prises de positions très importantes qui peuvent freiner voire rendre le projet impossible ; aussi le besoin est-il de plus en plus de **disposer d'une compétence non seulement environnementale, mais surtout réglementaire, d'expertise en concertation pour assurer le bon déroulé des procédures réglementaires**
 - ✓ Le suivi du projet constitue également un marché en développement qui permet également de rassurer les pouvoirs publics et les associations environnementales sur le fait que les engagements pris en matière d'environnement sont bien suivis (capacité à suivre un projet sur le long terme et à mettre en place des indicateurs pertinents)

2.6 - Domaine 5 : villes et bâtiments durables

Acteurs en présence

- **Rappel des thématiques concernées** : éco-conception des bâtiments, aménagement durable, consommation énergétique du bâtiment
- **Acteurs de la chaine de valeur** :



Expert / sensibilisation	MEDDE, ADEME
Financement	MEDDE
Application réglementaire	MEDDE, PREFET DE REGION, COMMUNES

Client final public	REGION DEPARTEMENT EPCI COMMUNES
Client final privé	FONCIERES BAILLEURS PROPRIETAIRES (particuliers, professionnels) PROMOTEURS IMMOBILIERS



2.6 - Domaine 5 : villes et bâtiments durables

Acteurs publics : détails des compétences obligatoires

BATIMENT ET VILLE DURABLE		
	Rôles / Compétences	Services concernés
ETAT	<ul style="list-style-type: none">- Pouvoir spécifique de modification des SCOT et PLU- Elaboration et approbation des directives territoriales d'aménagement et de développement durable- Schéma des services collectifs	Service Aménagement et / ou urbanisme
DREAL	<ul style="list-style-type: none">- Mise en œuvre des politiques d'Etat en matière de logement et d'habitat	-Service Aménagement et / ou urbanisme
REGION	<ul style="list-style-type: none">- Schéma régional d'aménagement durable du territoire (en association avec l'Etat pour l'Ile-de-France)	-Service Aménagement et / ou urbanisme
DEPARTEMENT	<ul style="list-style-type: none">- Délimitation du périmètre d'intervention pour la protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains- Plan départemental de l'habitat	-Service Habitat / Logement / Aménagement et / ou urbanisme
EPCI	<ul style="list-style-type: none">- Charte intercommunale d'aménagement- Aménagement durable de leur territoire- Optimisation énergétique des bâtiments- Application du SCOT- Développement des PLU communautaires	<ul style="list-style-type: none">- Aménagement / urbanisme- Foncier et immobilier
COMMUNE	<ul style="list-style-type: none">- Elaboration du SCT, du PLU ou de la Carte municipale- Accord des communes ou EPCI sur la création du périmètre départemental d'intervention pour la protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains- Programme local de l'habitat	<ul style="list-style-type: none">- Aménagement / urbanisme- Foncier et immobilier

2.6 - Domaine 5 : villes et bâtiments durables

Fonctionnement actuel (1/2)

■ Rôle prépondérant des pouvoirs publics pour impulser des efforts de réduction de la consommation énergétique dans le secteur du bâtiment

- ✓ Le bâtiment, premier secteur consommateur d'énergie en France (42,5% de l'énergie finale totale)
- ✓ 3 axes de la politique de réduction de la consommation énergétique :
 - Réglementation : en particulier réglementation thermique, récemment renforcée avec le Grenelle de l'environnement
 - Sensibilisation : informer les usagers sur leur consommation d'énergie et sur la performance énergétique
 - Incitation: soutien financier (crédit d'impôt, prêts à taux 0) aux travaux de rénovation énergétique du bâtiment

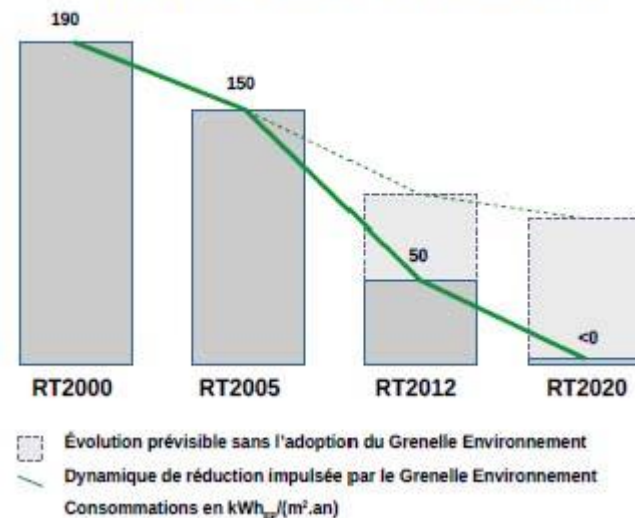
■ Elargissement des enjeux du bâti durable au-delà de la seule consommation énergétique

- ✓ Prise en compte croissante d'une série de paramètres environnementaux : eau, déchet, biodiversité (label BIODIVERCITY® par exemple)...

■ Prise en compte croissante des problématiques environnementales dans le champ des opérations d'aménagement

- ✓ Intégration de l'environnement aux schémas d'aménagement : création du schéma régional de cohérence écologique (intégrant la trame verte et bleue) dans la foulée du Grenelle de l'environnement, conformité du SCOT et du PLU aux schémas environnementaux (SAGE et SDAGE notamment)
- ✓ Soumission des opérations d'aménagement à une étude d'impact préalable



Évolution des exigences réglementaires de consommation énergétique des bâtiments neufs : une rupture opérée par le Grenelle Environnement



2.6 - Domaine 5 : villes et bâtiments durables

Fonctionnement actuel (2/2)

■ Détails du recours aux prestations de conseil et d'ingénierie en environnement

Acteurs de la demande	Type de prestation	Indicateurs de volume	Tendances marché (évolution de la demande en prestation externe)
PROMOTEURS IMMOBILIERS / FONCIERES / BAILLEURS	AMO environnementale (dont ingénierie environnementale et accompagnement certification HQE, BREA M...) Etude de choix énergétique Etude de coefficients bioclimatiques du bâtiment	1% du budget total d'un projet neuf (25 à 250 k€ en fonction de la taille du projet)	 <p>Ralentissement conjoncturel des projets neufs</p> <p>Tendance structurelle de renforcement de la réglementation</p>
EXPLOITANTS IMMOBILIERS (FONCIERES, BAILLEURS)	Diagnostic énergétique Accompagnement certification de l'exploitation (HQE exploitation)	7-10k€ 35-40k€ puis 5k€/an de suivi sur 5 ans	
SERVICES AMENAGEMENT DES COLLECTIVITES (communes et EPCI principalement)	AMO environnementale Etude d'impact Etudes techniques complémentaires (géotechnique, hydraulique, énergie...)	Quelques 10k€ à plusieurs 100k€ en fonction de l'envergure du projet	Contexte de ralentissement de l'investissement public 

2.6 - Domaine 5 : villes et bâtiments durables

Stratégie d'achats

■ Critères de sélection génériques des prestataires

- ✓ Des enjeux « marketing » forts pour les promoteurs immobiliers qui doivent pouvoir valoriser leurs démarches environnementales auprès de leurs clients, investisseurs ou locataires
 - Privilégient des prestataires d'envergure nationale, disposant d'une image de marque, voire même d'association réputée comme la Ligue de Protection des Oiseaux
- ✓ Pour les grands acteurs publics (Etat, Région, grandes villes), une compétence en interne pour mesurer la qualité des propositions des prestataires : arbitrage sur la qualité d'abord
- ✓ Pour les petites collectivités, en absence d'une capacité à juger de la qualité des propositions, place importante accordée au critère prix

■ Des stratégies d'achats distinctes entre acteurs publics et entreprises

- ✓ **Pour les acteurs publics**, recours aux appels d'offres publics (des prestations en général > 20 K€)
 - Des difficultés rencontrées par certaines collectivités , petites communes et petits EPCI en particulier, pour exprimer clairement leurs besoins, élaborer un cahier des charges clair et pertinent
 - Un manque de compétences techniques parfois exprimé également pour évaluer les offres des sociétés de conseil et d'ingénierie, incitant les collectivités à privilégier le critère prix
 - Difficulté également face à la multiplicité des expertises / compétences à mobiliser dans les opérations d'aménagements
- ✓ **Pour les entreprises (en particulier les industries)**, un lien prestataire – donneur d'ordre entretenu dans la durée
 - Logique partenariale pour l'élaboration de nouvelles solutions environnementales au fil du temps et de l'évolution des enjeux

2.6 - Domaine 5 : villes et bâtiments durables

Stratégie d'achats

■ Une vision de l'offre globalement positive...

Forces	Faiblesses
<p>- Existence d'une offre de prestations de qualité de la part de sociétés de conseil et d'ingénierie qui ont su étoffer leur offre de services et proposer des solutions adaptées aux nouveaux enjeux de la construction durable</p>	<p>-Une offre inégale selon les sociétés de conseil et d'ingénierie et les profils de consultants</p> <p>-Faible valeur ajoutée de certains prestataires qui ne s'investissent pas réellement dans les enjeux environnementaux du client : adaptation rapide d'autres études, faible créativité...</p> <p>-Manque de compétence dans l'analyse du cycle de vie</p>

■ ...mais plusieurs sujets émergents justifiant une adaptation constante des sociétés de conseil et d'ingénierie pour apporter des solutions à valeur ajoutée

- ✓ Biodiversité : prise en compte croissante de l'intégration des espaces verts, paysages et espèces dans la valeur environnementale d'un bâtiment ou ensemble de bâtiments
- ✓ Confort d'usage : notion en plein développement qui implique de prendre en compte une série de paramètres dans la conception des bâtiments : qualité de l'air intérieur, exposition à la lumière naturelle, température intérieure ; qualité acoustique
- ✓ Eco-conception : vers des bâtiments flexibles et modulaires, à durée de vie limitée => marketing encore difficile auprès des investisseurs et des locataires
- ✓ De manière générale, développement du suivi environnemental du bâti en phase d'exploitation (capteurs, recueil de données, analyse pour nourrir l'ingénierie amont)
- ✓ Un besoin croissant en analyse de cycle de vie des bâtiments, peu maîtrisée aujourd'hui par les sociétés de conseil et d'ingénierie et les MOA

■ Une incertitude sur l'évolution de la demande à court terme

- ✓ Contrainte sur les finances publiques qui tend à réduire ou retarder les opérations d'aménagement
- ✓ Réduction des dispositifs publics d'incitation financière à la rénovation
- ✓ Prudence des pouvoirs publics sur le renforcement de la réglementation du bâtiment (Loi ALUR)
- ✓ Demande qui pourrait être stimulée dans la foulée de la COP 21

Analyse de l'environnement concurrentiel des acteurs privés du conseil et de l'ingénierie en environnement en France

- Des acteurs de la demande ayant en général recours à des **sociétés de conseil et d'ingénierie privées françaises**
 - ✓ Très peu de cabinets étrangers intervenant en France, hormis ceux disposant d'une implantation française
 - ✓ Parfois le recours à des expertises étrangères car les compétences n'existent pas sur le territoire national
- Des **associations** parfois sollicitées...
 - ✓ ... par les acteurs publics, dans le cadre notamment des conventions annuelles, surtout sur des missions de communication / sensibilisation
 - ✓ ... par les acteurs privés, en cas de demande de contre-expertise (forte pression notamment sur les activités industrielles)
- L'intervention de **structures parapubliques** (du type CCI, agences...) plutôt en amont des sociétés de conseil et d'ingénierie privées, sur des **opérations collectives** visant à lancer des pré-diagnostic (prestations à faible valeur ajoutée, voire internalisées par les clients) : un rôle plutôt de sensibilisation et de prescription
- Une concurrence croissante pour les sociétés de conseil et d'ingénierie privées : **l'internalisation des compétences au sein des services clients**
 - ✓ Des acteurs publics ressentant des difficultés à la fois dans la formulation de leurs besoins et dans la lecture de l'offre, commençant à monter en compétences en interne pour prendre en charge les prestations « à plus faible valeur ajoutée »
 - ✓ Des acteurs privés de plus en plus touchés par les réglementations environnementales, choisissant de se doter de compétences internes, en particulier lorsque le cœur du système productif est concerné
- Une clientèle d'entreprises industrielles ayant également de plus en plus recours à des **laboratoires / centres techniques experts** du secteur d'activités pour des prestations englobant de l'ingénierie environnementale :
 - ✓ La maîtrise fine du process industriel et des contraintes techniques et réglementaires du secteur (ex. AERONAUTIQUE, INERIS, BRGM...)
 - ✓ La capacité à apporter une approche globale du projet et/ou à s'associer à un partenaire en conduite de changement (ex. E&Y)



Partie 2 - Analyse de la demande

3 – Synthèse et premières recommandations

- 3.1 - Synthèse de la demande par grands domaines
- 3.2 - Forces / faiblesses – opportunités / menaces de l'offre actuelle en France (vision de la demande)
- 3.3 - Périmètre de l'ingénierie et du conseil en environnement en France
 - En termes de prestations
 - En termes de compétences
- 3.4 - Evaluation du marché en France et perspectives à 5 ans



3.1 - Synthèse de l'analyse de la demande

Domaine 1 : Energie, Air, Climat

Domaines	Poids actuel des études	Tendances et besoins à venir	Prestations attendues	Compétences attendues	Appartenance au périmètre (vision demande)
Energie, Air, climat	■ ■ ■ □ □	 ?	Transition énergétique / développement des ENR / évaluation des politiques énergétiques / adaptation au changement climatique Stratégie et mise en œuvre	-Ingénierie environnementale -Approche / offre globale d'accompagnement de la conception à la mise en œuvre et l'évaluation / le suivi / / maîtrise des gaz à effet de serre	 Cœur de métier
			Audit énergétique / Amélioration de la performance énergétique / SME Stratégie et mise en œuvre	- Compétences techniques expertes sur les process industriels voire rupture technologiques - Expertise sectorielle	 Périphérique



3.1 - Synthèse de l'analyse de la demande

Domaine 2 : eau et biodiversité

Domaines	Poids actuel des études	Tendances et besoins à venir	Prestations attendues	Compétences attendues	Appartenance au périmètre (vision demande)
Eau et biodiversité	■ ■ ■ ■ □	➔	Inventaire faune flore Collecte cours d'eau Etudes d'impacts Mise en œuvre et suivi	- Naturalistes	● Cœur de métier
		➔	AMO environnementale Evaluation environnementale Stratégie et mise en œuvre	- Experts, écologues, paysagistes	● Cœur de métier
		? ➔	AMO Schémas régionaux espaces naturels sensibles, de cohérence écologique Stratégie et mise en œuvre	- AMOA (montage du dossier, relations parties prenantes...) - Ingénierie environnementale	● Cœur de métier
		? ➔	Etude de danger dans la définition des systèmes d'endiguement Stratégie et mise en œuvre	-Ingénierie environnementale - Analyse de risques - Sécurité des personnes	● Cœur de métier
		? ➔	AMO Gestion des milieux aquatiques Stratégie et mise en œuvre	- Experts, écologues, paysagistes - Ingénierie environnementale	● Cœur de métier
		➔	Ingénierie eaux et assainissement (petit cycle de l'eau) Evaluation / DSP	- Ingénierie technique dans le domaine de l'eau	● Périphérique



3.1 - Synthèse de l'analyse de la demande







Domaine 3 : prévention des risques

Domaines	Poids actuel des études	Tendances et besoins à venir	Prestations attendues	Compétences attendues	Appartenance au périmètre (vision demande)
Prévention des risques	■ ■ ■ ■ ■ □		Etude d'impact et éventuelles études de suivi Suivi et évaluation	AMOA (montage du dossier, relations parties prenantes...) Compétences techniques sur les volets environnementaux (eau, air, sol, faune & flore)	Cœur de métier
			Etude danger Stratégie et mise en œuvre	Analyse de risque Simulation d'incident Impacts environnementaux (eau, air, sol, faune & flore) Compétences sectorielles (ex : hydraulique pour les barrages)	Cœur de métier
			AMO plan de prévention des déchets / économie circulaire Etudes techniques valorisation des déchets, éco conception des produits Stratégie et mise en œuvre	AMOA (montage du dossier, relations parties prenantes...) Compétences techniques (chimiques notamment) & sectorielles	Cœur de métier
			Cartographie des risques et études techniques (PPRT / PPRN) Modélisation des flux et des impacts contrôle	Analyse de risque Simulation d'incident (via outil informatique) Impacts environnementaux (eau, air, sol, faune & flore)	Cœur de métier
			Sites et sols pollués Stratégie et mise en œuvre	Analyse et études techniques, plan de dépollution (prévention et réparation)	Cœur de métier



3.1 - Synthèse de l'analyse de la demande





Domaine 4 : Grands projets

Domaines	Poids actuel des études	Tendances et besoins à venir	Prestations attendues	Compétences attendues	Appartenance au périmètre (vision demande)
Grands projets	■ ■ ■ ■ □		Etudes d'impact, DUP, études spécifiques (Loi sur l'eau... Stratégie et mise en œuvre	Expertise environnementale (EI) Expertise sectorielle (TP / énergie / industrie)	 Cœur de métier
			Ingénierie environnementale sur les projets aménagement / énergie à l'international Stratégie et mise en œuvre	Compétences juridiques et réglementaires du pays d'implantation AMOA (montage du dossier, relations parties prenantes...)	 Cœur de métier
			Génie écologique, suivi environnemental des projets Suivi et évaluation	Expertise environnementale Capacité de négociation Pilotage de concertation Suivi de chantier Capacité à traiter les problématiques de mesures compensatoires (négociation foncière...) et de déchets notamment	 Périphérique



3.1 - Synthèse de l'analyse de la demande

Domaine 5 : bâtiments et villes durables

Domaines	Poids actuel des études	Tendances et besoins à venir	Prestations attendues	Compétences attendues	Appartenance au périmètre (vision demande)
Bâtiments et villes durables	■ ■ ■ □ □		Ingénierie du bâtiment durable (solutions environnementales dès la phase amont) Mise en œuvre	Qualité de l'air Qualité acoustique Biodiversité urbaine Consommation énergétique Consommation d'eau Eco conception du bâtiment	 Cœur de métier
			Conception technique de paysage / Analyse urbaine Mise en œuvre	Aménagement urbain Paysagiste	 Périphérique
			Accompagnement en vue de démarche de certifications environnementales du bâtiment (BBC, HQE, BREAM...) Audit et certification	Maîtrise de la procédure de certification Conseil au maître d'ouvrage	 Périphérique

3.2 - Analyse SWOT de l'offre actuelle en France (vision de la demande)

Forces

- Une **offre pluridisciplinaire, pas de difficulté rencontrée en générale** pour trouver les compétences nécessaires en France
- Des **leaders français** reconnus à l'international, des généralistes ou des experts
- Une **bonne répartition territoriale** des cabinets en France
- Un **niveau de satisfaction élevé** des acteurs de la demande vis-à-vis des compétences présentes en France
- Un **bon équilibre entre les cabinets de taille importante**, en capacité de se positionner sur des projets structurants grâce à la maîtrise de plusieurs thématiques liées à l'environnement, et la présence **d'entreprises aux expertises plus ciblées**, souvent de taille moindre
- Une bonne **capacité d'adaptation** à la demande
- **L'habitude de répondre en groupement**

Faiblesses

- Des entreprises en majorité de **petite taille**
- Une **forte intensité concurrentielle**, engendrant une guerre des prix et une diminution de la qualité / valeur ajoutée des prestations
- Un **manque de lisibilité de l'offre**, d'identification des compétences en fonction des besoins
- Une **forte hétérogénéité dans la qualité** des prestations et des consultants
- Une **faible valeur ajoutée stratégique**, des difficultés à prendre de la hauteur sur un projet / une mission
- **Peu d'innovations** proposées par les prestataires
- **Des compétences rares** alliant à la fois l'expertise sectorielle et l'ingénierie environnementale (en particulier dans les activités industrielles)
- **Des compétences émergentes** nécessitant encore une montée en puissance des Sociétés d'ingénierie et de conseil françaises (ex. Analyse du Cycle de Vie)
- **Des lacunes dans les compétences transversales** (juridique, financière, SI...)
- Une problématique récurrente dans la **gestion de projet des groupements**

3.2 - Analyse SWOT de l'offre actuelle en France (vision de la demande)

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">▪ La réforme territoriale, engendrant des nouveaux besoins pour les collectivités prenant des compétences ?▪ Une politique gouvernementale proactive sur le volet environnemental : augmentation des réglementations et incitations▪ Le souci pour les porteurs des grands projets de fiabiliser leur réalisation en minimisant les risques de refus par les différentes parties prenantes▪ Le développement du marché à l'international▪ Des acteurs de la demande en attente d'une offre globale à forte valeur ajoutée	<ul style="list-style-type: none">▪ Une restriction des dépenses publiques▪ De nouveaux besoins à horizon 2018 au plus tôt▪ Un contexte économique restant morose, impactant les budgets consacrés aux études (priorité données aux investissements)▪ La maturité du marché français : peu de nouveaux grands projets et investissements industriels▪ Fortes barrières à l'entrée des marchés à l'international et un contexte économique très variable selon les pays▪ L'internalisation des compétences liées au domaine de l'environnement (touchant au cœur de métier pour les entreprises / montée en compétences pour les collectivités)▪ Un mouvement de rachat des cabinets spécialisés en environnement par des grands groupes généralistes (ex. Deloitte, E&Y) avec une perte de compétences et d'expertises

3.3 - Proposition du périmètre de l'ingénierie et du conseil en environnement - méthodologie

- Pour définir le périmètre de l'ingénierie et du conseil en environnement, nous avons choisi de croiser plusieurs paramètres ressortant de l'analyse de la demande :
 - ✓ 1 – Un premier constat sur la diversité des besoins exprimés par les donneurs d'ordre nous obligeant à détailler le périmètre selon 2 entrées
 - **Le type de prestations** : en essayant d'isoler les prestations relevant du conseil et de l'ingénierie en environnement, bien qu'elles puissent faire partie d'une demande plus globale
 - A titre d'exemple un projet d'aménagement nécessitant à la fois des prestations d'urbaniste, d'architecte et d'ingénierie en environnement mais pouvant faire partie d'une demande globale d'accompagnement du projet
 - **Les compétences associées** : en effet, au-delà des expertises purement liées à l'environnement, le conseil et l'ingénierie en environnement requièrent un ensemble d'autres compétences nécessaires à la réalisation des prestations
 - ✓ 2- Nous avons donc hiérarchisé ces prestations et compétences selon différentes variables :
 - **Le degré de proximité avec la thématique environnementale**
 - Au cœur du sujet environnemental
 - Nécessaire mais non spécifique à la thématique environnementale
 - Hors champ de l'environnement
 - **La caractérisation de la prestation attendue**
 - Conseil et ingénierie vs. simple audit / bilan sans véritablement valeur ajoutée
 - Intervention de la stratégie à la mise en œuvre, puis le suivi et l'évaluation vs intervention technique découlant de la prestation précédente (ex. intervention technique pour modifier le process de production afin de réaliser des gains d'énergie)
- Notre proposition de périmètre des prestations et compétences est déclinée dans les pages suivantes

3.3 - Proposition du périmètre de l'ingénierie et du conseil en environnement - **prestations**

Cœur du métier du conseil et de l'ingénierie en environnement

- Stratégie environnementale
Transition énergétique / développement des ENR / adaptation aux changements climatiques / évaluation des politiques énergétiques
 - Inventaire faune flore
 - Collecte cours d'eau
 - Evaluation environnementale
 - Etudes d'impacts
 - Etudes de danger
- } Dossiers réglementaires associés
- Cartographie PPRN / PPRT – études techniques
Modélisation des flux et des impacts
 - AMO ingénierie environnementale
(Etude/diagnostic – plan d'actions – suivi dossier/ chantier - Evaluation)
 - AMO Gestion espaces naturels sensibles
 - AMO Gestion des milieux aquatiques / continuité écologique des cours d'eau
Etudes hydrauliques (Grand cycle de l'eau)
 - AMO Plan de prévention des déchets
 - Ingénierie environnementale sur les projets aménagement / énergie à l'international
 - Etudes de protection des milieux / Génie écologique
Mesures compensatoires
 - Dépollution sites et sols pollués
(Analyses pollution – suivi chantier – Evaluation)
 - Evaluation et protection contre le bruit dans l'environnement

Activités périphériques mais incluses au périmètre du conseil et de l'ingénierie en environnement

- Ingénierie du bâtiment durable
- Audit énergétique / Amélioration de la performance énergétique / SME / accompagnement aux certifications
- Conception technique de paysage / Analyse urbaine / Aménagement urbain
- Ingénierie Eaux et Assainissement / Petit cycle de l'eau (Evaluation/diagnostic – DSP)
- Etudes techniques sur la valorisation des déchets, conseil en écologie industrielle

Activités exclues du périmètre du conseil et de l'ingénierie en environnement

- Certifications environnementales du bâtiment (BBC, HQE, BREAM...) / ISO 14001 / ISO 50001
- Ingénierie technique sur des produits moins énergivores / Eco-conception

3.3 - Proposition du périmètre de l'ingénierie et du conseil en environnement - **compétences**

Cœur du métier du conseil et de l'ingénierie en environnement Compétences techniques

- AMOA (montage du dossier, relations parties prenantes...)
- Expertise sur les thématiques de l'environnement
 - Qualité de l'air
 - Qualité acoustique
 - Biodiversité urbaine
 - Consommation énergétique
 - Consommation d'eau
 - Eco conception du bâtiment
 - Faune et Flore
 - Changement climatique
- Connaissance des réglementations applicables à l'environnement (et de leurs évolutions)
- Gestion de projet complexe
- Maîtrise des logiciels (carto/SIG, modélisation...)

Compétences hors périmètre du conseil et de l'ingénierie en environnement

- Réalisation des certifications

Compétences transverses mais incluses au sein du périmètre du conseil et de l'ingénierie en environnement

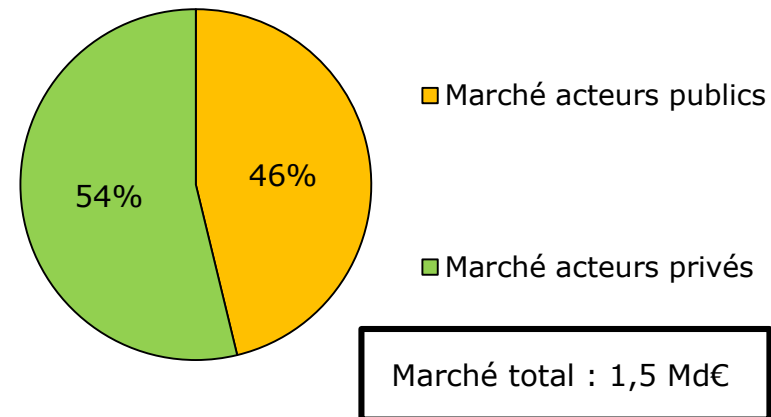
- Compétences techniques expertes sur les process industriels, voire ruptures technologiques pour trouver de nouveaux gisements d'économies d'énergie
- Expertise sectorielle
- Compétences en analyse de risques, en sécurité des personnes
- Compétences juridiques et réglementaires (du pays de l'intervention)
- Maîtrise des procédures de certification
- Ingénierie financière
- Conduite du changement / pédagogie / concertation / sciences humaines et sociales
- Compétences managériales
- Langues étrangères
- Développement commercial
- Analyse, synthèse



3.4 - Estimation du marché France de l'ingénierie et du conseil en environnement en 2012 (1/2)

- Selon cette première proposition de périmètre du conseil et de l'ingénierie en environnement, **le marché France en 2015 estimé à environ 1,5 Md€**
- On constate **une répartition plutôt équilibrée** entre les acteurs publics et les acteurs privés en 2015
 - ✓ **Les acteurs privés représentant plus de 54 % du marché**
 - Dont environ 40 à 50 % de prestations d'études d'impacts, d'études de danger...
 - ... mais une tendance à **la baisse du poids des porteurs des grands projets** à horizon 2020
 - A contrario, des **demandes croissantes** à venir provenant des **industriels et acteurs du bâtiment**
 - ✓ **Les acteurs publics représentant une part de marché légèrement inférieure (46 %)** malgré un rôle prépondérant dans l'impulsion du marché
 - Les principaux donneurs d'ordre étant les collectivités locales (Communes / EPCI)
 - Des réformes territoriales confortant **la montée en puissance des EPCI et des Régions**, aux dépens des communes

Répartition du marché France en 2015 selon le type de donneurs d'ordres (Md€)



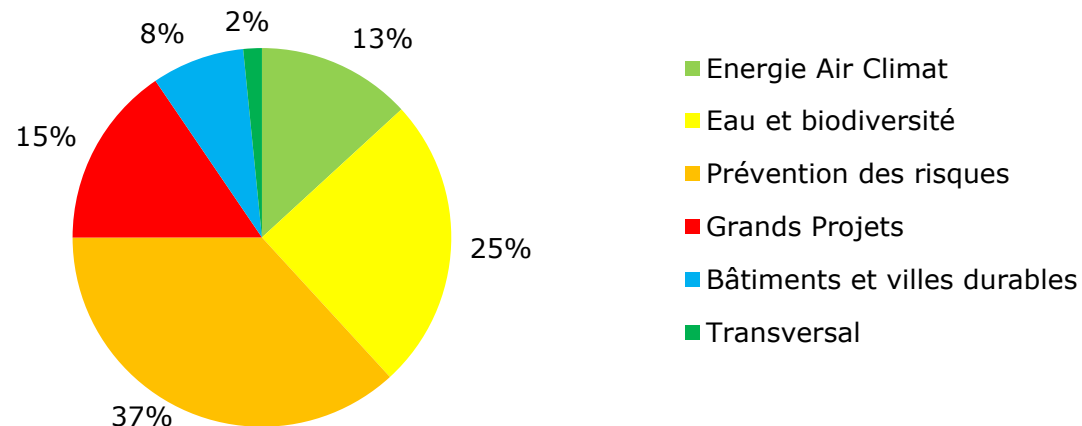


3.4 - Estimation du marché France de l'ingénierie et du conseil en environnement en 2012 (2/2)

- Un marché **important** dans le domaine **Prévention des risques** avec **37 % de part de marché**
- La présence notoire de 2 **domaines majeurs « historiques »**, ayant été fortement impulsés par la réglementation
 - ✓ **Les grands projets**, avec des volets études d'impacts et études spécifiques représentant la quasi-totalité des demandes en conseil et ingénierie en environnement
 - ✓ **L'eau et la biodiversité**
- **L'émergence de 2 autres domaines**, également impulsés par la réglementation et **dont les acteurs commencent peu à peu à tirer le marché et à dépasser le simple cadre réglementaire**
 - ✓ **L'énergie, air, climat**
 - ✓ **Les bâtiments et villes durables**

Répartition du marché France par grands domaines en 2012

Marché total : 1,5 Md€



3.4 - Evaluation de la demande en France en conseil et ingénierie en environnement à 5 ans (1/3)

■ Une première projection à horizon 5 ans relativement prudente compte tenu du contexte actuel : **stabilité du marché à horizon 2020** :

- ✓ Des réformes territoriales en cours qui auront pour conséquence :
 - L'arrêt d'une partie des commandes jusqu'à horizon 2018 : les besoins des collectivités s'exprimant plus en termes organisationnels
 - La rationalisation des acteurs publics, avec une diminution du nombre d'interlocuteurs (ex. passage de 22 à 13 régions), donc de clients potentiels...
 - **Une redistribution des compétences au détriment des départements**
 - ... avec des budgets qui continueront à priori à se contracter

- ✓ Des besoins variables selon les acteurs privés :
 - Une baisse certaine du nombre de grands projets en France
 - A l'inverse des besoins croissants à venir pour les autres acteurs privés
 - Une réglementation toujours plus exigeante
 - Une sensibilité croissante des acteurs aux gains de compétitivité à réaliser via des actions en faveur de la protection de l'environnement
 - Une demande croissante pour des missions de suivi, d'amélioration et de mesures correctives

3.4 - Evaluation de la demande en France en conseil et ingénierie en environnement à 5 ans (2/3)

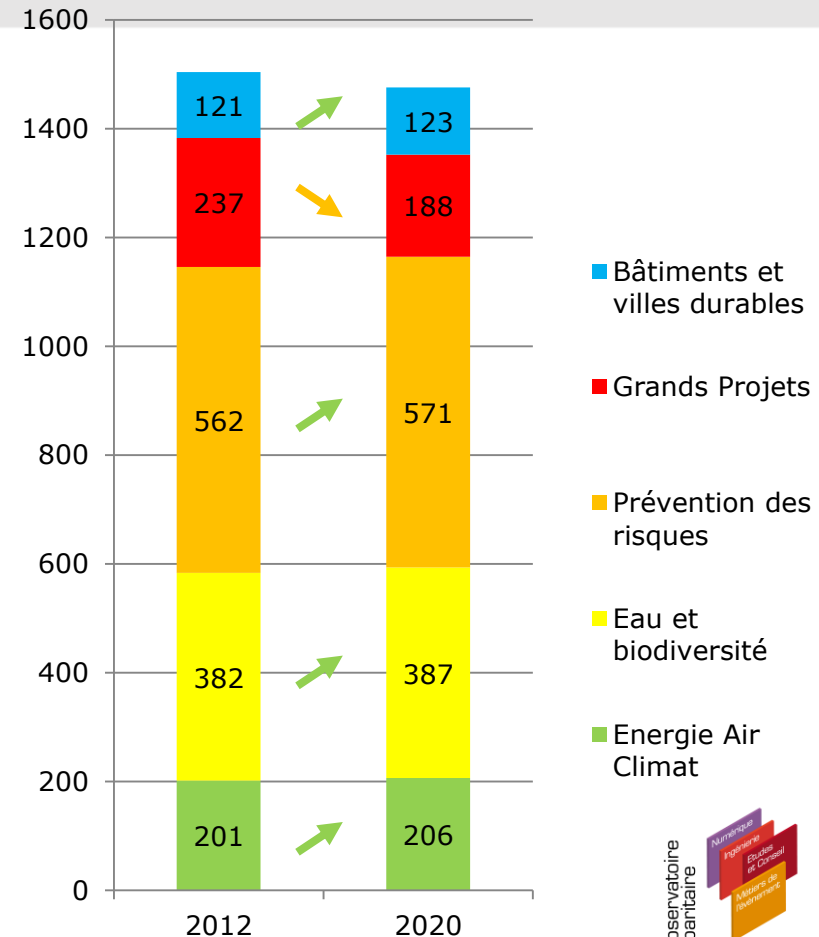
■ Des **domaines moteurs** qui tireront le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement à horizon 2020

- ✓ **Prévention des risques :**
 - Une réglementation toujours plus exigeantes et des entreprises de plus en plus sensibles aux questions environnementales et aux gains de compétitivité liés
- ✓ **Bâtiments et villes durables :**
 - Des professionnels qui tirent d'ores et déjà le marché, en avance par rapport aux exigences réglementaires
 - Malgré une conjoncture difficile quant aux nouveaux projets, des besoins croissants à venir sur le suivi et l'évaluation de la performance des installations

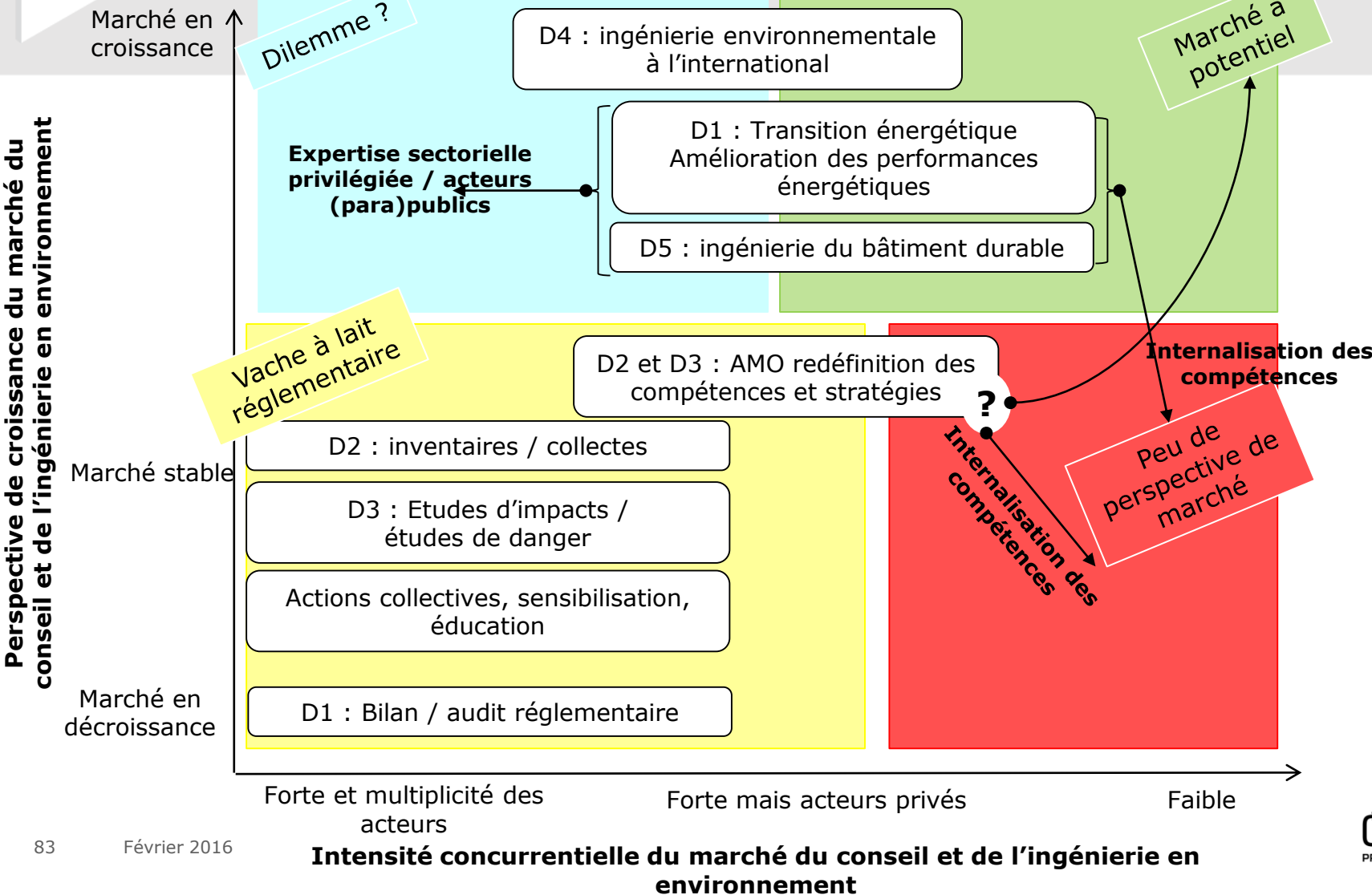
■ Un **manque de visibilité** sur d'autres domaines

- ✓ **Eau et biodiversité :**
 - De forts besoins à venir au dire de l'ensemble des acteurs, compte tenu des redéfinitions des compétences et de l'état des réseaux...
 - ... mais aucune certitude sur la capacité financière des acteurs publics, notamment les EPCI, à réaliser ces démarches
- ✓ **Energie, air et climat :**
 - De la même manière, des démarches importantes en termes de transition énergétique et d'objectifs à atteindre, mais peu de visibilité sur les marges de manœuvre des acteurs publics, qui restent les principaux donneurs d'ordres du domaine
 - Une demande vraisemblablement croissante des entreprises, à la fois soumises à la réglementation (ex. audit énergétique) mais aussi de plus en plus sensibilisées aux enjeux économiques liés à l'environnement

Evolution du marché du conseil et d'ingénierie en environnement entre 2012 et 2020 en France par grands domaines (M€)



3.5 - Conseil et ingénierie en environnement en France un marché en pleine évolution...





3.5 - ... posant un certain nombre de questionnements pour le développement des entreprises de la Branche

■ **Les activités « cœur de métier » : une zone à risque ?**

- ✓ Une partie importante du marché tirée par la « vache à lait réglementaire »
 - Certes des réglementations de plus en plus exigeantes...
 - ...mais des budgets qui risquent de se restreindre (cf. partie 2)
 - Et une faible valeur ajoutée perçue par les acteurs de la demande dans les prestations concernées
 - D'où un nombre croissant d'acteurs se positionnant, en tirant souvent les prix vers le bas
 - Associations
 - Acteurs parapublics
 - Et une tendance forte à venir à l'internalisation des compétences

■ **Des potentiels de marché restant à conforter à condition de sortir du « cœur de métier » du conseil et de l'ingénierie en environnement**

- ✓ Une partie du marché à tester en phase 2 auprès des acteurs français : le « dilemme »
 - Des projets en croissance...
 - ...mais des compétences dépassant largement le conseil et l'ingénierie en environnement (expertise sectorielle, international...)
 - D'où de nombreux concurrents « experts sectoriels » se positionnant sur le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement
 - Acteurs Parapublics : Laboratoires / centres techniques experts
 - Grandes sociétés de conseil et d'ingénierie, développant une expertise (plus ou moins poussée) en environnement
- ✓ Une zone de « marché à potentiel » demandant également d'aller au-delà des compétences en environnement
 - Des besoins potentiels à venir à condition d'accompagner les acteurs de la demande dans la maturation de leurs attentes...
 - ...en abordant l'environnement de manière globale et transversale
 - De la conception : à la fois stratégique, mais aussi opérationnelle et jusqu'au suivi et à l'évaluation (comportant les mesures correctives)
 - Des aspects juridiques, administratifs et réglementaires
 - De la mise en œuvre organisationnelle
 - Au financement de la démarche (investissements, fonctionnements, retours sur investissements...)

3.5 – Autres perspectives du conseil et de l'ingénierie en environnement : l'international

■ Rappel des enjeux et perspectives de marché

- ✓ Des zones géographiques et des niveaux de développement inégaux, mais des besoins croissants, recherchant des compétences similaires à celles proposées par les entreprises françaises
- ✓ Des politiques environnementales de plus en plus ambitieuses engendrant des perspectives de croissance du marché mondial, et en particulier du marché européen

■ Conditions d'accès aux marchés internationaux

- ✓ Une connaissance fine du contexte réglementaire et juridique du pays
- ✓ Une dimension souvent importante de la concertation / enquête publique qui nécessite une acculturation au pays
- ✓ Un recours aux prestataires locaux imposés par le commanditaire du projet (souvent un pourcentage d'activités devant être réalisé en local)
→ nécessité de disposer d'implantations sur les marchés cibles

Partie 3 – Analyse de l'offre

- 1 – Caractérisation des entreprises de la Branche intervenant dans le conseil et l'ingénierie en environnement
- 2 – Tendances et évolutions du marché du conseil et de l'ingénierie en environnement (vision offre)
- 3 – Synthèse sur le marché du conseil et de l'ingénierie et ses évolution à 5 ans (complétée avec la vision de l'offre)



Partie 3 - Analyse de l'offre

1 – Caractérisation des entreprises de la Branche intervenant dans le conseil et l'ingénierie en environnement

- 1.1 - Caractérisation des entreprises du marché – éléments clés
- 1.2 - Zoom sur les grandes typologies d'entreprises intervenant sur le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement

1.1 - Caractérisation des entreprises du marché

Introduction méthodologique (1/2)

- Afin de caractériser les entreprises françaises du conseil et de l'ingénierie en environnement, nous avons mobilisé différentes sources :

- ✓ **Le retraitement du fichier FAFIEC :**

- Une suppression des doublons liés aux contacts proposés pour chaque entreprise
- Un tri par codes NAF en supprimant le code 7021Z - Conseil en relations publiques et communication
- La suppression des entreprises appartenant à la branche événementiel

- ... mais un manque de caractéristiques spécifiques ne permettant pas un tri efficace (plus de 14 000 entreprises encore présentes) et rendant l'extrapolation par ce biais impossible
- Et l'absence d'informations économiques (chiffre d'affaires, ...)
- Un fichier utilisé pour la réalisation des entretiens

- ✓ **L'extraction et le retraitement d'informations DIANE :**

- Deux critères utilisés pour l'extraction initiale
 - Description de l'activité comprenant le terme « environnement »
 - Codes NAF 7112B
- Une vérification des 200 premières entreprises pour s'assurer qu'elles interviennent bien sur le marché
- La mise en cohérence avec les retours d'entretiens qualitatifs
- Le retraitement du chiffre d'affaires (cf. page suivante)

1.1 - Caractérisation des entreprises du marché

Introduction méthodologique (2/2)

- Un retraitement effectué sur les chiffres d'affaires et les effectifs pour estimer au plus proche la part d'activité liée au conseil et à l'ingénierie en environnement
 - ✓ Retraitement effectué sur les 180 premières entreprises
 - ✓ Hypothèses retenues :
 - Pour les ETI, nous avons effectué un retraitement spécifique au cas par cas du CA groupe des grandes sociétés de conseil et d'ingénierie qui ne sont pas des spécialistes de l'environnement afin de retirer le CA réalisé sur des prestations externes à l'environnement (Ex : construction, infrastructures...)
 - En ce qui concerne la part de chiffre d'affaires à l'international, nous avons posé les hypothèses suivantes pour chaque catégorie :
 - 30 à 35% des activités des ETI
 - 20 à 25 % des activités des Grandes PME
 - 10 à 15 % du CA des PME intermédiaires
 - 5% du CA des Petites PME
 - Moins d'1 % des activités des indépendants/TPE
 - Un ajustement des effectifs pour conserver un ratio CA / effectif cohérent par rapport aux retours obtenus lors de nos entretiens auprès des PME et ETI

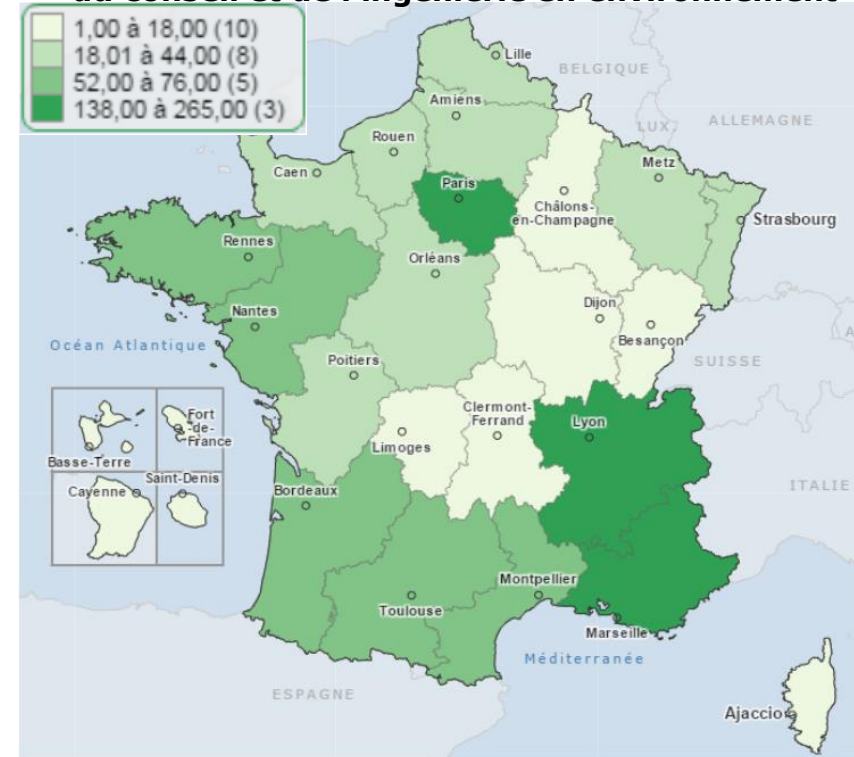
- Une segmentation de l'offre réalisée à travers la clé de répartition suivante :
 - ✓ Indépendants / TPE : effectif < 10 salariés
 - ✓ Petites PME : 9 < effectif < 50
 - ✓ PME intermédiaires : 50 < effectif < 100
 - ✓ Grandes PME : 99 < effectif < 250
 - ✓ ETI : effectif > 249 salariés



1.1 - Les chiffres clés des entreprises françaises intervenant sur le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement (en 2014)

- Un marché français composé d'environ **1 240 entreprises représentant 15 030 emplois**
- Un **chiffre d'affaires cumulé des sociétés de conseil et d'ingénierie** de l'ordre de **1,6 Mds d'€ (en France et à l'international)**
- Une part du chiffre d'affaires à **l'international estimée à environ 350 M€**
 - ✓ Les ETI réalisant environ 30 à 35 % de leur activité à l'international
 - ✓ Les PME oscillant entre 5 et 25 %
 - ✓ Les activités à l'international des TPE / indépendants représentant moins de 1% (essentiellement des expertises ponctuelles)
- **La présence d'entreprises sur l'ensemble du territoire, des régions à plus forte concentration**
 - ✓ Des entreprises principalement concentrées en Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA (45 % des entreprises; sièges sociaux et bassins industriels importants)
 - ✓ Des régions captant un grand nombre d'entreprises : Bretagne (76 entreprises) , Aquitaine (68),... (des régions avec de forts enjeux environnementaux)
 - ✓ Des zones géographiques un peu moins pourvues : arc allant du Limousin à la Champagne Ardenne, ainsi que les DOM/TOM

Répartition géographique des entreprises françaises du conseil et de l'ingénierie en environnement



Sources : Diane, retraitement Katalyse

1.1 – La segmentation de l’offre en conseil et ingénierie en environnement

3 grandes typologies d’entreprises intervenant sur le marché

■ Un marché relativement concentré : un poids important des ETI

- ✓ A peine une 20aine d’acteurs français...
- ✓ ...mais pèsent 32 % des effectifs

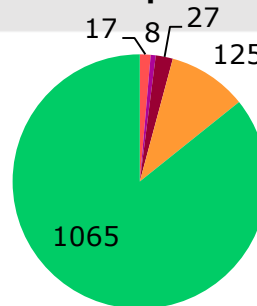
■ Un tissu non négligeable de PME, aux profils hétérogènes (cf. zoom en pages suivantes)

- ✓ Environ 160 entreprises
- ✓ Représentant 40 % des effectifs

■ Une myriade de TPE / indépendants (86 % des entreprises)

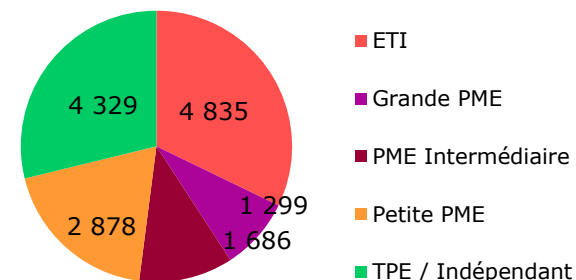
- ✓ Environ 30% des effectifs français

Poids des différentes catégories en nombre d’entreprises en 2014



Total :
1 240 entreprises

Poids des différentes catégories en nombre d’effectifs en 2014 en France









Total :
15 030 emplois

■ L’analyse du panel des entreprises interviewées (60aine d’entreprises) fait ressortir un **chiffre d’affaires moyen par effectif de 83 000 €**

- ✓ Une fourchette allant de 70 à 90 K€ selon les typologies d’entreprises

1.2 – Zoom sur les grandes typologies d’entreprises intervenant sur le marché du conseil et de l’ingénierie en environnement

Synthèse

	TPE / INDEPENDANT	PME			ETI
		Petites PME	PME intermédiaires	Grandes PME	
Part des entreprises	86 %	13 %			1 %
Part des emplois	28 %	40 %			32 %
Périmètre géographique	Très local	Local	National	National et international (≈ 15-25 %)	National et international (≈ 30 à 35 %)
Type de clientèle	Très variable mais un poids non négligeable de publique	Très variable mais un poids non négligeable de publique	Poids encore prédominant de publique mais de plus en plus de privée	Equilibre entre publique et privée	Equilibre entre publique et privée
Spécificités métier	Expertise conseil	Expertise conseil	Expertise conseil	Conseil et ingénierie	Ingénierie AMO – MO
Domaine d’intervention	Majoritairement en Eau et biodiversité et Energie	1 domaine	2 à 3 domaines	Diversité des domaines	Diversité des domaines Fortes activités grands projets
Tendances de développement	  Disparition des plus fragiles mais atout de la souplesse de la structure		 Situation critique pour celles sur les marchés en crise  Développement pour les autres	 Développement international et diversification clientèle	 Développement international et diversification clientèle pour compenser la baisse, baisse de l’activité environnement



1.2 – Zoom sur les grandes typologies d'entreprises intervenant sur le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement

■ Les TPE ou indépendants représentant 1 065 entreprises

- ✓ Rappel : effectif < 10 salariés
- ✓ Des activités majoritairement de **conseil et d'expertise**
- ✓ Une activité en France, souvent sur un **périmètre géographique restreint**
 - A quelques exceptions près d'experts pouvant intervenir sur l'ensemble du territoire national voire à l'étranger
- ✓ Un poids souvent prédominant des **acteurs publics** en termes de clientèle, même si certains se sont spécialisés sur des activités pouvant adresser essentiellement des acteurs privés
- ✓ Des acteurs intervenant majoritairement dans les **domaines « Eau et biodiversité » et « Energie, Air, Climat »**
- ✓ Des interventions sur des **prestations réglementées** en général, des réponses souvent en groupement :
 - Ex. évaluations environnementales
 - Ex. diagnostics, études d'impacts
 - Ex. dossiers réglementaires
- ✓ Des compétences souvent **d'expertises techniques** sur un sujet biodiversité
- ✓ Les tendances de développement des TPE / indépendants :
 - Des entreprises qui parviennent à **maintenir leurs activités** grâce à des coûts de structures plus faibles...
 - **Mais peu de perspectives de développement**
 - **Une intensité concurrentielle importante**



1.2 – Zoom sur les grandes typologies d'entreprises intervenant sur le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement

■ Les petites PME représentant 125 entreprises

- ✓ Rappel : effectif entre 10 à 50 salariés
- ✓ Des activités de **conseil et d'expertise**
- ✓ Une intervention en France, souvent sur un **périmètre géographique restreint**
 - A quelques exceptions près d'experts pouvant intervenir sur l'ensemble du territoire national voire à l'étranger
- ✓ Un poids souvent prédominant des **acteurs publics** en termes de clientèle, même si certains se sont spécialisés sur des activités pouvant adresser essentiellement des acteurs privés
- ✓ Une expertise sur un domaine d'intervention, mais également des connaissances dans les autres domaines
- ✓ **Une spécialisation sur certaines prestations**, entièrement maîtrisées, avec un **début de diversification** pour s'adapter au mieux aux besoins des clients :
 - AMO sur des sujets de leur spécialité
 - Légère diversification en amont ou en aval au cas par cas selon la demande des clients
- ✓ Des compétences **très concentrées sur l'expertise technique**
 - Des profils généralement d'experts dans leur domaine d'études en environnement
 - Très peu de profils généralistes : les chefs de projet sont souvent des experts seniors ou le dirigeant
- ✓ Les tendances de développement des petites PME :
 - Des entreprises commençant à se diversifier en fonction des évolutions du marché tout en restant ancrées dans leur spécialité initiale
 - Des entreprises préférant **conserver leur taille actuelle** (pas de volonté en général du dirigeant de faire grossir sa structure)



1.2 – Zoom sur les grandes typologies d'entreprises intervenant sur le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement

■ Les PME intermédiaires constituées d'environ 27 entreprises

- ✓ Rappel : effectif compris entre 50 et 100 salariés
- ✓ Des activités de **conseil et d'expertise**
- ✓ Des interventions sur une bonne partie du **territoire national**
- ✓ Des expertises pointues dans **un ou deux domaines** reconnus, des dynamiques de développement différentes selon les domaines :
 - Les entreprises en plein essor car se situant sur un marché porteur
 - Les entreprises se trouvant dans une situation à risque, voire en réelles difficultés économiques
- ✓ Une situation potentiellement accentuée par le **poids encore important de la clientèle publique dans certaines PME intermédiaires**
 - En effet, les entreprises en bonne santé financière étant souvent caractérisées par un équilibre entre clients publics et privés
 - Les entreprises plus en difficultés possédant une clientèle en grande majorité publique (> 70%)
- ✓ Les tendances de développement des PME intermédiaires
 - Les entreprises en difficulté **recherchant à atteindre la taille critique de plus de 200 salariés** (évitant ainsi les problèmes de positionnement sur le marché)
 - Trop grandes pour être compétitives vis-à-vis des concurrents indépendants (coûts de structures)
 - Trop petites pour apporter les mêmes compétences que les grandes PME
 - Un début de développement à l'international pour les entreprises en plein essor
 - De manière générale, **des entreprises qui se diversifient / complètent leurs compétences** en fonction des évolutions du marché, notamment par l'acquisition de compétences transverses
 - Ex. numérique
 - Ex effort R&D et innovation



1.2 – Zoom sur les grandes typologies d'entreprises intervenant sur le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement

■ Les grandes PME représentant 8 entreprises

- ✓ Rappel : effectif entre 100 à 250 salariés
- ✓ Des activités de **conseil et d'ingénierie**
- ✓ Des interventions sur l'ensemble du **territoire national** et une part de chiffre d'affaires réalisée à **l'international** ($\approx 15-25\%$)
- ✓ **Un équilibre entre la part des clients publics / privés**
- ✓ **Une diversité des domaines d'intervention** : une activité environnement liée à des projets de moyenne envergure (ex. routes, aménagements de quartier, transport en commun urbains...)
- ✓ Des **prestations volontairement étendues** pour répondre au plus près au besoin des clients :
 - Accompagnement de projet (volet environnemental) de l'amont à l'aval
 - AMO sur les schémas...
- ✓ Des **compétences de plus en plus larges**
 - Des expertises de chargé d'études en environnement
 - Complétées par des profils plus généralistes : chef de projet en charge du bon déroulement de l'opération (notamment sur les volets d'animation, de concertation...)
 - Des compétences périphériques : juridique, urbanisme...
- ✓ Les tendances de développement des grandes PME :
 - Des entreprises qui anticipent un marché stagnant en France et **cherchent à se développer à l'international**
 - Des entreprises qui se **diversifient / complètent leurs compétences en fonction des évolutions du marché, notamment par l'acquisition de compétences externes**
 - Ex. numérique
 - Ex effort R&D et innovation



1.2 – Zoom sur les grandes typologies d'entreprises intervenant sur le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement

■ Les ETI représentant 17 entreprises

- ✓ Rappel : effectif de plus de 250 salariés
- ✓ Des activités **d'ingénierie, d'AMO et de MO** pour lesquelles l'environnement ne constitue qu'une part de l'activité (par exemple 4 % de l'activité pour EGIS, 20 % pour SETEC...)
- ✓ Des interventions sur l'ensemble du **territoire national** et une part de chiffre d'affaires **significative** réalisée à **l'international** (autour de 30 - 35 %)
 - Souvent plusieurs filiales ou implantations à l'étranger
- ✓ **Un équilibre entre la part des clients publics / privés, une part importante de leur activité fournie directement par le groupe**
 - 50 à 80 % de l'activité environnement est nourrie par les autres activités du groupe (grand projet...)
- ✓ **Une diversité des domaines d'intervention**, la capacité à offrir une prestation globale (non uniquement environnementale)
 - Une diversité qui se retrouve dans un ensemble de filiales aux spécialités différentes
 - Quelques filiales sont dédiées à l'environnement (eau, énergie...)
 - Certaines filiales ont une partie seulement de leur activité en environnement
- ✓ Les tendances de développement des ETI :
 - Des entreprises qui se **focalisent plutôt sur les gros projets** possédant une importante rentabilité sur le marché français, délaissant les activités à faible rentabilité (sous-traitance)
 - Des entreprises qui axent leur croissance sur le **développement de leurs activités à l'international**
 - La réforme des collectivités territoriales apparaît comme une opportunité car le regroupement des collectivités va créer des appels d'offres sur de gros projets, où ils pourront faire jouer leur notoriété
 - Cependant à court terme et face à la baisse d'activité, les structures en charge de l'environnement se positionnent également sur quelques appels d'offre locaux, en concurrence avec des structures plus petites. Des tailles de marché et des prix pratiqués qui ne conviennent cependant pas à ce type de structures → une stratégie de court terme (« pour occuper les équipes »)



Partie 3 - Analyse de l'offre

2 – Tendances et évolutions du marché du conseil et de l'ingénierie en environnement (vision offre)

- 2.1 - Analyse de la demande – tendances générales
- 2.2 - Zoom sur les spécificités par grand domaine



2.1 - Analyse de la demande en France

Tendances générales – constats des acteurs de l'offre (1/2)

■ **Un marché français stagnant, une rentabilité des interventions de plus en plus difficile à atteindre**

■ **Des facteurs externes au marché de l'environnement**

- ✓ Un **effet crise** ressenti sur le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement avec retardement (impact en fin 2011, 2012) par rapport au reste de l'économie
- ✓ Des **réformes territoriales** en cours, ayant plusieurs effets
 - Un **arrêt des projets en cours et des nouveauxancements**, du temps de mettre en place les nouvelles organisations
 - **Des clients qui changent** de profils : montée en puissance des EPCI et des Régions, diminution des sollicitations de la part des Conseils Départementaux
 - Des territoires qui grandissent, impliquant une taille critique plus importante exigée des prestataires (y.c. pour les sociétés intervenant en conseil et ingénierie en environnement) mais **moins de missions / appels d'offre en nombre**
- ✓ Des **contraintes fortes sur les dépenses publiques**

■ **Ces facteurs externes impliquent des conséquences spécifiques pour le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement**

- ✓ Une **diminution du nombre de projets**, notamment ceux lancés par les acteurs publics
- ✓ Une contraction du marché ayant incité certains professionnels à **tirer les prix vers le bas**, avec des conséquences non négligeables sur la santé financière des entreprises du secteur (plans sociaux, redressements judiciaires, fermetures...)
- ✓ **Une diminution du montant moyen des prestations** : une tendance au « découpage » des prestations pour diminuer les coûts et les risques (NB : des accompagnements « clé en main » qui répondent bien à la demande, mais qui se voient découpés par étape in fine par les clients)

■ **Dans ce contexte économique peu favorable, l'augmentation des exigences réglementaires liées à l'environnement, qui devrait relancer la dynamique du marché, tend à avoir un effet inverse**

- ✓ Des clients qui ont tendance à se tourner de plus en plus vers les acteurs hors branche pour essayer de diminuer les coûts (cf. page suivante + page sur l'intensité concurrentielle en partie 4)
- ✓ A l'inverse des nouveaux projets abandonnés, les prospects découragés par les exigences et la complexité des réglementations à venir...



2.1 - Analyse de la demande en France

Tendances générales – constats des acteurs de l'offre (2/2)

■ Des difficultés rencontrées également d'un point de vue opérationnel

■ Dans un marché de l'environnement qui se complexifie, **quelques réactions majeures constatées chez les clients des sociétés de conseil et d'ingénierie**

✓ **Une montée en compétence « interne » des clients**

- Au sein des acteurs publics, la création de structures parapubliques ou de postes, concurrents potentiels du marché privé :
 - L'impression d'une meilleure « maîtrise »
 - Le moindre recours aux prestataires externes (diminution des budgets de dépenses externes) au profit du budget de fonctionnement
- Un constat également vrai dans la sphère privée, mais n'empêchant pas le recours aux sociétés de conseil et d'ingénierie en environnement
 - Une standardisation de certaines techniques / méthodologies permettant l'internalisation d'une partie des compétences...
 - ...mais une demande accrue en expertise technique à haute valeur ajoutée

✓ **Le recours à des acteurs hors branche (structures associatives, publiques ou parapubliques existantes du type consulaires / services de l'Etat...)**

- Des budgets moindres compte tenu des financements déjà attribués et de leur objectif d'absence de bénéfice
- La possibilité d'éviter plus facilement la confrontation avec les différentes parties prenantes, et donc d'accélérer le projet

✓ **Une exigence accrue des clients vis-à-vis des prestations réalisées par les sociétés privées de conseil et d'ingénierie, à moyens constants**

- Des clients dorénavant « avertis » sur le sujet environnemental
- Des prestations plus complexes, devant aborder de multiples aspects : environnementaux mais aussi économiques, juridiques, fonctionnels, paysagers, sociaux...

■ La difficulté également de faire passer les dossiers auprès des autorités administratives

- ✓ Une législation qui se durcit, en mouvance perpétuelle et en parallèle des interlocuteurs au sein des instances administratives de moins en moins techniques, devant gérer de plus en plus de dossiers
- ✓ Une lecture des dossiers qui devient donc purement régaliennne, sans prendre en compte leur contexte spécifique
- ✓ Un impact direct sur le coût et la valeur ajoutée des prestations
 - Un allongement des délais pas toujours en adéquation avec les échéances rapides de certains clients
 - Des dossiers devant être révisés, temps passé dans l'explication et la médiation par les sociétés de conseil et d'ingénierie pas toujours budgété

➔ **Un double enjeu pour les sociétés de conseil et d'ingénierie françaises en terme de compétences**




- ➔ **Mettre en avant à la fois leur expertise technique**
- ➔ **mais aussi leur capacité à accompagner leur client sur la faisabilité opérationnelle des projets en apportant des compétences complémentaires (concertation, neutralité, maîtrise des évolutions réglementaires...) dorénavant attendues par les acteurs de la demande**



2.2 - Analyse de la demande

Zoom sur les spécificités par grand domaine

■ Domaine de l'énergie, air, climat




Domaines	Poids actuel des études	Type de prestations	Tendances observées par les acteurs de l'offre
Energie, Air, climat	■ ■ ■ □ □	Audit énergétique / Amélioration de la performance énergétique / SME / accompagnement aux certifications (transition de l'ISO 14001 → ISO 5001)	 Le constat effectif du poids de plus en plus important des questions énergétiques dans la demande
		Stratégie environnementale Accompagnement à la transition énergétique / au développement des ENR	
		Un nouveau besoin qui ne se traduit pas encore en prestation en tant que telle, mais un sujet « qualité de l'air » qui sera de plus en plus présent dans les plans de prévention...	 Emergence de la problématique de l'air avec l'ajout d'un volet « air » dans le Plan Energie Climat
		Atténuation et adaptation au changement climatique Maîtrise des émissions de GES	 La recomposition des besoins et de la demande sur le marché des bilans GES / carbone <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une augmentation de la demande en maîtrise des émissions (notamment l'identification et le déploiement de solutions de réduction et de compensation)



2.2 - Analyse de la demande

Zoom sur les spécificités par grand domaine

■ Domaine de l'eau et la biodiversité

Domaines	Poids actuel des études	Type de prestations	Tendances observées par les acteurs de l'offre
Eau et biodiversité	■■■■□	Inventaire faune flore Collecte cours d'eau Etudes d'impacts Etudes réglementaires	 Des besoins existants mais un marché très tendu, notamment avec la concurrence hors branche
		Evaluation environnementale	 Un marché qui commence à se relancer en termes de projets Des projets de plus en plus complexes et le souhait des clients de sécuriser au maximum les projets L'intérêt de faire appel à une tierce partie
		AMO Schémas régionaux espaces naturels sensibles, de continuité écologique cours d'eau (grand cycle) Etudes de protection des milieux / génie écologique / mesures compensatoires	 Des besoins importants à venir du fait de la mise aux normes par rapport à la législation et à la prévention des catastrophes naturelles
		Etude de danger dans la définition des systèmes d'endiguement	
AMO Gestion des milieux aquatiques Etudes hydrauliques (grand cycle)			










2.2 - Analyse de la demande

Zoom sur les spécificités par grand domaine

■ Domaine de la prévention des risques

Domaines	Poids actuel des études	Type de prestations	Tendances observées par les acteurs de l'offre
Prévention des risques	■ ■ ■ ■ □	Etudes d'impacts et éventuelles études de suivi Etudes danger	 Un marché tiré par la réglementation, néanmoins une tendance des clients à étaler dans le temps les prestations et à découper les prestations en plusieurs étapes et une conjoncture peu favorable
		Cartographie des risques et études techniques (PPRT / PPRN) Modélisation des flux et des impacts Anticipation des risques et nuisances via l'utilisation d'outils de conception (ex. BIM)	 Une demande de plus en plus importantes en modélisation, cartographie, utilisation de logiciels et d'offres digitalisées
		AMO plan de prévention des déchets Etudes techniques valorisation des déchets Conseil en écologie industrielle	 Hausse de la demande notamment en écologie industrielle, accentuée par une prise de conscience manifeste des enjeux et des bienfaits de l'économie circulaire
		Dépollution des sites et sols pollués (Analyse des pollutions/ suivi de chantier / évaluation)	 Un marché en croissance : la montée en puissance de la certification LNE Service Sites et Sols Pollués (SSP) pour garantir la qualité des prestations
		Adaptation au changement climatique Evaluation environnementale à l'échelle d'un territoire et d'un produit/service (analyse cycle de vie, ...) dans un contexte d'économie circulaire	 Des besoins en croissance régulière, notamment portés par la réglementation (loi de transition énergétique et Accord de Paris sur le climat)





2.2 - Analyse de la demande

Zoom sur les spécificités par grand domaine

■ Domaine des grands projets

Domaines	Poids actuel des études	Type de prestations	Tendances observées par les acteurs de l'offre
Grands projets		AMO Ingénierie environnementale / Evaluation environnementale de très grands projets d'infrastructures	Une tendance à la diminution des très grands projets en France
		Ingénierie / évaluation environnementale sur les projets à l'international	Des opportunités clairement identifiées par les sociétés de conseil et d'ingénierie françaises à l'international, un déploiement en cours pour les plus structurées
		Génie écologique, suivi environnemental des projets	Des besoins émergents, une offre souvent construite de l'amont à l'aval par les sociétés de conseil et d'ingénierie

	<u>Légende:</u> Marché dynamique		en émergence		stagnant		en décroissance
--	-------------------------------------	--	--------------	--	----------	--	-----------------

2.2 - Analyse de la demande

Zoom sur les spécificités par grands domaines

■ Domaine bâtiments et villes durables

Domaines	Poids actuel des études	Prestations attendues	Tendances observées par les acteurs de l'offre
Bâtiments et villes durables	■ ■ ■ □ □	Ingénierie du bâtiment durable (solutions environnementales dès la phase amont)	Un secteur de la construction / aménagement urbain tirant plutôt le marché vers le haut sur les nouveaux projets / bâtis avec des exigences importantes sur la performance des constructions et leur intégration dans leur écosystème
		Conception technique de paysage / analyse urbaine / aménagement urbain / Ecologie Urbaine	
		AMO insonorisation acoustique des bâtiments Evaluation et protection contre le bruit dans l'environnement	Renforcement des réglementations sur les bâtiments existants en termes de performances et de diminution des nuisances
		Certifications environnementales du bâtiment (BBC, HQE, BREAM...)	Des besoins d'accompagnement aux démarches de certifications
		Valorisation des éléments de la nature en ville Conception de sols supports d'agriculture urbaine	Emergence des besoins dans l'agriculture urbaine



Partie 3 - Analyse de l'offre

3 – Synthèse sur le marché du conseil et de l'ingénierie et ses évolutions à 5 ans

- 3.1 - Analyse forces / faiblesses – opportunités / menaces
- 3.2 - Intensité concurrentielle : zoom sur la vision des entreprises de la Branche
- 3.3 - Evolutions générales du marché à 5 ans
- 3.4 - Axes de développement envisagés dans ces perspectives
- 3.5 - Impacts sur l'évolution des métiers et des compétences – première approche



3.1 - Analyse SWOT de l'offre actuelle en France (mise à jour avec la vision de l'offre)

Forces

- Une **offre pluridisciplinaire, pas de difficulté rencontrée en général** pour trouver les compétences nécessaires en France
- Des **leaders français** reconnus à l'international, que ce soit des généralistes ou des experts
- L'habitude de travailler avec une réglementation très contraignante en France, permettant de proposer des prestations à haute valeur ajoutée à l'international
- **Une bonne répartition territoriale** des cabinets en France
- Des actions en cours des **sociétés privées de conseil et d'ingénierie pour faire reconnaître leur valeur ajoutée et leur professionnalisme** (ex. charte d'engagement des BE de l'environnement)
- **Un niveau de satisfaction élevé** des acteurs de la demande vis-à-vis des compétences présentes en France
- **Un bon équilibre entre les cabinets de taille importante, plus généralistes** mais en capacité de se positionner sur des projets structurants et la présence **d'entreprises aux expertises pointues**, souvent de taille moindre
- Une **souplesse et réactivité** des sociétés de conseil et d'ingénierie, en perpétuelle adaptation aux besoins de la demande
- **L'habitude de répondre en groupement**

Faiblesses

- Des entreprises en majorité **de petite taille**
- Une **chute globale de la rentabilité** des sociétés de conseil et d'ingénierie françaises
- **Une forte intensité concurrentielle... :**
 - Des prix tirés vers le bas
 - La multiplication du nombre d'acteurs pouvant intervenir sur certains marchés
- ...engendrant notamment un **manque de lisibilité de l'offre**
- Une **forte hétérogénéité dans les prestations réalisées selon le type d'acteur**
- **Encore peu d'innovations** proposées par les prestataires
- **Des profils restant rares :** maîtrise à la fois d'une expertise sectorielle et de l'expertise environnementale (en particulier dans les activités industrielles)
- **Des lacunes dans les compétences transversales** (juridique, financière, SI, communication, numérique...)
- Une problématique récurrente dans **la gestion de projet des groupements**



3.1 - Analyse SWOT de l'offre actuelle en France (mise à jour avec la vision de l'offre)

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">▪ La réforme territoriale, engendrant des nouveaux besoins pour les collectivités prenant des compétences ?▪ Une politique gouvernementale proactive sur le volet environnemental : augmentation des réglementations et incitations▪ Le souci pour les porteurs des grands projets d'assurer leur réalisation en minimisant les risques de refus par les différentes parties prenantes▪ Le développement du marché à l'international▪ Un euro en baisse rendant les acteurs français plus compétitifs à l'export▪ Des acteurs de la demande en attente d'un offre globale à forte valeur ajoutée▪ Une sensibilité aux problématiques de l'environnement de plus en plus ressentie (rôle de promotion efficace effectué par l'ADEME : les entreprises étant de plus en plus réceptives aux gains économiques et environnementaux possibles)▪ L'économie circulaire en plein développement▪ Le développement d'outils technologiques / logiciels / numériques permettant aux sociétés de conseil et d'ingénierie de gagner en productivité et de proposer un nouveau panel d'offres digitalisées	<ul style="list-style-type: none">▪ La réforme des collectivités locales limitant aussi le nombre de clients prospects en volume▪ Une restriction des dépenses publiques▪ De nouveaux besoins à horizon 2018 au plus tôt▪ Une complexité de la réglementation environnementale parfois trop importante, annihilant les volontés des porteurs de projet d'agir▪ Un contexte économique restant morose, d'autant que l'effet crise s'est fait ressentir plus tard sur le marché▪ La maturité du marché français : peu de nouveaux grands projets et investissements industriels▪ Fortes barrières à l'entrée des marchés à l'international et un contexte économique très variable selon les pays (concurrence déjà présentes)▪ L'internalisation des compétences liées au domaine de l'environnement (touchant au cœur de métier pour les entreprises / montée en compétences pour les collectivités)▪ La présence accrue (?) d'acteurs hors branche, entrant en concurrence avec le marché privé (à valider dans la phase 2 complémentaire)▪ Des coûts d'investissement importants (matériel / humain), des permis d'utilisation de certaines technos pouvant devenir des barrières pour une partie des sociétés de conseil et d'ingénierie



3.2 - Intensité concurrentielle : bilan vision offre et demande

- Une concurrence des acteurs hors branche ayant toujours existé...
- ... mais une tendance qui semblerait s'accroître, plusieurs facteurs
 - ✓ Des structures associatives et parapubliques en recherche de relais de financement du fait de la diminution des subventions publiques : développement d'offres de prestations sur le champ du marché privé
 - ✓ A l'inverse, l'avantage perçu par les clients : « l'achat de la paix sociale »
 - Assurance de l'adhésion du projet par la structure qui réalise la prestation... plutôt que de la voir s'opposer au dossier
 - ✓ Un budget moindre pour les acteurs de la demande
 - Certaines prestations réalisées sur le budget de fonctionnement de la structure
 - Dans tous les cas, des prix de journée bien inférieurs (pas d'objectif de rentabilité, pas de TVA, détention des bases de données...)
- Au-delà de l'impact sur le dynamisme du marché français, des répercussions également sur le développement de sociétés de conseil et d'ingénierie françaises à l'international
 - ✓ Ex. pour se positionner sur le marché européen Natura 2000, les prestataires doivent disposer de 5 références minimum, or en France, ONF a réalisé une grande partie des missions...
- Des domaines plus touchés par la concurrence hors branche
 - ✓ Le domaine de l'eau et de la biodiversité
 - ✓ Les évaluations environnementales liées aux projets (aménagements, énergie)
 - ✓ Les plans de prévention du bruit de l'environnement (PPBE)
 - ✓ Les audits énergétiques...
- Les impacts pour les métiers et les compétences des sociétés de conseil et d'ingénierie françaises
 - ✓ Un impact économique direct affectant l'emploi au sein des structures privées : le dumping sur les prix de journée alimenté entre autre par les acteurs hors branche ayant certes permis « d'assainir » quelque peu le marché, mais n'offrant **pas de perspective de développement et donc de recrutement à court terme**
 - ✓ La mobilisation des sociétés de conseil et d'ingénierie pour faire valoir leur **valeur ajoutée, leur neutralité et leur professionnalisme** à l'instar de la charte d'engagement des bureaux d'études dans le domaine de l'évaluation environnementale
- Une analyse complétée dans le cadre de la phase 2 complémentaire



3.3 - Evolutions générales du marché du conseil et de l'ingénierie en environnement à 5 ans en France - ajustement avec la vision de l'offre

■ **La confirmation par les acteurs de l'offre des domaines qui seront moteurs pour le marché, mais une visibilité du marché très court terme (horizon 2016 voire 2017)**

✓ **Eau et biodiversité :**

- De forts besoins à venir compte tenu des redéfinitions des compétences et de l'état des réseaux...
- Des mises à niveau / adaptations en cours des sociétés de conseil et d'ingénierie pour répondre à ces futurs besoins dans un contexte économiquement tendu

✓ **Energie, air et climat :**

- De la même manière, des démarches importantes en termes de transition énergétique et d'objectifs à atteindre, mais peu de visibilité sur les marges de manœuvre des acteurs publics, qui restent les principaux donneurs d'ordres du domaine
- Une demande croissante des entreprises, à la fois soumises à la réglementation (ex. audit énergétique) mais aussi de plus en plus sensibilisées aux enjeux économiques liés à l'environnement
- Une volonté d'agir sur l'aménagement du territoire pour s'adapter aux changements climatiques de plus en plus perçue, renforcée par les récents événements « catastrophes » (ex. inondations dans le Sud-est de la France)

✓ **Bâtiments et villes durables :**

- Des professionnels qui tirent d'ores et déjà le marché, en avance par rapport aux exigences réglementaires
- Malgré une conjoncture difficile, la relance de projets d'aménagement se fait sentir
- Des besoins croissants à venir sur le suivi et l'évaluation de la performance des installations

✓ **Prévention des risques :**

- Une réglementation toujours plus exigeantes et des entreprises de plus en plus sensibles aux questions environnementales et aux gains de compétitivité liés, cependant un ralentissement économique qui pèse fortement sur le développement de ces prestations

■ **Une première projection à horizon 5 ans a priori cohérente même si elle reste très théorique compte tenu du manque de visibilité sur le marché que ce soit des acteurs de l'offre ou de la demande**

- ✓ Une diminution de la demande publique validée par les sociétés de conseil et d'ingénierie
- ✓ Une stabilité de la demande privée à horizon 5 ans (hypothèse volontairement prudente compte tenu de la conjoncture économique)

➔ **Conclusion : un marché français au mieux stable autour d'1,5 Md€ à horizon 5 ans, dont 83 % capté par les sociétés de conseil et d'ingénierie (environ 1,25 Md€), le reste étant pourvu par les acteurs hors branche (cf phase 2 complémentaire)**



3.4 - Axes de développement envisagés par les sociétés de conseil et d'ingénierie françaises dans ces perspectives

■ Dans ce contexte d'évolution du marché du conseil et de l'ingénierie en environnement, **plusieurs axes de travail ont été évoqués par les sociétés de conseil et d'ingénierie françaises**

- ① ✓ **Le travail de sensibilisation et valorisation de leur métier et compétences**
 - En continuant à se positionner sur l'ensemble des champs d'intervention historiques mais en y apportant une plus-value conseil et expertise
 - Ou en décidant de transférer une partie des compétences à leur client (par la formation et l'accompagnement) pour ne conserver que les prestations à plus forte valeur ajoutée (médiation, expertise, accompagnement, conseil)
- ② ✓ **L'innovation**
 - Des travaux de recherche sur l'évolution des méthodologies proposées
 - Des réflexions sur de nouveaux modèles économiques (ex. valorisation des gains environnementaux en termes d'impacts sur l'activité / les emplois générés ? Valorisation des inventaires réalisés auprès d'autres marchés (tourisme...))
 - ... mais, un autofinancement souvent trop faible pour la plupart des petites structures, limitant leurs possibilités d'investissements dans la R&D (malgré les aides pour la compétitivité des entreprises proposées par l'Etat français)
- ③ ✓ **Une révolution numérique touchant également les sociétés de conseil et d'ingénierie françaises, leur permettant à la fois d'optimiser leur process et leur efficacité interne et d'apporter une valeur ajoutée au client. 2 grandes démarches observées**
 - L'utilisation accrue de logiciels pour améliorer le traitement de données (Open Data / Big Data) en termes d'efficacité et de pertinence et apporter plus de valeur ajoutée dans les cartographies SIG / modélisations
 - Ex. la démarche BIM (utilisant un logiciel de modélisation des données du bâtiment) révolutionnant la planification, la création et la gestion dans le secteur du bâtiment
 - Le développement de l'innovation (stimulation en interne et nouvelles offres à proposer aux marchés) :
 - ex. acquisition d'entreprises du domaine du numérique / SI
 - La mise en place de prestations standards automatisées via des services lignes
- ④ ✓ **L'élargissement des domaines d'intervention au-delà de l'environnement pour proposer une offre clé en main**
 - Offre clé en main incluant les études amont, le suivi et la réalisation du projet et l'évaluation de la mise en œuvre
 - Intégration de l'ensemble des dimensions du projet : environnementales, économiques, sociales, urbaines, ... : le passage d'un fonctionnement en mode groupement à l'intégration des compétences en interne (acquisition d'entreprises au sein d'un même groupe)
- ⑤ **Dans une moindre mesure :**
 - La diversification des prestations, avec une part plus importante des interventions dans le domaine de l'énergie
 - Elargissement des offres vers le domaine de la santé souvent en interconnexion avec l'environnement
 - Exemple : qualité de l'air intérieur et extérieur...
- ⑥ ✓ **La diversification de leur clientèle**
 - En France, la volonté d'augmenter la part de prestations auprès des acteurs privés
 - Des ambitions à l'international pour les cabinets les plus structurés (cf. page suivante)



3.4 - Zoom sur le développement à l'international : un relai de croissance pour les sociétés de conseil et d'ingénierie françaises ? (1/2)

■ Un potentiel de marché confirmé par les acteurs interrogés

- ✓ Un marché tiré par la réglementation environnementale qui tend à se renforcer dans l'ensemble des pays
 - Dans les pays émergents, où la question environnementale commence à se poser dans un contexte de crise écologique (ex . Chine, Afrique)
 - Dans les pays européens, avec une homogénéisation des règles
- ✓ Des domaines d'interventions assez larges qui se dessinent
 - Ex. Les éco-quartiers, l'aménagement des villes durables...
 - Ex. la gestion des eaux pluviales et la gestion des risques d'inondations (principalement en Afrique) en plein essor, bien aidée par la diplomatie économique française et les labels

Rappel de l'estimation des activités à l'international des entreprises françaises (2014)

≈ 350 M€ de CA
Entre 30 et 50 entreprises concernées

■ Toutefois, une mise en œuvre effective des réglementations qui est encore très diverse d'un pays à l'autre et d'un secteur d'activité à l'autre

- ✓ Ainsi le secteur minier dont les activités sont observées et cotées en bourse va souvent au-delà des réglementations du pays d'implantation

■ Une bonne image des cabinets français en environnement

- ✓ Une réglementation et mise en œuvre de la réglementation particulièrement importante en France → capacité à répondre à des besoins exigeants
- ✓ Des ETI intégrant différents savoir faire et capable d'apporter une réponse opérationnelle et pragmatique au client : valeur ajoutée du **conseil** apporté
 - Il ne s'agit pas seulement d'analyser les impacts mais de proposer les actions opérationnelles pour apporter les réponses adaptées



4.5 - Zoom sur le développement à l'international : un relai de croissance pour les sociétés de conseil et d'ingénierie françaises ? (2/2)

■ Des barrières à l'entrée importantes :

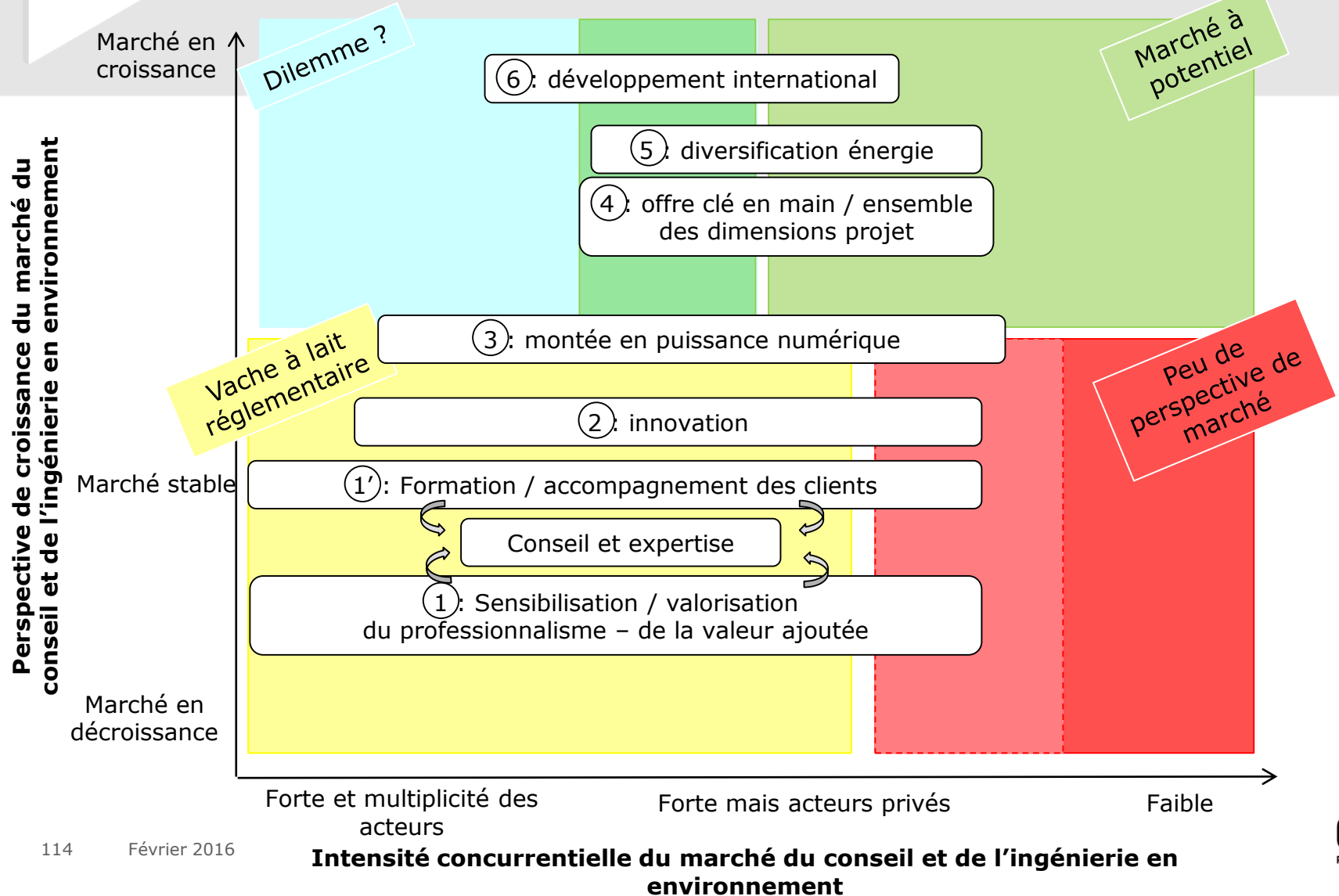
- ✓ Une concurrence forte :
 - Des sociétés de conseil et d'ingénierie en environnement anglo-saxonnes et d'Europe du Nord ayant une très bonne réputation
 - Des cabinets locaux plutôt performants en Europe de l'Est...
- ✓ Un niveau de prix des cabinets français peu compétitif pour certains marchés, notamment sur le suivi et la réalisation des travaux ; pour les études préalables, un positionnement prix / jour élevé compensé par une bonne productivité (les prix au forfait sont compétitifs)
- ✓ Des Pays instaurant des barrières à l'entrée : en Amérique du Nord et du Sud le marché de l'ingénierie environnementale est réglementé
 - Ainsi pour conduire une mission au Canada, il faut que l'équipe dispose de diplômes reconnus au Canada, et avoir les agréments nécessaires

■ Des marchés accessibles pour les sociétés de conseil et d'ingénierie les plus solides et structurées

- ✓ Des investissements importants (temps à passer, recrutements de profils spécifiques et expérimentés, implantations...)
 - Le recrutement de profils seniors, avec 10 à 15 ans d'expérience dans la zone géographique et le domaine sectoriel concernés, souvent obligatoires pour gagner des projets
 - L'acculturation nécessaire aux pratiques du pays cible...
 - ... nécessitant une implantation locale (via une filiale ou un partenaire)
- ✓ Des projets souvent de taille importante (marché de 7M€ pour une opération Natura 2000 en Turquie) nécessitant une taille critique que la plupart des entreprises françaises n'ont pas
- ✓ Une stratégie « d'attaque en meute » : les cabinets cherchent à s'associer avec des grandes entreprises nationales de BTP /énergie, notamment pour répondre ensemble à des projets structurants à l'international

3.4 - Conseil et ingénierie en environnement en France

Le positionnement des sociétés de conseil et d'ingénierie françaises dans un marché en pleine évolution...





3.4 – Bilan sur l'adéquation de l'offre des entreprises françaises en conseil et ingénierie en environnement à la demande du marché en France

- **Le constat partagé par l'offre et la demande de la baisse de dynamique du marché français sur les 2 dernières années**, ayant eu différentes conséquences selon les sociétés de conseil et d'ingénierie :
 - ✓ **Pour les entreprises les plus structurées**, la capacité à tenir sur le marché français malgré une diminution de la rentabilité et du volume de missions. Le déploiement de pistes de développement :
 - **À l'international** : un potentiel de développement restant néanmoins à confirmer dans les prochaines années
 - Mise en place d'un **offre intégrée** permettant de répondre aux besoins des clients (de plus en plus larges et complexes)
 - ✓ Mais le constat également sur les 2 dernières années **d'un bon nombre d'entreprises ayant subi a minima des pertes, et pour les plus touchées des plans sociaux, redressements judiciaires, fermetures...**

- Des acteurs de l'offre espérant une **reprise du marché** en s'appuyant sur des signaux positifs, aussi remontés par la demande (mais qui ne retrouvera pas sa dynamique passée)
 - ✓ Un durcissement de la législation
 - ✓ Une plus grande sensibilité des acteurs de la demande à la thématique
 - ✓ Des thématiques sur lesquelles les acteurs commencent à dépasser le cadre réglementaire
 - La transition énergétique / performance énergétique
 - Le bâtiment durable
 - L'écologie industrielle / l'économie circulaire...

- **Mais une visibilité à très court terme**, du côté de la demande et de l'offre, des difficultés à se projeter au-delà de 2018 et des **conditions de marché qui seront dans tous les cas moins favorables**
 - ✓ Une tendance au lotissement des marchés qui commence à s'affirmer de plus en plus : la demande devenant frileuse et préférant minimiser les risques et étaler les dépenses
 - ✓ Des prix de journée qui restent bas, une baisse des marges
 - ✓ Des risques financiers de plus en plus importants pour les sociétés de conseil et d'ingénierie du fait des démarches administratives de plus en plus complexes et chronophages

- **Des demandes venant des clients comprises par les acteurs de l'offre, qui commencent à se structurer en conséquence**
 - ✓ La capacité à accompagner un client tout au long de la démarche et à connecter l'environnement avec les dimensions juridiques, financières, sociales....
 - ✓ Le développement d'expertises sectorielles en complément de l'expertise environnementale

3.5 - Les impacts sur l'évolution des métiers et des compétences des sociétés de conseil et d'ingénierie en environnement – première approche

■ **les tendances générales observées en matière de recrutement**

- ✓ Une stabilisation des équipes, notamment pour les sociétés de conseil et d'ingénierie ne travaillant qu'en France (compte tenu des perspectives du marché français)
- ✓ Une croissance potentielle des effectifs pour les sociétés de conseil et d'ingénierie se positionnant sur les marchés à l'international (en cas de succès !)

■ **Les tendances générales observées en matière de profils recherchés**

- ✓ **Des profils « experts » de niche** (notamment en lien avec les différents écosystèmes touchant la biodiversité) toujours recherchés ⇔ considérés par les sociétés de conseil et d'ingénierie comme des métiers en tension
 - Ex. Une raréfaction des naturalistes avec une spécialité dans la flore
- ✓ Des profils recherchés avec des **compétences multiples** (technique, managériale, d'animation et de concertation, voire commerciale...) :
 - Par conséquent, moins de recrutement de jeunes diplômés sur les prochaines années, et dans les juniors recrutés, de plus en plus d'attention portée sur l'appétence potentielle à la relation client/médiation...
 - ... et plus de recrutements de profils expérimentés (> 5 ans pour les projets en France, souvent > 10 ans pour les projets à l'international)
- ✓ **Une mixité des équipes de plus en plus recherchée**
 - Le passage d'équipes composées à quasiment 100 % d'universitaires en environnement ou d'ingénieurs spécialisés en environnement...
 - ... à des équipes intégrant des profils ingénieurs d'autres formations (ex. BTP, numérique...)
 - ... voire des profils non techniques avec une sensibilité environnementale (ex. formations sciences PO, voire écoles de management) et possédant des connaissances plus généralistes (juridique, économique, communication, gestion de projet...)



Partie 4 – Analyse des acteurs hors branche

- 1 – Caractérisation des acteurs hors branche intervenant dans le domaine de l'environnement
- 2 – Positionnement des acteurs hors branche
- 3 – Synthèse et impacts sur les perspectives à 5 ans de la profession

Partie 4 - Analyse des acteurs hors branche



1 – Caractérisation des acteurs hors branche intervenant dans le conseil et l'ingénierie en environnement

1.1 - Caractérisation des acteurs hors branche
du marché

1.2 - Zoom sur les grandes typologies d'acteurs



1.1 – Caractérisation des acteurs hors branche du marché

Introduction méthodologique

- **L'identification de 5 types d'acteurs hors branche pouvant intervenir sur le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement :**
 - ✓ Les Associations
 - ✓ Les Chambres consulaires
 - ✓ Les Etablissements Publics (EPIC & EPST)
 - ✓ Les Centres Techniques
 - ✓ Les Ingénieries publiques locales

- **Pour chaque type d'acteurs, la rédaction d'une fiche de présentation indiquant :**
 - ✓ Les principales missions
 - ✓ Le mode de financement
 - ✓ Les caractéristiques clés
 - ✓ Les liens avec l'environnement et les domaines concernés
 - ✓ Le dénombrement des acteurs

- **Plusieurs sources mobilisées pour le dénombrement des acteurs hors branche :**
 - ✓ Les sites internet ressources (ex : FNE, France Bénévolat, Portails des chambres consulaires, AFEPTB, AFCRT, Fédération des PNR, réseau CTI, ...)
 - ✓ Les études et rapports sur les acteurs concernés (ex: Baromètre EPLscope 2015, rapport gouvernemental sur les CTI...)
 - ✓ Les recherches presses sur l'actualité de la filière (ex : Les Echos, Le Figaro...)
 - ✓ Les retours d'entretiens et éventuels documents transmis par les personnes interrogées

1.1 – Caractérisation des acteurs hors branche du marché - Synthèse et chiffres clés (1/2)

■ Les Associations

Des acteurs majeurs de l'action environnementale sur les territoires (préservation, conservation, expertise sur certaines espèces) ainsi qu'en matière d'intervention auprès des parties prenantes (formation, sensibilisation...), en particulier dans le domaine « Eau et Biodiversité » ; Un fort ancrage local

■ Liens avec l'environnement



■ Dénombrement

- ✓ Une 40aine d'associations au rayonnement national
- ✓ ≈ 3 000 associations locales (incluant les CPIE, les antennes de la FNE...)

■ Les Chambres Consulaires

Des acteurs accompagnant leurs entreprises ressortissantes sur les thématiques environnementales impactant leur compétitivité (en particulier sur les thématiques d'économie d'énergie, gestion des déchets, réglementations...) ; une intervention géographique sur leur territoire uniquement

■ Liens avec l'environnement



■ Dénombrement

- ✓ 145 Chambres de commerce (CCI)
- ✓ 110 Chambres d'agriculture (CA)
- ✓ 107 Chambres des métiers (CMA)

■ Les Etablissements Publics (EPIC & EPST)

Des acteurs au rayonnement national, en charge d'une mission d'intérêt général et ayant développé des domaines d'expertise de pointe, dont l'environnement est une partie intégrante

■ Liens avec l'environnement



■ Dénombrement

- ✓ 7 structures en France intervenant de manière directe dans le domaine de l'environnement

1.1 – Caractérisation des acteurs hors branche du marché - Synthèse et chiffres clés (2/2)

■ Les Centres Techniques (CTI & CRT)

Des acteurs au rayonnement national/régional détenteurs d'une « expertise sectorielle », et intervenant auprès des entreprises de leur filière dans l'accompagnement aux démarches d'innovation, traitant de ce fait de problématiques environnementales

■ Liens avec l'environnement



■ Dénombrement

- ✓ 21 CTI
 - ✓ 72 structures labellisées CRT
- Dont intervenant dans le domaine de l'environnement :**
- ✓ 7 CTI
 - ✓ 3 CRT
 - ✓ 2 structures « mixtes » (CTI ayant le label CRT)

■ Les acteurs de l'ingénierie publique locale

Des acteurs aux statuts variés, intervenant dans le domaine de l'environnement sur un territoire bien délimité et principalement pour des missions de délégation de compétences des collectivités

■ Liens avec l'environnement



■ Dénombrement

- ✓ 39 EPTB (Etablissements Publics Territoriaux de Bassin)
- ✓ 51 PNR (Parcs Naturels Régionaux)
- ✓ 29 CEN (Conservatoires d'Espaces Naturels)
- ✓ 170 EPL (Etablissements Publics Locaux)



1.2 – Zoom sur les grandes typologies d'acteurs : Les Associations

Des acteurs majeurs de l'action environnementale sur les territoires en particulier sur le domaine eau et biodiversité

■ Missions / vocations

- ✓ Actions de préservation de l'environnement et de conservation des espèces
- ✓ Etudes, expertises et inventaires
- ✓ Actions auprès des parties prenantes : formation, sensibilisation, lobbying, actions en justice

■ Mode de financement : varié, et variable d'une structure à l'autre

- ✓ Subventions publiques
- ✓ Cotisations des membres, mécénat et dons
- ✓ Activités lucratives (études et expertises, vente de marchandises, ateliers, conférences, formations...)

■ Caractéristiques notables

- ✓ Fort ancrage territorial des acteurs (y compris pour les acteurs au rayonnement national disposant le plus souvent d'agences locales)
- ✓ Acteurs historiquement spécialisés sur une expertise environnementale, le plus souvent dans le domaine et l'eau et de la biodiversité

■ Dénombrement

- ✓ Une 40aine d'associations au rayonnement national
- ✓ Environ 3 000 associations locales

■ Liens avec l'environnement



■ Exemples d'acteurs

- ✓ France Nature Environnement
- ✓ FRAPNA
- ✓ OPIE
- ✓ LPO

■ Domaines concernés

- ✓ Eau et biodiversité
- ✓ Energie, air et climat
- ✓ Prévention des risques

1.2 – Zoom sur les grandes typologies d'acteurs : Les Chambres Consulaires

Des acteurs accompagnant les entreprises sur les thématiques environnementales impactant leur compétitivité (économie d'énergie, gestion des déchets, réglementations...)

■ Missions / vocations

- ✓ La représentation des acteurs privés du secteur économique auprès des pouvoirs publics
- ✓ La mise en place d'activités d'appuis aux acteurs économiques, filières, territoires
- ✓ (éventuellement) la gestion d'infrastructures (ports, établissements de formation)

■ Mode de financement :

- ✓ Taxes et redevances (fonds publics collectés)
- ✓ Subventions
- ✓ Activités lucratives, services

■ Caractéristiques notables

- ✓ Un mode de fonctionnement et des champs d'actions harmonisés au sein de chaque réseau, mais une certaine autonomie des chambres locales pour développer leurs propres dispositifs d'appuis (selon thématiques d'intérêt, filières stratégiques...)
- ✓ Plusieurs réformes en cours des chambres consulaires, renforçant l'harmonisation de leur fonctionnement à l'échelle régionale
- ✓ Le champs de l'environnement traité au sein des chambres comme un domaine (parmi d'autres) contribuant à la compétitivité des entreprises

■ Dénombrement

- ✓ 145 Chambres de commerce (CCI)
- ✓ 110 Chambres d'agriculture (CA)
- ✓ 107 Chambres des métiers (CMA)

■ Liens avec l'environnement



■ Exemples d'acteurs

- ✓ Chambre d'agriculture de la Meuse
- ✓ CCI de Montpellier
- ✓ CMA de Lyon

■ Domaines concernés

- ✓ Energie, air et climat : principalement la thématique « économie d'énergie »
- ✓ Prévention des risques : principalement la thématique « gestion des déchets » (éventuellement, l'économie circulaire)
- ✓ « Eau et biodiversité » pour les chambres d'agriculture uniquement

1.2 – Zoom sur les grandes typologies d'acteurs : Les Etablissements Publics (EPIC* & EPST**)

* Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial / ** Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique

Des acteurs intervenant sur des domaines d'expertise de pointe, dont l'environnement est une partie intégrante

■ Missions / vocations

- ✓ Des missions d'intérêt général et la gestion d'une activité de service public (notamment de recherche scientifique)
- ✓ La réalisation d'études et d'expertises spécifiques en réponse à des demandes émanant des secteurs publics et privés

■ Mode de financement :

- ✓ Fonds publics pour la réalisation des missions d'intérêt général (part variable selon les acteurs)
- ✓ Activités lucratives : études, expertises, activités annexes (ex. : pour l'ONF, la vente de bois; ex. : revenus des licences et des brevets pour l'INRA ...)

■ Caractéristiques notables

- ✓ Des interventions/une expertise dans un champs d'activités restreint (ex : la Forêt, l'Agronomie, le Bâtiment...), mais une forte pluridisciplinarité des équipes
- ✓ Des acteurs à la pointe de la recherche dans leur domaine respectif et en mesure de se positionner sur les projets les plus complexes
- ✓ Un rayonnement national des acteurs, l'intervention possible sur des projets internationaux (de recherche et/ou de conseil filière spécifique)

■ Dénombrement

- ✓ 7 structures en France intervenant de manière directe dans le domaine de l'environnement

■ Liens avec l'environnement



- ✓ Des divisions / services spécifiquement dédiés aux problématiques liées à l'environnement

■ Exemples d'acteurs

- ✓ ONF
- ✓ BRGM
- ✓ CSTB
- ✓ CNRS
- ✓ INERIS
- ✓ INRA
- ✓ IRSTEA

■ Domaines concernés

- ✓ Tous (spécialisation de chaque acteur dans 1 à 2 domaines en particulier)

1.2 – Zoom sur les grandes typologies d'acteurs : Les Centres Techniques (CTI* et CRT**)

* Centre Technique Industriel / ** Centre de Ressources Technologiques (label du Ministère de l'Enseignement Sup. et de la Recherche)

Des acteurs intervenant sur les problématiques environnementales dans le cadre de leurs accompagnements réalisés auprès des entreprises sur les thématiques d'innovation

■ Missions / vocations

- ✓ L'accompagnement des entreprises dans leurs démarches d'innovation : études, AMOA, appuis techniques, formations ...
- ✓ (pour les CTI principalement) La réalisation de missions d'intérêt collectif pour le compte des entreprises de leur filières respectives ou d'acteurs publics : veille réglementaire, études...

■ Mode de financement

- ✓ Activités lucratives et commerciales : études, accompagnements de projets, appuis techniques, formations, certifications... (Mode de financement majoritaire > 50 % des ressources)
- ✓ Cotisations d'adhérents / Taxes filières industrielles
- ✓ Subventions (label CRT, dotation de l'Etat et des collectivités territoriales)

■ Caractéristiques notables

- ✓ Des acteurs spécialisés dans une expertise sectorielle
- ✓ Un rayonnement majoritairement régional, des actions principalement dédiées aux PME/ETI de leur territoire d'influence (à noter : Les CTI ayant généralement un rayonnement national mais s'appuyant sur des antennes/relais déployés sur les territoires)
- ✓ Le champs de l'environnement traité comme un domaine (parmi d'autres) vecteur d'innovation pour les entreprises
- ✓ Des structures équipées de laboratoires, halles technologiques au service des projets R&D des entreprises

■ Dénombrement :

- ✓ 21 CTI
- ✓ 72 structures labellisées CRT

Dont intervenant dans le domaine de l'environnement :

- ✓ 7 CTI
- ✓ 3 CRT
- ✓ 2 structures « mixtes » (CTI ayant le label CRT)

■ Liens avec l'environnement



- ✓ Lien « opportuniste » : traitement des problématiques environnementales dans le cadre des projets d'innovation conduits avec les entreprises

■ Exemples d'acteurs

- ✓ CRITT IAA (CRT)
- ✓ CTCPA (CRT/CTI)
- ✓ APESA (CRT)
- ✓ CERIB (CTI)
- ✓ CETIAT (CTI)
- ✓ Centre Technique du Papier (CTI)

■ Domaines concernés

- ✓ Energie, air et climat: principalement la thématique « **économie d'énergie** »
- ✓ Prévention des risques : principalement la thématique « **gestion des déchets** »



1.2 – Zoom sur les grandes typologies d'acteurs :

Les acteurs de l'ingénierie publique locale

Des acteurs intervenant dans le domaine de l'environnement sur un territoire bien délimité et principalement pour des missions de délégation de compétences des collectivités

■ Missions / vocations

- ✓ Gestion opérationnelle d'un lieu/d'un milieu et mission dans le domaine de l'environnement dans le cadre d'une délégation de compétences faite par une / ou plusieurs collectivités territoriales ou pour le compte d'autres acteurs publics
- ✓ Apport d'expertise et d'ingénierie à leurs actionnaires membres
- ✓ Intervention sur des prestations en direct ou APO, selon la disponibilité des ressources internes et le niveau d'expertise requis

■ Mode de financement :

- ✓ Essentiellement public : dotation des collectivités / acteurs publics partenaires de la structure
 - ✓ Une part de financement pour le fonctionnement de la structure
 - ✓ Une part également de commandes des collectivités, mais hors APO public
- ✓ De façon marginale, les CEN pouvant intervenir en prestations auprès d'acteurs privés

■ Caractéristiques notables

- ✓ Des structures créées par et pour les collectivités territoriales souhaitant mutualiser au sein d'une même entité des missions d'intérêt commun (ex : gestion du patrimoine naturel, gestion des bassins...)
- ✓ Une exception : les CEN, disposant d'une gouvernance élargie (Etat, associations de protection de l'environnement...), et pouvant intervenir auprès des acteurs privés
- ✓ Des interventions sur un territoire bien délimité
- ✓ Des structures possédant différents statuts juridiques : association (ex : CATER, ou CEN), syndicat mixte, SPL ...

■ Dénombrement

- ✓ 39 EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin)
- ✓ 51 PNR (Parcs Naturels Régionaux)
- ✓ 29 CEN
- ✓ 170 EPL (Etablissements Publics Locaux)

■ Liens avec l'environnement



- ✓ « raison d'être » : structures mises en place pour assurer une mission dans le domaine de l'environnement (délégation de compétences des collectivités)

■ Exemples d'acteurs

- ✓ EPTB Seine Grand Lac
- ✓ Parc naturel régional de Camargue
- ✓ ARPE Midi-Pyrénées
- ✓ CEN Pays de la Loire
- ✓ CREN

■ Domaines concernés

- ✓ Tous domaines concernés

Partie 4 - Analyse des acteurs hors branche



2 – Positionnement des acteurs hors branche dans le domaine de l'environnement

2.1 – Cartographie du positionnement des
acteurs hors branche

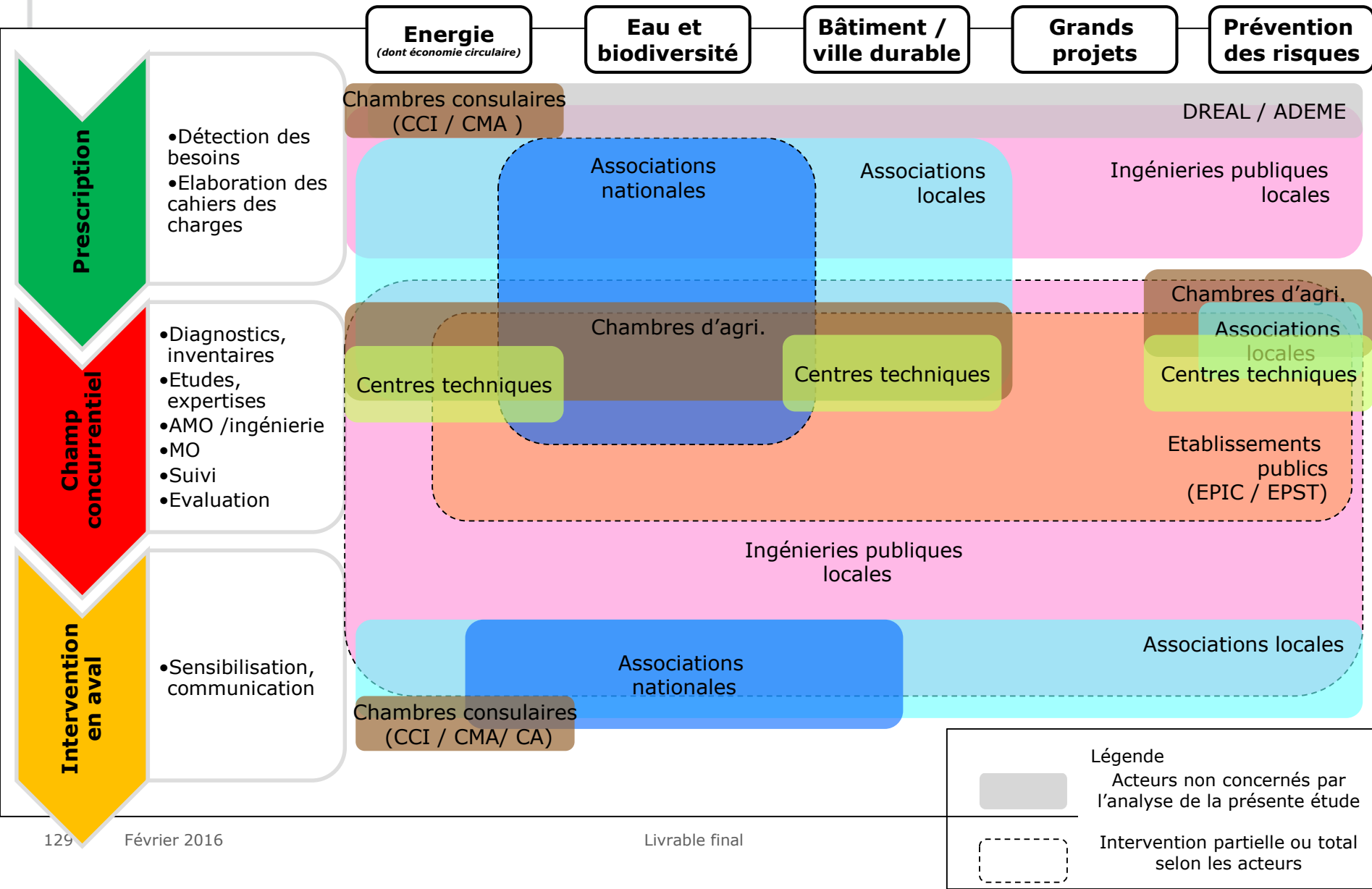
2.2 – Zooms sur le positionnement des acteurs
hors branche intervenant en environnement

2.1 – Positionnement des acteurs hors branche

Méthodologie

- Afin de représenter le positionnement des acteurs hors branche sur le domaine de l'environnement, nous avons pris le parti d'utiliser une chaîne de valeur simplifiée des champs d'intervention, se composant :
 - ✓ D'une étape appelée « prescription » : les interventions plutôt en amont des prestations possibles de conseil et d'ingénierie en environnement, **permettant l'émergence de projets ou d'interventions**
 - ✓ D'une seconde étape nommée « champs concurrentiel » : intégrant le périmètre des prestations retenues dans le conseil et l'ingénierie en environnement et donc là où se positionnent les sociétés de conseil et d'ingénierie
 - ✓ D'une dernière étape « intervention aval », en général suite des interventions possibles des sociétés de conseil et d'ingénierie et de leurs concurrents, **notamment la mise en œuvre des actions**
- Nous avons souhaité apporter une nuance en précisant les grands domaines clés sur lesquels les acteurs hors branche peuvent (ou pas) se positionner
- Nous avons ensuite apporté les précisions par typologie d'acteurs et par étape de la chaîne de valeur sur (des pages 18 à 27) :
 - ✓ Le type d'interventions réalisées
 - ✓ Les tendances de développement
 - sur les dernières années
 - Sur les perspectives à venir

2.2 – Positionnement des acteurs hors branche intervenant en environnement : synthèse



2.2 – Positionnement des acteurs hors branche intervenant en environnement : Zoom sur l'étape de prescription (1/9)

Des acteurs intervenant très en amont, détectant et/ou impulsant les besoins de la demande, voire accompagnant les acteurs dans l'élaboration de leurs cahiers des charges

Qui	Type d'intervention	Tendances
Chambres consulaires (CCI / CMA)	<p>Programmes d'actions individuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pré-Diagnostic énergétique (performance, audit...) - Pré-diagnostic dans le domaine de la gestion des déchets - Conseil des entreprises/artisans sur des questions réglementaires <p>→ Des actions proposées « gratuitement » aux entreprises, pouvant déboucher sur une prise de contact avec une sociétés de conseil et d'ingénierie pour des diagnostics / prestations complémentaires</p> <p>Programmes d'actions collectives sur une thématique particulière (éco-conception, déchets...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers thématiques impliquant plusieurs entreprises - Suivi des entreprises participantes par un binôme Chambre / société de conseil et d'ingénierie <p>→ Des actions en partie payées par les entreprises participantes → Des programmes nécessitant au préalable la mise en place de partenariats avec des sociétés de conseil et d'ingénierie (via APO)</p>	<p>Tendance au maintien du positionnement comme prescripteur auprès des clients privés</p> <p>Des moyens et des compétences limités pour envisager de se positionner sur le champs concurrentiel des sociétés de conseil et d'ingénierie → un fonctionnement partenarial privilégié avec une sélection de sociétés de conseil et d'ingénierie</p>
Associations nationales et locales	<p>Des associations intervenant en amont pour sensibiliser , intensifier la prise de conscience et faire émerger des projets, que ce soit auprès des acteurs publics ou des entreprises</p> <p>Ex. d'acteurs en particulier actifs à ce stade d'émergence : les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE)</p>	

2.2 – Positionnement des acteurs hors branche intervenant en environnement : Zoom sur l'étape de prescription (2/9)

Des acteurs intervenant très en amont, détectant et ou impulsant les besoins de la demande, voire accompagnant les acteurs dans l'élaboration de leur cahier des charges

Qui	Type d'intervention	Tendances
Ingénieries publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> - Des structures représentant des services « externalisés » des collectivités actionnaires et à ce titre étant à la fois centre de ressources, d'informations et de coordination entre les territoires concernés - Un rôle de sensibilisation amont de leurs collectivités sur les impacts des évolutions réglementaires et leur application sur le territoire → émergence d'axes de travail qui peuvent faire l'objet de besoin en conseil et ingénierie - L'accompagnement des collectivités dans l'expression et la formalisation de leurs besoins et l'identification des intervenants potentiels 	<p>Une intervention à destination uniquement de leurs actionnaires publics sur un territoire géographiquement déterminé (à l'exception des CEN, intervenant de manière très marginale auprès des acteurs privés)</p> <p>Des compétences techniques et de pilotage se renforçant en interne, le développement de ce type de structures lié aux restrictions budgétaires des collectivités : choix de la mutualisation de compétences</p> <p>Mais l'impossibilité de couvrir l'ensemble des domaines d'expertises (contraintes des finances publiques se faisant aussi ressentir), d'où la volonté d'identifier les partenaires à prescrire (publics et privés)</p> <p>Des structures mutualisant de plus en plus les commandes de leurs actionnaires pour passer par de la sous-traitance et permettre d'avoir une bonne qualité de prestation à des coûts moindres</p>

2.2 – Positionnement des acteurs hors branche intervenant en environnement : Zoom sur le champ concurrentiel (3/9)



Des acteurs intervenant de façon assez variables sur le champs concurrentiel

Qui	Type d'intervention	Tendances
<p>Centres Techniques</p>	<p>Des interventions principales auprès des entreprises de leur secteur d'activité respectif</p> <p>Des prestations « environnement » le plus souvent packagées dans un offre plus globale autour des problématiques d'innovation et de compétitivité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic / audit (ex : énergie, déchet, bilan carbone...) - Etudes (ex : analyse du cycle de vie, éco-conception...) - Appui technique / AMO (ex : lancement d'un nouveau produit) <p>Plusieurs avantages compétitifs des Centres Techniques sur ces interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La spécialisation sectorielle - Une forte flexibilité (capacité à traiter des sujets spécifiques) - Des liens privilégiés avec un tissu de PME/ETI (dans leur secteur d'activité) - Des moyens techniques (laboratoires, halles technologiques) au service des problématiques d'innovation des entreprises <p>Peu d'interventions auprès des acteurs publics, en dehors des programmes de recherches conventionnés issus d'appels à projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une activité « environnement » restant marginale au sein des structures... ... Mais une montée en puissance à prévoir face aux évolutions des réglementations dopant la demande émanant des entreprises - Une offre « environnement » en cours de structuration, la difficulté des centres techniques à clarifier leur positionnement <ul style="list-style-type: none"> - Maintien d'une offre packagée vs. développement d'une offre à part entière ? - Positionnement sectoriel ou ouverture à d'autres segments de clientèle ? - Comment développer les compétences dans un contexte d'amoindrissement des ressources publiques ? (pour les CTI notamment)

2.2 – Positionnement des acteurs hors branche intervenant en environnement : Zoom sur le champ concurrentiel (4/9)



Des acteurs intervenant de façon assez variables sur le champs concurrentiel

Qui	Type d'intervention	Tendances
<p>Associations nationales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des associations référentes sur certaines espèces faune / flore, disposant d'expertises pointues dans leur domaine et donc intervenant régulièrement sur les diagnostics / inventaires patrimoniaux ainsi que les plans de gestion et de conservation - Parfois « un accord de principe » avec les sociétés de conseil et d'ingénierie pour ne pas intervenir sur les études d'impacts - Des interventions sur des rapports / expertises sur des sujets plus globaux / études prospectives (ex. impacts sur les milieux marins des microbilles plastiques en Europe) 	<ul style="list-style-type: none"> - Des associations qui se sont fortement professionnalisées sur les 5 dernières années engendrant des effectifs, des prestations et une part d'activité en hausse jusqu'en 2013 → une concurrence qui s'est accrue pour les sociétés de conseil et d'ingénierie, en particulier sur le domaine Eau et biodiversité - Une vigilance accrue sur leurs interventions en prestation pour ne pas risquer d'être instrumentalisées par leurs clients et de perdre leur indépendance - Pour les années à venir, des associations très prudentes compte tenu de la baisse des financements publics avec au mieux une stabilisation de leur activité et de leur effectif avec la montée en compétences internes des équipes pour répondre aux nouveaux besoins (SIG / Cartographie, concertation / sensibilisation, ...) - Des acteurs fortement touchés par la crise économique : la recherche en cours par les associations de partenaires / mécènes privés, ainsi que de financements via des programmes européens

2.2 – Positionnement des acteurs hors branche intervenant en environnement : Zoom sur le champ concurrentiel (5/9)



Des acteurs intervenant de façon assez variables sur le champs concurrentiel

Qui	Type d'intervention	Tendances
Associations locales	<ul style="list-style-type: none"> - Des interventions qui se concentrent en très grande majorité sur le domaine de l'eau et la biodiversité (à la fois en termes de nombre d'associations et de prestations effectuées) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Diagnostics ✓ Etudes / Expertises ✓ Dossiers Réglementaires ✓ AMO de plans communaux ou départementaux - Un positionnement se concrétisant sous 3 formes d'interventions : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Des réponses à appels d'offres ✓ En sous-traitance d'une sociétés de conseil et d'ingénierie ✓ Des prestations parfois effectuées en « échange » de subventions suite à la validation d'un programme d'actions auprès des collectivités financeurs (de façon plus marginale car les associations sont surveillées) 	<ul style="list-style-type: none"> -Un positionnement dans le champs de concurrence des sociétés de conseil et d'ingénierie restant toutefois limité, du fait de la problématique de ne pas devenir assujettie à la TVA (Effective lorsque les prestations sont supérieurs à 60 K€) - Une vigilance accrue sur leurs interventions en prestation pour ne pas risquer d'être instrumentalisées par leurs clients et de perdre leur indépendance - Pour les années à venir, des associations très prudentes compte tenu de la baisse des financements publics avec au mieux une stabilisation de leur activité et de leur effectif avec la montée en compétences internes des équipes pour répondre aux nouveaux besoins (SIG / Cartographie, concertation / sensibilisation, ...) - Des acteurs fortement touchés par la crise économique : la recherche en cours par les associations de partenaires / mécènes privés, ainsi que de financements via des programmes européens

2.2 – Positionnement des acteurs hors branche intervenant en environnement : Zoom sur le champ concurrentiel (6/9)

Des acteurs intervenant de façon assez variables sur le champs concurrentiel

Qui	Type d'intervention	Tendances
<p>Ingénieries publiques locales</p>	<p>Des structures travaillant / recevant les besoins des collectivités de leur territoire et y répondant selon 2 logiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit la capacité (technique et structurelle) d'y répondre par eux-mêmes : proposition faite à leurs collectivités actionnaires et passage de commandes en direct : des prestations variables d'études, de conseil, d'AMO, voire de suivi (ex. réalisation de plan climat, évaluation des impacts du changement climatique, propositions de mesures compensatoires...) - Soit la mutualisation des commandes auprès de leurs collectivités pour passer un APO et sélectionner un prestataire 	<ul style="list-style-type: none"> - Une intervention à destination uniquement de leurs actionnaires publics sur un territoire géographiquement déterminé → une concurrence pour les sociétés de conseil et d'ingénierie sur la clientèle publique uniquement - Des compétences techniques et de pilotage se renforçant en interne, le développement de ce type de structures lié aux restrictions budgétaires des collectivités : choix de la mutualisation de compétences → un concurrence plus fortement ressentie pour les sociétés de conseil et d'ingénierie les plus généralistes (sans domaine d'expertise pointu) - Une réforme territoriale en cours risquant d'impacter les actions des ingénieries publiques locales mais un manque de visibilité à court terme

2.2 – Positionnement des acteurs hors branche intervenant en environnement : Zoom sur le champ concurrentiel (7/9)



Des acteurs intervenant de façon assez variables sur le champs concurrentiel

Qui	Type d'intervention	Tendances
<p>Etablissements publics (hors ONF)</p>	<p>3 grands types de prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Des travaux de recherche et d'analyse (ex: recherche amont, étude laboratoire) ✓ Des missions d'expertises et d'études sur des problématiques spécifiques (ex : études d'impact, analyse du cycle de vie...) ✓ L'accompagnement des entreprises sur des projets innovants (ex : développement de nouveaux procédés...) <p>Un positionnement principal sur des projets complexes, en amont des interventions</p> <p>« classiques » des sociétés de conseil et d'ingénierie</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une expertise sectorielle très importante ✓ Une forte pluridisciplinarité des équipes permettant de répondre à des demandes très globales (mêlant plusieurs disciplines scientifiques par exemple) ✓ Un positionnement prix plutôt supérieur au marché, étant donné le niveau d'expertise mis en avant <p>Une concurrence frontale limitée avec les sociétés de conseil et d'ingénierie, quelques « accrochages » néanmoins</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sur des projets de pointe et des missions de transfert de technologie, des Etablissements Publics à même de concurrencer des grandes sociétés de conseil et d'ingénierie ou des laboratoires spécialisés ✓ Plus ponctuellement, certaines prestations proposées, en concurrence directe avec le champs de compétences des sociétés de conseil et d'ingénierie (ex : études d'impact, analyses du cycle de vie, préconisations pour des mesures compensatoires...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Une demande en hausse de la part du secteur privé corrélé à des baisses/ stagnation des dotations de l'Etat, incitant les acteurs à développer leurs prestations commerciales en parallèle de restructurations internes ✓ Ex : Volonté du CSTB d'accroître son positionnement auprès des collectivités territoriales (sur la thématique « ville durable ») ✓ Ex : Positionnement accru du BRGM auprès d'une clientèle PME /ETI - L'acquisition de nouvelles compétences « au fil de l'eau », en lien avec l'évolution des expertises techniques maîtrisées par les structures et l'évolution de la demande - Une capacité de recrutement limité (malgré des besoins possibles) étant donnée la contraction des financements publics

2.2 – Positionnement des acteurs hors branche intervenant en environnement : Zoom sur le champ concurrentiel (8/9)



Des acteurs intervenant de façon assez variables sur le champs concurrentiel

Qui	Type d'intervention	Tendances
<p>Un établissement public particulier : l'ONF</p>	<p>Un champ d'intervention très large :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Inventaires ✓ Diagnostic / Expertise (ex. arbre conseil) ✓ Plans de gestion / de restauration ✓ EI / dossier loi sur l'eau ✓ Risques naturels et cartographie ✓ ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Les principaux clients de l'ONF étant les collectivités et notamment les communes - La force de l'ONF sur le marché : reconnaissance par l'ensemble des acteurs et capacités d'intervention de la conception à la réalisation (MO) - Une part d'activité en conseil et ingénierie non négligeable mais stable dans les années à venir, l'ONF ressentant également la baisse d'activité du marché (stabilité maintenue grâce à leurs propres besoins internes et au développement d'un package études + travaux) <p>→ Un concurrence effective des sociétés de conseil et d'ingénierie, un acteur participant également à certaines réponses en groupement avec les acteurs de la branche</p>

2.2 – Positionnement des acteurs hors branche intervenant en environnement : Zoom sur le champ concurrentiel (9/9)



Des acteurs intervenant de façon assez variables sur le champs concurrentiel

Qui	Type d'intervention	Tendances
<p>Les Chambres d'agriculture</p>	<p>Prestations de conseil & expertise auprès des agriculteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Audit et diagnostic sur différentes thématiques : gestion de l'eau, traitement des déchets, énergie, diagnostic HVE... ✓ Etudes d'impacts (à l'échelle d'une exploitation) ✓ Accompagnement sur les aspects réglementaires (ex : plan d'épandage) <p>Principaux concurrents sur ces prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ les coopératives agricoles ✓ les sociétés de négoce ✓ les centres de gestions (ex : CER) ✓ Quelques grandes sociétés de conseil et d'ingénierie dans le domaine de l'environnement (ex : In Vivo) <p>Etudes environnementales pour le compte des collectivités territoriales et des EPTB, en réponse à des APO</p> <p>Ex : Diagnostic agricole dans le cadre d'un PLU, préconisations pour la mise en place de mesures compensatoires...</p> <p>NB : Des écarts importants de structuration des chambres dans le domaine de l'environnement (en termes d'effectifs dédiés, de nombre de prestations réalisées)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Forte demande des agriculteurs pour être accompagnés sur les problématiques liées aux évolutions de la réglementation (ex : évolution des directives nitrates) - Renforcement des activités de prestation, dans un contexte de baisse des recettes des chambres liée à la réduction des dotations publiques - Une concurrence déjà importante sur les marchés publics concernant de l'aménagement de territoire, renforcée par la maîtrise de données agricoles (incitant fortement les donneurs d'ordres à les solliciter, sinon représentant un coût supplémentaire non négligeable à payer par les sociétés de conseil et d'ingénierie) - Volonté de certains acteurs d'accroître leur positionnement dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'énergie, air, climat - Evolution des compétences tirée par les évolutions techniques du monde agricole (ex : drones) et par la réglementation - Face à l'amenuisement des ressources des chambres, tendance au recrutement de profils en CDD sur des missions courtes au gré des besoins

2.2 – Positionnement des acteurs hors branche intervenant en environnement : Zoom sur l'intervention aval



Des acteurs intervenant généralement à la suite des sociétés de conseil et d'ingénierie ou de leurs concurrents

Qui	Type d'intervention	Tendances
Chambres consulaires	<ul style="list-style-type: none"> - La sensibilisation des entreprises aux enjeux de l'économie circulaire, de la gestion des ressources et des économies d'énergie - La communication sur les nouvelles réglementations - L'organisation de formations sur des thématiques spécifiques liées à l'environnement 	<p>Missions historiques des chambres consulaires demeurant stables.</p> <p>Augmentation des formations organisées par les Chambres d'Agriculture, liées aux évolutions importantes du cadre réglementaire</p>
Associations nationales, régionales et locales	<ul style="list-style-type: none"> - Le rôle connu et reconnu des associations sur la sensibilisation, la communication et l'éducation à l'environnement au sens large - Ex. d'acteurs en particulier actifs à ce stade : les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) animations d'ateliers, campagnes de sensibilisation et d'informations sur les projets 	<p>Des associations pouvant interférer sur le bon déroulement des interventions des sociétés de conseil et d'ingénierie, notamment lors des phases de concertation / débat public</p>
Ingénieries publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> - Des structures intervenant auprès de leurs collectivités et des parties prenantes des projets pour diffuser l'information, sensibiliser, voire éduquer / former - Des structures pouvant également jouer un rôle opérationnel dans l'application des programmes lancés par les collectivités (ex : rôle de gestionnaire d'espaces naturels des PNR et CEN) 	<p>Des interventions en aval des sociétés de conseil et d'ingénierie pour faire connaître les résultats, sensibiliser et s'assurer de l'appropriation des parties prenantes aux projets</p>

Partie 4 - Analyse des acteurs hors branche



3 – Synthèse et impacts sur les perspectives à 5 ans de la profession

3.1 – Impact de la présence d'acteurs hors branche dans le champ concurrentiel du conseil et de l'ingénierie en environnement – constat 2016 et prospective sur les années à venir

3.2 – Estimation du poids des acteurs hors branche dans le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement

3.3 – Vision du marché par les acteurs hors branche

3.4 – Premières recommandations pour les entreprises de la branche

3.1 - Impact de la présence d'acteurs hors branche dans le champ concurrentiel du conseil et de l'ingénierie en environnement – constat 2016

Une intensité concurrentielle plus marquée sur le domaine de l'eau et la biodiversité :

	Energie, Air, Climat <i>Dont économie circulaire</i>	Eau et biodiversité	Bâtiment / ville durable	Grands projets	Prévention des risques
Centres techniques	Ex: Audit énergétique		Ex : AMO Conception des produits, Etudes amélioration des prestations		Ex : Accompagnement sur la gestion des déchets, ACV
Associations nationales	Ex : Développement des ENR	Ex : Animation des plans nationaux d'actions (Natura 2000), Etudes et inventaires d'espèces			
Associations locales	Ex : AMO transition énergétique, AMO Plans climats énergie	Ex : Dossiers réglementaires (ICPE, loi sur l'eau...), Inventaires et études d'espèces, plans régionaux de gestion écologique, Aménagement de cours d'eau, AMO PLU	Ex : AMO qualité environnementale des bâtiments, Etudes rénovation performante des bâtiments		Ex : Etudes sur la gestion des déchets
Ingénieries publiques locales	Ex : Conseil sur l'économie d'énergies, Etudes sur l'adaptation au changement climatique, AMO Plan Climat...	Ex : Inventaires, AMO, Animation Natura 2000, dossiers loi sur l'eau, Expertise écologique, gestion d'espaces naturels sensibles	Ex : Etudes rénovation énergétique des bâtiments	Ex : mesures compensatoires	Ex : AMO sur la gestion des déchets
Etablissements publics (hors ONF)		Ex : Etudes d'impacts			Ex : ACV, mesures compensatoires
ONF		Ex : plans de gestion et de restauration, inventaires...		Ex : mesures compensatoires	
Chambres d'agriculture	Ex : Audit/diagnostic auprès des agriculteurs	Ex : Réponse aux APO des collectivités et EPTB Audit/diagnostic/appui réglementaire auprès des agriculteurs	Ex : Conseil sur de l'aménagement du territoire		Ex : Conseils aux agriculteurs dans le domaine de la gestion des déchets et des produits chimiques (intrants)

Intensité concurrentielle



Faible

Elevée

3.1 - Impact de la présence d'acteurs hors branche dans le champ concurrentiel du conseil et de l'ingénierie en environnement – Prospective sur les années à venir

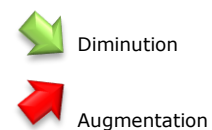
Une intensité concurrentielle hors branche qui risque de s'intensifier dans les domaines porteurs du marché : énergie, air, climat et bâtiment, ville durable

	Energie, Air, Climat <i>Dont économie circulaire</i>	Eau et biodiversité	Bâtiment / ville durable	Grands projets	Prévention des risques
Centres techniques	➔ ?		➔ ?		➔ ?
Associations nationales					
Associations locales	Management de l'énergie ISO 50001	➔ ?			
Ingénieries publiques locales	➔ Plan climat énergie, anticipation / réduction des changements climatiques	➔ Thématique de l'eau (lien GEMAPI)	➔ Rénovation énergétique		➔ Prévention des risques naturels, évaluation des incidences
Etablissements publics (hors ONF)	➔ BRGM		➔ CSTB		➔ BRGM
ONF					
Chambres d'agriculture	➔ Intégration d'une partie sur l'agriculture au sein des plans Air / Climat (Enjeux émergents pour les collectivités)		➔ Domaine de l'aménagement du territoire auprès des collectivités		

Intensité concurrentielle






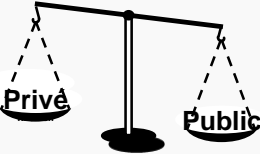
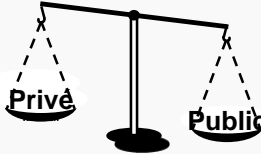
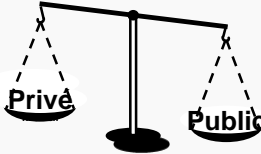
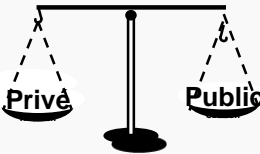


Faible Elevée






3.1 - Impact de la présence d'acteurs hors branche dans le champ concurrentiel du conseil et de l'ingénierie en environnement – synthèse de l'évolution de la concurrence

- Un impact principalement sur le marché des **donneurs d'ordres publics**
- 2 domaines particulièrement concernés par l'augmentation à venir de la concurrence des acteurs hors branche : **Energie, Air, Climat et bâtiment / ville durable**
- 2 autres domaines sur lesquels la **concurrence pourrait croître** : **eau et biodiversité et prévention des risques**

	Energie, Air, Climat	Eau et biodiversité	Bâtiment / ville durable	Grands projets	Prévention des risques
Impact de l'évolution de la concurrence hors branche					
				<p>Champs le quel acteurs hors branche sont peu présents</p>	
	Principalement auprès des donneurs d'ordres publics (hormis les centres techniques)	Principalement auprès des donneurs d'ordres publics, en particulier la thématique de l'eau	Principalement auprès des donneurs d'ordres publics (hormis les centres techniques)		A la fois pour les donneurs d'ordres publics et privés, en particulier sur les thématiques risques naturels, et écologie industrielle

Légende

-  Evolution importante de la concurrence
-  Evolution modérée de la concurrence
-  Pas d'évolution de la concurrence



3.1 - Impact de la présence d'acteurs hors branche dans le champ concurrentiel du conseil et de l'ingénierie en environnement – prospective métiers et compétences (1/2)

La maîtrise ou le développement de compétences pouvant représenter un facteur d'amplification de la concurrence pour les entreprises de la branche

	Energie, Air, Climat <i>Dont économie circulaire</i>	Eau et biodiversité	Bâtiment / ville durable	Grands projets	Prévention des risques
Centres techniques	Montée en compétences fortement tirée par les évolutions de la réglementation dans le domaine de l'environnement. Tendance au transfert de compétence interne et au développement de la pluridisciplinarité, plutôt qu'au recrutement				
Associations nationales et régionales	Renforcement des compétences sur les volets adaptation aux changements climatiques / économie circulaire / ENR	Des compétences historiques d'experts (naturalistes, hydrobiologiste,...) + ingénieur sur le pilotage de projet / renforcement sur les volets cartographie / BD et thématique de l'eau			Montée en compétences sur les aspects réglementaires et modélisation
Associations locales	Renforcement des compétences sur des sujets thématiques en lien avec les évolutions réglementaires (ENR, économie circulaire,...), sur des sujets techniques (cartographie, modélisation...) mais aussi sur des compétences plus globales comme la conduite du changement, les réglementations juridiques, la communication et l'utilisation d'outils numériques				

Légende



Acteurs généralistes de l'environnement et faible montée en compétences

Acteurs généralistes de l'environnement et montée en compétences au fil de l'eau selon les évolutions du marché

Acteurs experts dans son domaine mais stabilité des effectifs et adaptation des compétences selon les évolutions du marché

Acteurs experts dans son domaine et montée en compétences (avec recrutement possible)



3.1 - Impact de la présence d'acteurs hors branche dans le champ concurrentiel du conseil et de l'ingénierie en environnement – prospective métiers et compétences (2/2)

La maîtrise ou le développement de compétences pouvant représenter un facteur d'amplification de la concurrence pour les entreprises de la branche

	Energie, Air, Climat <i>Dont économie circulaire</i>	Eau et biodiversité	Bâtiment / ville durable	Grands projets	Prévention des risques
Ingénieries publiques locales	Renforcement des compétences sur l'adaptation aux changements climatiques et les ENR ainsi que le pilotage de projet et l'animation / concertation Montée en compétences sur la modélisation / SIG	Renforcement des compétences dans le domaine de l'eau (lien GEMAPI) ?, la cohérence écologique ainsi que le pilotage de projet et l'animation / concertation Montée en compétences sur la modélisation / SIG	Renforcement des compétences sur la rénovation énergétique ainsi que le pilotage de projet et l'animation / concertation		Renforcement pilotage de projet et de l'animation / concertation Montée en compétences sur la modélisation / SIG
Etablissements publics (hors ONF)	- Montée en compétence concernant majoritairement les expertises de pointes développées au sein des structures (ex : BRGM → recrutement d'économiste de l'eau ; ex : CNRS → Compétences attendues dans la modélisation des changements climatiques à une échelle locale) - Capacité de recrutement limitée, étant donnée la baisse des dotations publiques dans le financement des structures				
ONF		Renforcement des compétences en pilotage de projet complexe et ingénierie financière			
Chambres d'agriculture	- Montée en compétence en corrélation avec les évolutions réglementaires et l'évolution des technologies dans le secteur agricole -Des moyens financiers/de recrutement limités pour envisager une forte montée en compétences				

Légende



Acteurs généralistes de l'environnement et faible montée en compétences

Acteurs généralistes de l'environnement et montée en compétences au fil de l'eau selon les évolutions du marché

Acteurs experts dans son domaine mais stabilité des effectifs et adaptation des compétences selon les évolutions du marché

Acteurs experts dans son domaine et montée en compétences avec croissance possible des effectifs

3.2 – Estimation du poids des acteurs hors branche dans le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement (1/3) - Méthodologie

- **Le croisement de plusieurs sources d'information pour le chiffrage du marché hors branche**
 - ✓ Les rapports d'activités des structures étudiées
 - ✓ Les retours d'entretiens et éventuels documents transmis par les personnes interrogées
 - ✓ Les sites internet ressources (ex : FNE, France Bénévolat, Portails des chambres consulaires, AFEPTB, AFCRT, Fédération des PNR, réseau CTI, ...)
 - ✓ Des études et recherches presses diverses (ex: Baromètre EPLscope 2015, rapport gouvernemental sur les CTI, articles des Echos, du Figaro...)

- **A partir des informations collectées, plusieurs hypothèses visant à déterminer :**
 - ✓ Des ratios CA / ETP selon le type d'acteurs, pour les prestations d'ingénierie & conseil en environnement
 - ✓ Le nombre moyen d'ETP dédié au conseil et à l'ingénierie pour chaque type de structure
 - ✓ La part des activités d'ingénierie & conseil entrant dans le champs concurrentiel de la branche

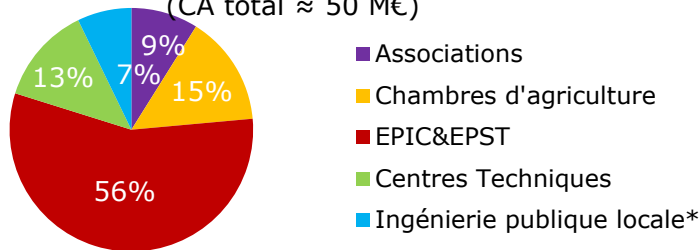
- **L'estimation du marché « non visible » (cf. diapo suivante) en considérant...**
 - ✓ ...la catégorie de structures intervenant sur ce type de prestation (principalement l'ingénierie publique)
 - ✓ Le poids représenté par le marché « non visible » dans le budget / les recettes des structures



3.2 – Estimation du poids des acteurs hors branche dans le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement (2/3)

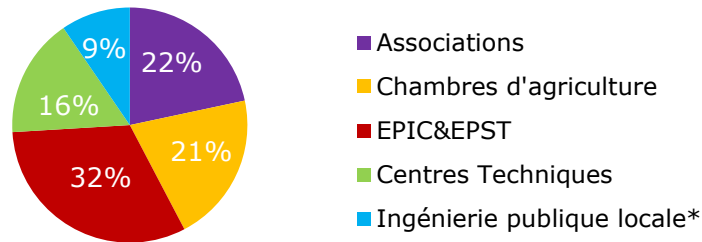
Répartition du CA réalisé sur le champs concurrentiel par type d'acteurs

(CA total ≈ 50 M€)



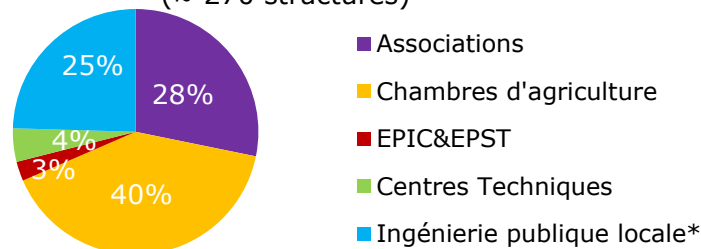
Répartition des effectifs sur le champs concurrentiel par type d'acteurs

(Effectif total ≈ 600 ETP)



Répartition des structures sur le champs concurrentiel par type d'acteurs

(≈ 270 structures)



- L'impact à nuancer de 2 types d'acteurs sur le CA réalisé
 - ✓ **Pour les EPIC & EPST** : Une concurrence importante émanant de l'ONF, les autres acteurs intervenant de manière beaucoup plus ponctuelle sur le champs concurrentiel
 - ✓ **Pour les Chambres d'Agriculture** : un CA négligeable rapporté au nombre de structures
- L'activité marginale des **Associations** dans le champs concurrentiel
 - ✓ Peu d'acteurs proposant des prestations d'ingénierie et de conseil (au regard du volume d'associations existantes); une concurrence émanant principalement de la LPO...
 - ✓ ... mais un positionnement très axé sur le domaine eau & biodiversité, impactant directement l'activité des naturalistes
- Le poids « sous-évalué » **des ingénieries publiques locales** :
 - ✓ Une activité concurrentielle « non visible » limitée, intégrant uniquement les prestations réalisées par les CEN (Conservatoires d'Espaces Naturels) et les EPTB
 - ✓ La part majeure des activités des ingénieries publiques étant en réalité du marché non accessible pour les sociétés de conseil et d'ingénierie, i.e **des prestations commandées en direct par les collectivités, sans passer par des APO**
 - ✓ **Un marché « non visible » estimé à environ 300 M€ pour ≈ 4 500 ETP**
- Des **Centres Techniques** représentant une concurrence non négligeable, même si leurs activités sont « diluées » dans différents domaines (énergie, prévention des risques...) et intégrées à des prestations plus globales

* Marché « visible » uniquement

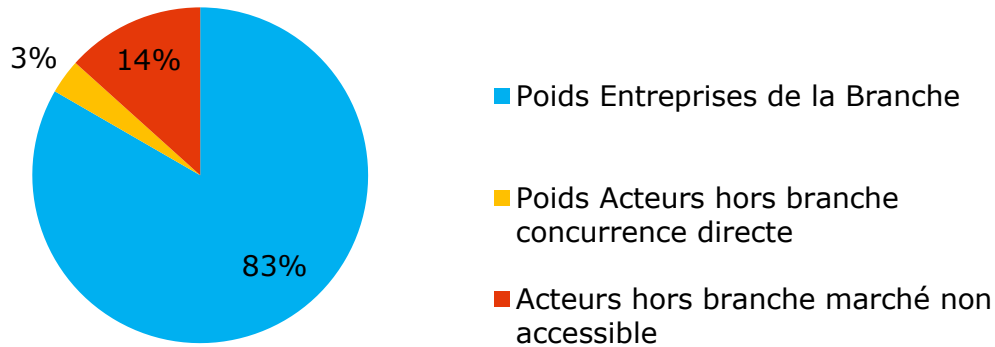


3.2 – Estimation du poids des acteurs hors branche dans le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement (3/3)

- La présence non négligeable d'une concurrence hors branche...

Part des différents acteurs sur le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement (en termes de CA)

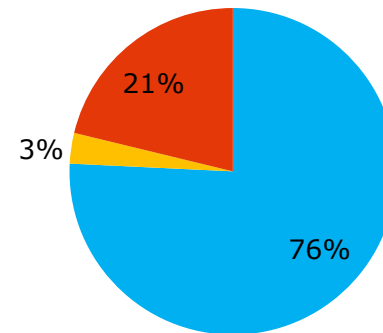
Marché total : 1,5 Md€



- ✓ Environ 17 % du chiffre d'affaires du marché
- ✓ Environ 24 % des effectifs

Part des différents acteurs dans les effectifs du conseil et de l'ingénierie en environnement

Nombre total effectif ≈ 20 000 emplois



- ... qui risque de se durcir dans les années à venir du fait de leur montée en compétence et de leur positionnement plus particulièrement ciblé sur les donneurs d'ordres publics, avec qui ils entretiennent des relations privilégiées

3.3 – vision du marché par les acteurs hors branche (1/2)

■ Les tendances générales pressenties pour le marché du conseil et de l'ingénierie en environnement

- ✓ **Un rôle de plus en plus important des EPCI**, en particulier dans le domaine eau et biodiversité, **et des Régions**, compte tenu des réformes territoriales et législatives
- ✓ Une **montée en puissance de l'ingénierie publique locale** représentant une tendance de fond, compte tenu :
 - Des contraintes budgétaires de plus en plus fortes : volonté de maîtriser les budgets d'investissement
 - De la complexité des sujets liés à l'environnement : besoins de disposer d'équipes éclairées en interne pour mieux appréhender et exercer leurs compétences
- ✓ La demande des entreprises tirée par 2 principaux facteurs
 - Les **évolutions réglementaires**, incitant les entreprises à s'adapter et à se mettre aux normes
 - Les **motivations économiques** : L'environnement vu comme un facteur de compétitivité parmi d'autres (ex : pour réduire la facture énergétique) ; Les problématiques « environnementales » néanmoins mises au second plan si l'activité économique d'une entreprise / d'une filière est en berne
- ✓ Des thématiques qui vont générer des besoins :
 - **changements climatiques et plan climat** dans une dynamique prospective d'adaptation et de compensation
 - **Rénovation énergétique**
 - Schéma de **cohérence écologique et d'aménagement durable**
 - **Analyse du cycle de vie et éco-conception...**
- ✓ Des structures (associations nationales / régionales – centres techniques) qui vont-elles aussi rechercher à **compenser la baisse du marché venant des acteurs publics auprès des acteurs privés**

3.3 – vision du marché par les acteurs hors branche (2/2)

■ Les attentes des acteurs hors branche pour recourir aux compétences des sociétés de conseil et d'ingénierie :

- ✓ Le renforcement **d'expertises pointues** :
 - Sur les thématiques environnementales : un risque pour les intervenants les plus généralistes, compte tenu de la montée en compétences des acteurs hors branche
 - Des compétences encore peu maîtrisées par les acteurs hors branche : **juridique, numérique** (modélisation, gestion base de données...)

- ✓ Des équipes **pluridisciplinaires** : la réponse en groupement étant à ce titre particulièrement bien perçue

- ✓ Le développement de **méthodologies et d'offres innovantes**, dépassant le simple cadre réglementaire

3.4 – Premières recommandations pour les entreprises de la branche

- Un positionnement à faire évoluer pour répondre aux besoins du marché et se différencier par rapport aux acteurs hors branche
 - ✓ Augmenter les niveaux d'expertises selon les évolutions de la demande : une **réactivité d'adaptation** existante au sein des sociétés de conseil et d'ingénierie qui sera de plus en plus sollicitée
 - ✓ Repenser les méthodologies d'intervention pour proposer des **prestations plus compétitives en termes de prix**
 - Envisager de confier / laisser aux acteurs hors branche les interventions à plus faible valeur ajoutée ⇔ concurrence exacerbée
- Des actions à envisager auprès des acteurs hors branche
 - ✓ **Améliorer la lisibilité** des compétences présentes au sein des sociétés de conseil et d'ingénierie et les faire connaître auprès des acteurs hors branche (ex. cartographie des acteurs à l'échelle régionale)
 - ✓ Travailler auprès des acteurs hors branche pour **favoriser les logiques de partenariat et de prescription**

Partie 5 – Bilan sur les métiers et évolutions des compétences et préconisations

- 1 – Métiers et fonctionnements des sociétés de conseil et d'ingénierie en termes de gestion des ressources humaines
- 2 – Evolutions des métiers et compétences : besoins et impacts pour les sociétés de conseil et d'ingénierie français
- 3 – Préconisations générales

Partie 5 – Bilan sur les métiers et évolutions des compétences et préconisations

1 – Métiers et fonctionnement des sociétés de conseil et d'ingénierie en termes de gestion des ressources humaines

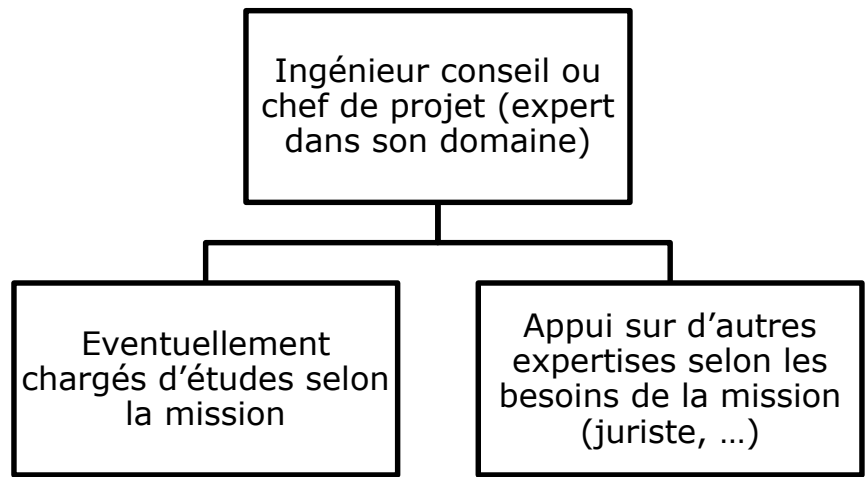
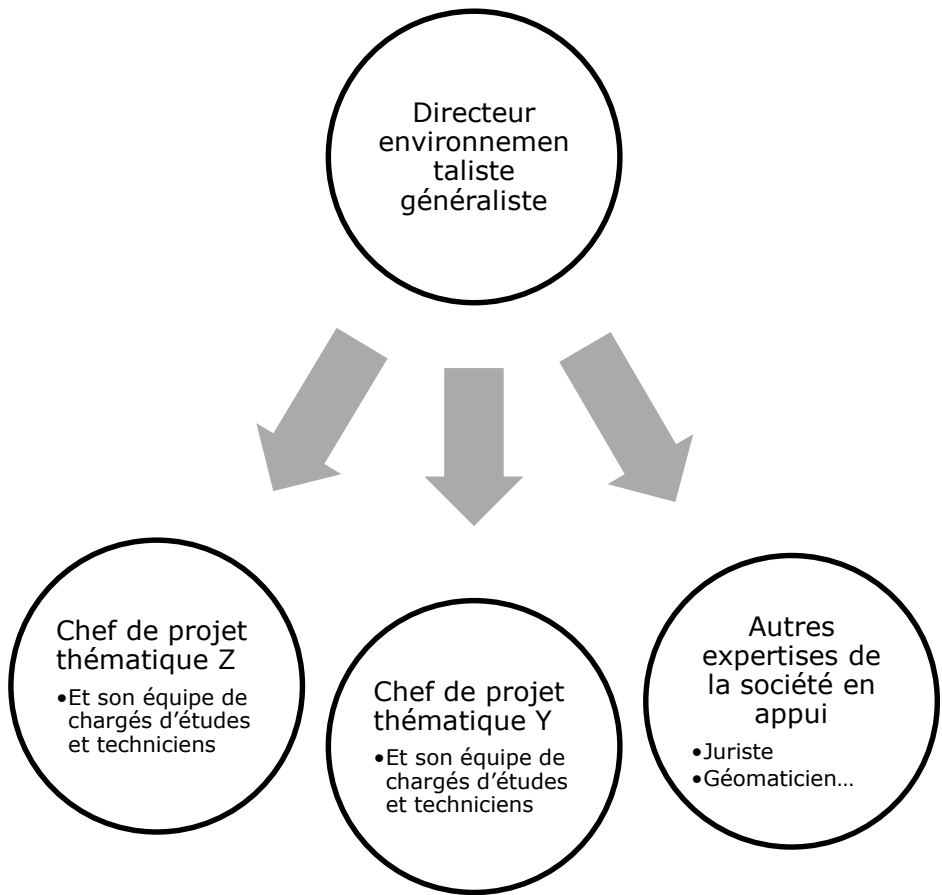
- 1.1 - Organigramme type d'une équipe projet au sein des sociétés de conseil et d'ingénierie en environnement
- 1.2 - Les métiers du conseil et de l'ingénierie en environnement
- 1.3 - Répartition des effectifs des sociétés de conseil et d'ingénierie françaises par grande catégorie de métiers
- 1.4 - Description des profils actuels des salariés des sociétés de conseil et d'ingénierie françaises
- 1.5 - Fonctionnement général actuel en termes de GRH



1.1 - Organigramme type d'une équipe projet au sein des sociétés de conseil et d'ingénierie en environnement

Equipe type
Mission conseil et ingénierie
projet conséquent

Equipe type
Mission conseil
Petit projet



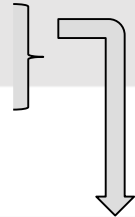
1.2 - Les métiers du conseil et de l'ingénierie en environnement



- Nous avons identifié 11 métiers clés au sein des sociétés de conseil et d'ingénierie en environnement (1/3):

- ✓ Pour certains se rapprochant des métiers du référentiel de l'OPIIEC
- ✓ Pour d'autres plus spécifiques aux activités du conseil et de l'ingénierie en environnement

- **Des métiers « d'expertise »**, fortement liés au niveau d'expérience et s'appuyant sur la connaissance technique des individus



METIERS	Description de la mission	Niveau de spécificité du métier pour l'environnement
Directeur environnementaliste généraliste	conçoit, prépare et suit la réalisation de toutes les parties des projets dont il a la charge (compréhension de l'ensemble des thématiques techniques, interlocuteur unique du client sur des gros projets) : ≈ 10aine d'années d'expérience	
Chef de projet	conçoit, prépare et suit la réalisation d'une partie des projets sur lesquels son équipe est mobilisée, selon son domaine d'expertise (interlocuteur client sur les projets de moindre envergure) : ≈ 5 années d'expérience	
Chargé d'études environnement (écologie / hydrogéologue / agronome...)	identifie, prévoit et analyse l'impact des activités humaines sur l'environnement. Il intervient dès les phases amont d'un projet pour définir, mettre en place et veiller au respect des politiques et réglementations liées à la conservation et préservation de l'environnement. Il participe pleinement à la définition et à la production de la donnée : tous niveaux d'expérience	

Métier généraliste
au conseil et à
l'ingénierie



Métier spécifique
au domaine de
l'environnement



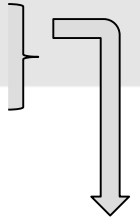


1.2 - Les métiers du conseil et de l'ingénierie en environnement

■ Nous avons identifié 11 métiers clés au sein des sociétés de conseil et d'ingénierie en environnement (2/3):

- ✓ Pour certains se rapprochant des métiers du référentiel de l'OPIIEC
- ✓ Pour d'autres plus spécifiques aux activités du conseil et de l'ingénierie en environnement

■ **Des métiers « d'expertise »**, fortement liés au niveau d'expérience et s'appuyant sur la connaissance technique des individus



METIERS	Description de la mission	Niveau de spécificité du métier pour l'environnement
Technicien	intervient sur le terrain pour réaliser les prélèvements et mesures nécessaires lors des interventions en maîtrise d'œuvre : tous niveaux d'expérience	
Ingénieur conseil	intervient auprès d'un client, dans une démarche de service et dans une relation de proximité. Il prend en charge des aspects assez larges d'un projet au-delà des éléments techniques liés à l'environnement (montage de dossiers, juridiques, financements...) principalement en assistance à maîtrise d'ouvrage (<i>Cet emploi est réalisé majoritairement en statut libéral ou dans des structures d'effectif inférieur à 10 salariés</i>)	

Métier généraliste au conseil et à l'ingénierie



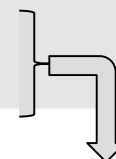
Métier spécifique au domaine de l'environnement



1.2 - Les métiers du conseil et de l'ingénierie en environnement

■ Nous avons identifié 11 métiers clés au sein des sociétés de conseil et d'ingénierie en environnement (3/3):

- ✓ Pour certains se rapprochant des métiers du référentiel de l'OPIIEC
- ✓ Pour d'autres plus spécifiques aux activités du conseil et de l'ingénierie en environnement



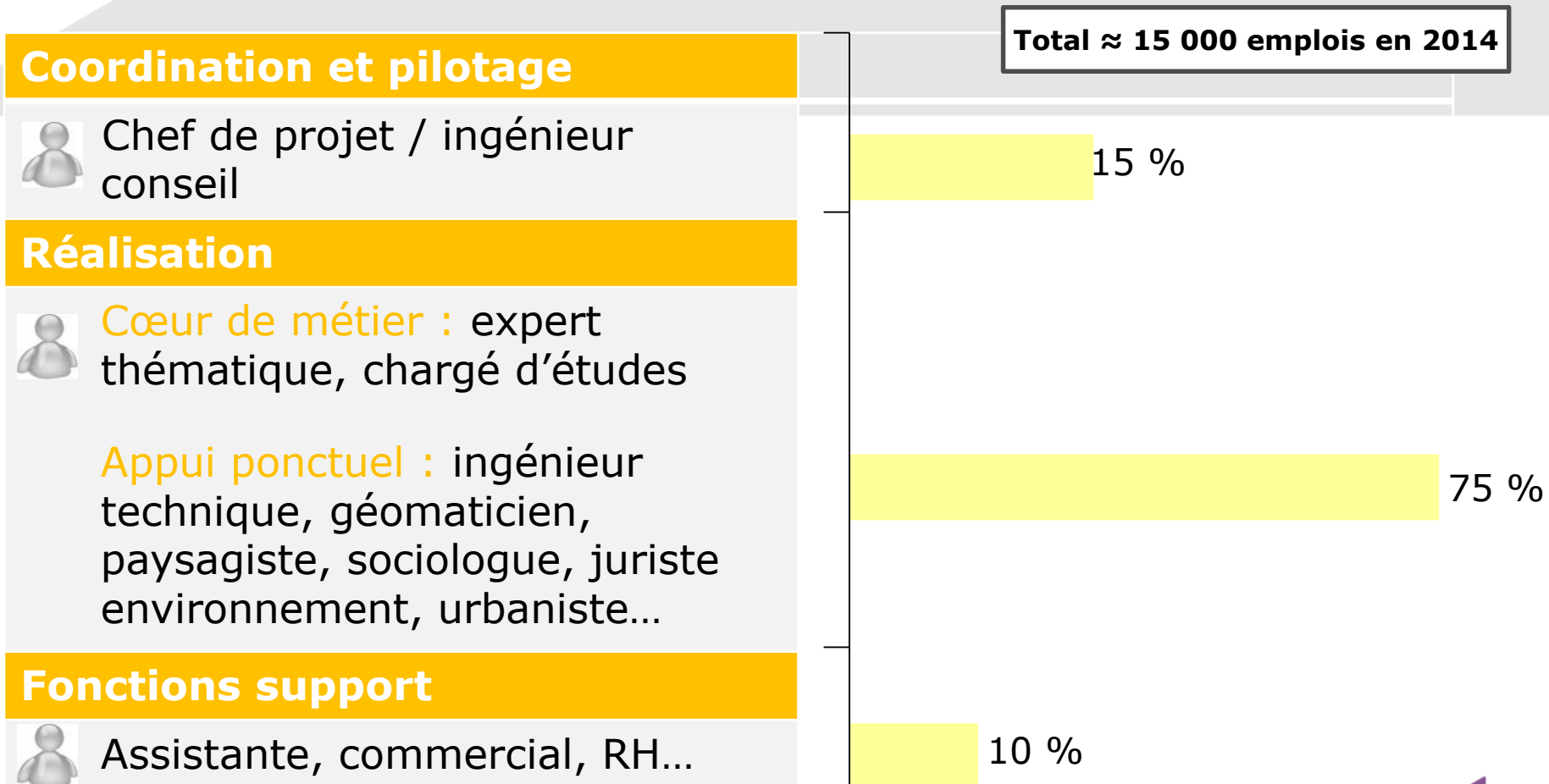
■ Des métiers également « **d'appui** »

METIERS	Description de la mission	Niveau de spécificité du métier pour l'environnement
Géomaticien	Mobilise l'ensemble des données statistiques et cartographiques, les intègre sous formats numériques et les valorise sous SIG. Produit des cartographies, des cartes de synthèses, des cartes interactives	
Expert thématique <i>(sur l'ensemble des domaines de l'environnement)</i>	Analyse le milieu dont il détient l'expertise (analyse terrain), réalise l'analyse des données et cartographie, propose des mesures de gestion et de valorisation	
Juriste en environnement	Réalise une veille permanente des dernières réglementations nationales et européennes et de la jurisprudence. Conseille, informe et apporte son soutien en matière de réglementation environnementale aux équipes projet.	
Ingénieur technique (généraliste)	a pour mission de produire des études techniques liées à son domaine de spécialité (expertise sectorielle : ex. numérique, BTP...) tout en y intégrant la dimension environnementale	
Economiste	apporte son expertise en économie de production	
Concertant	intervient en tant que médiateur lors des situations de conflits sociaux-environnementaux au cours des projets	





1.3 – Répartition des effectifs des sociétés de conseil et d'ingénierie françaises par grande catégorie de métiers



- Pour les plus petites entreprises, des métiers confondus sur les catégories « réalisations » et « autres », leur niveau de structuration ne permettant de disposer de poste dédié à plein temps sur la catégorie « autres »

■ Ex. les chargés d'études réalisant les cartographies



1.4 – Description des profils actuels des salariés des sociétés de conseil et d'ingénierie françaises

- Plus de 90 % des salariés ont une formation initiale technique liée au domaine de l'environnement
 - ✓ Des salariés issus de formations universitaires ou d'écoles d'ingénieurs en environnement
 - ✓ Des Bac +2/3 (Ecole en environnement, bachelor...) avec une spécialisation liée à l'environnement pour les techniciens
 - Sur ces postes en particulier, la difficulté de trouver sur le marché du travail ce niveau de formation, les étudiants étant poussés à aller jusqu'à BAC +5
 - ✓ Une grande partie de Bac +5 et plus (Ecole d'ingénieurs, Master...) avec une spécialisation liée à l'environnement pour les chargés d'études
 - La grande majorité des écoles d'ingénieurs ayant intégré de façon plus ou moins forte l'environnement dans leur cursus
 - Pour les géomaticiens, des formations de géographes ainsi que de plus en plus de master en environnement avec option SIG
- Une hétérogénéité des profils pour les experts naturalistes
 - ✓ Selon les domaines faune / flore, possible de trouver des personnes niveau BAC s'étant formées sur le terrain jusqu'à des profils BAC + 5 et plus
- Pour les autres experts, des profils issus de formations spécialisées de Bac + 5 minimum
 - ✓ Ex. pour les ingénieurs hydrogéologues, les chimistes...
- Pour les juristes en environnement, 2 types de parcours
 - ✓ Une formation en droit avec une spécialisation en droit de l'environnement
 - ✓ Une formation technique avec une certification de pratique secondaire du droit
- Des certifications et habilitations peuvent être nécessaires selon le domaine d'intervention (nucléaire, maritime, industriel etc.)
- L'émergence de profils issus de formation non techniques, mais avec une connaissance / appétence forte pour l'environnement
 - ✓ Des profils issus de science Po ou d'écoles de management, permettant de compléter les équipes sur la gestion de projet et la conduite du changement
 - ✓ Des profils issus de formations juridiques et s'étant spécialisés sur la réglementation environnementale



1.5 - Fonctionnement général actuel en termes de GRH : la formation

- Des formations initiales aujourd'hui globalement satisfaisantes
 - ✓ En nombre et en niveau de formation
 - ✓ Quelques thématiques à perfectionner et approfondir au vu des évolutions des compétences (cf. partie préconisations)

- Une « mise à jour / formation » permanente des acteurs travaillant dans le conseil et l'ingénierie en environnement, des métiers en perpétuelle évolution
 - ✓ Le suivi nécessaire des évolutions réglementaires et juridiques compte tenu de l'impact fort à la fois sur la stimulation de la demande et sur la réalisation des interventions
 - ✓ Le suivi également des évolutions techniques et méthodologiques, des nouveaux appareils d'inventaires...
 - ✓ Un travail de veille et d'expertise sur les thématiques « à la mode » pour détecter les nouveaux potentiels de marché (ex. avec le développement il y a 2-3 ans des énergies marines renouvelables...)

- Une montée en compétences majoritairement en interne
 - ✓ L'acquisition d'expérience, le coaching permettant la promotion interne : notamment sur les compétences liées au pilotage de projet, aux sciences humaines et sociales (médiation, concertation, conduite du changement...), au développement commercial
 - ✓ Des parcours de formation interne existants dans les plus grosses structures
 - ✓ Des formations testées par certaines entreprises de la Branche, n'ayant pas toutes apporté de réelles satisfactions car non adaptées spécifiquement aux activités de conseil et d'ingénierie



1.5 - Fonctionnement général actuel en termes de GRH : le recrutement à court terme

- Les tendances générales observées en matière de recrutement au vu des perspectives de marché
 - ✓ **Une stabilisation des équipes**, notamment pour les sociétés de conseil et d'ingénierie ne travaillant qu'en France (compte tenu des perspectives du marché français)
 - Les plus petites structures préférant avoir recours au groupement pour compléter les compétences
 - Les PME se concentrant sur le remplacement du turnover naturel
 - ✓ Une croissance potentielle des effectifs pour les sociétés de conseil et d'ingénierie se positionnant sur les marchés à l'international (en cas de succès !)

- Pour les entreprises envisageant quelques recrutements, des profils spécifiques recherchés
 - ✓ **Des profils « experts thématique » et des techniciens** toujours recherchés ⇔ considérés par les sociétés de conseil et d'ingénierie comme des métiers en tension
 - Ex. Une raréfaction des naturalistes avec une spécialité en botanique, malacologie, entomologie...
 - Ex. Des techniciens surdiplômés par rapport aux besoins des sociétés de conseil et d'ingénierie
 - ✓ Des profils recherchés avec des **compétences multiples** (technique, managériale, d'animation et de concertation, voire commerciale...) :
 - Par conséquent, moins de recrutement de jeune diplômé sur les prochaines années, et dans les juniors recrutés, de plus en plus d'attention portée au potentiel de progression (appétence pour la relation client/ médiation, le commercial...)
 - ... et plus de recrutements de profils expérimentés (> 5 ans pour les projets en France, souvent > 10 ans pour les projets à l'international)
 - NB : la recherche de profils d'encadrement venant « compenser » des recrutements plus importants sur des profils de chargés d'études sur les dernières années (afin de répondre aux contractions du marché en termes de prix de journée notamment)
 - ✓ **Une mixité des équipes en émergence**
 - Le passage d'équipes composées à quasiment 90-100 % d'universitaires en environnement ou d'ingénieurs spécialisés en environnement...
 - ... à des équipes intégrant des profils d'ingénieurs issus d'autres formations (ex. BTP, numérique...)
 - ... voire des profils non techniques avec une sensibilité environnementale (ex. formations sciences PO, voire écoles de management) et possédant des connaissances plus généralistes (juridique, économique, communication, gestion de projet...)



Partie 5 – Bilan sur les métiers et évolutions des compétences et préconisations

2 – Evolutions des métiers et compétences : besoins et impacts pour les sociétés de conseil et d'ingénierie françaises

- 2.1 - Synthèse des besoins en termes de métiers et de compétences
- 2.2 - Les impacts sur l'évolution des métiers et des compétences : détails par métier



2.1 - Synthèse des besoins en termes de métiers et de compétences

- Une stabilisation globale des emplois à court terme (sur les 2 prochaines années) compte tenu du manque de visibilité actuelle sur le marché...
- ...Mais une évolution probable de la répartition par catégorie de métiers
 - ✓ Des besoins exprimés sur des profils de chef de projet
 - ✓ Une demande croissante en juriste spécialisé dans l'environnement et géomaticiens
 - ✓ L'émergence d'ingénieurs aux profils techniques, possédant une expertise sectorielle hors environnement (BTP, analyse de risques...) et une appétence pour l'environnement
 - ✓ Des profils stables, voire en tension comme ceux d'experts pointus ou d'ingénieurs conseil...
 - ✓ ... qui s'accompagnent de métiers moins recherchés que par le passé comme les chargés d'études
- Des évolutions générales de compétences à l'ensemble des métiers, avec des niveaux de maîtrise plus ou moins poussés
 - ✓ La maîtrise et le développement des outils numériques
 - ✓ Les langues étrangères (Pour ceux travaillant à l'étranger ou sur des logiciels techniques)
 - ✓ Des compétences accrues en sciences humaines et sociales

2.2 - Les impacts sur l'évolution des métiers et des compétences - Zoom par métier



**Directeur
Chef de projet**

Compétences attendues

- AMOA
- Connaissance des réglementations et de leurs évolutions
- Gestion de projet complexe
- Ingénierie financière
- Compétences managériales
- Analyse, synthèse
- Compétences commerciales



Mutation



Besoins en termes de compétences à développer – écarts constatés

Des compétences accrues :

- En sciences humaines et sociales
- En maîtrise et utilisation des outils numériques
- En gestion de projets complexes / multidimensionnels
- En développement commercial
- En compétences managériales

Pour les sociétés de conseil et d'ingénierie se développant à l'étranger :

- Maîtrise des langues étrangères
- Capacité d'intervention dans un contexte international (acculturation, maîtrise du contexte local...)

TENDANCE D'EVOLUTION DU VOLUME D'EMPLOI

Recrutement

Dont une partie d'évolution interne (qui ne sera pas créatrice de nouveaux emplois)

Provenance

Evolution

Chargé d'études

Chef de projet



2.2 - Les impacts sur l'évolution des métiers et des compétences - Zoom par métier



Chargé d'études environnement

Compétences attendues

- Expertise selon le domaine d'intervention de l'entreprise, sur les thématiques liées à l'environnement (Air, acoustique, biodiversité, énergie, eau, ...)
- Connaissance des réglementations et de leurs évolutions
- Maîtrise des logiciels
- Analyse et synthèse



Mutation



Besoins en termes de compétences à développer – écarts constatés

- Des compétences accrues :
- En génie écologique
 - En maîtrise et utilisation des outils numériques
 - En langues étrangères pour ceux amenés à travailler à l'étranger
 - En performance énergétique
 - En agronomie urbaine

TENDANCE D'EVOLUTION DU VOLUME D'EMPLOI

Stable voire légère diminution

Dont une partie liée à l'évolution interne (qui ne sera pas destructrice d'emplois pour la branche)

Provenance

Evolution

Chargé d'études

Chef de projet



2.2 - Les impacts sur l'évolution des métiers et des compétences - Zoom par métier



Technicien

Compétences attendues

- Compétences techniques selon le domaine d'intervention de l'entreprise, sur les thématiques liées à l'environnement (Air, acoustique, biodiversité, énergie, eau, ...)
- Connaissance des réglementations et de leurs évolutions
- Expérience terrain sur la réalisation de prélèvements et mesures



Besoins en termes de compétences à développer – écarts constatés

Un niveau de formation attendu BAC+2, de plus en plus rare sur le marché du travail (les étudiants poussant leur études jusqu'à BAC +5)

TENDANCE D'EVOLUTION DU VOLUME D'EMPLOI

Tension



2.2 - Les impacts sur l'évolution des métiers et des compétences - Zoom par métier



Ingénieur conseil

Compétences attendues

- AMOA
- Connaissance des réglementations et de leurs évolutions
- Gestion de projet complexe
- Ingénierie financière
- Compétences managériales
- Analyse, synthèse
- Compétences commerciales
- + Souvent un domaine d'expertise

TENDANCE D'EVOLUTION DU VOLUME D'EMPLOI

Stable

Mutation

Besoins en termes de compétences à développer – écarts constatés

Des compétences accrues :

- En sciences humaines et sociales
- En gestion de projets complexes et multidimensionnels



2.2 - Les impacts sur l'évolution des métiers et des compétences - Zoom par métier



Géomaticien

Compétences attendues

- Connaissances techniques selon le domaine d'intervention de l'entreprise, sur les thématiques liées à l'environnement (Air, acoustique, biodiversité, énergie, eau, ...)
- Maîtrise des logiciels SIG / cartographie / gestion de base de données
- Analyse et synthèse



Mutation



Besoins en termes de compétences à développer – écarts constatés

- Des compétences accrues :
- En maîtrise et utilisation des outils numériques (notamment en modélisation et programmation)

TENDANCE D'ÉVOLUTION DU VOLUME D'EMPLOI

Recrutement



2.2 - Les impacts sur l'évolution des métiers et des compétences - Zoom par métier



Expert pointu

Compétences attendues

- Expertise dans son domaine de spécialité
- Analyse de données et cartographie

Mutation

Besoins en termes de compétences à développer – écarts constatés

- Des expertises pointues sur les espèces (faune et flore) toujours rares
- Des compétences accrues en génie écologique
- Globalement, une rareté des experts dans l'ensemble des domaines de l'environnement (hydrogéologues, malacologistes, entomologistes, ...)

TENDANCE D'EVOLUTION DU VOLUME D'EMPLOI

Tension



2.2 - Les impacts sur l'évolution des métiers et des compétences - Zoom par métier



Juriste en environnement

Compétences attendues

- Maitrise du droit de l'environnement
- Montage de dossier
- Connaissances scientifiques
- Analyse et synthèse



Mutation



Besoins en termes de compétences à développer – écarts constatés

Plus spécifiquement pour les entreprises se développant à l'international des besoins :

- Sur les connaissances juridiques et réglementaires du pays d'implantation
- En langues étrangères

TENDANCE D'EVOLUTION DU VOLUME D'EMPLOI

Recrutement



2.2 - Les impacts sur l'évolution des métiers et des compétences - Zoom par métier



Ingénieur technique

Compétences attendues

- Connaissance des réglementations et de leurs évolutions
- Connaissances scientifiques liées à l'environnement
- Maîtrise des logiciels
- Expertise sectorielle (BTP, numérique, analyse de risque, sécurité des personnes...)
- Analyse et synthèse

Emergence

Besoins en termes de compétences à développer – écarts constatés

- Des compétences accrues :
- En maîtrise de la démarche BIM
 - En performance énergétique
 - En maîtrise et utilisation des outils numériques
 - En langues étrangères

TENDANCE D'EVOLUTION DU VOLUME D'EMPLOI

Recrutement



2.2 - Les impacts sur l'évolution des métiers et des compétences - Zoom par métier



Economiste

Compétences attendues

- Ingénierie financière
- Analyse économique et synthèse
- Connaissance des principaux enjeux économiques liés à l'environnement
- Expertise statistique et économique
- Gestion de projet complexe

TENDANCE D'EVOLUTION DU VOLUME D'EMPLOI

Recrutement

Emergence

Besoins en termes de compétences à développer – écarts constatés

- Des compétences accrues :
- En langues étrangères pour ceux amenés à travailler à l'étranger
 - En gestion de projets complexes et multidimensionnels



2.2 - Les impacts sur l'évolution des métiers et des compétences - Zoom par métier



Concertant

Compétences attendues

- Connaissance des réglementations et de leurs évolutions
- Connaissance des principales problématiques environnementales
- Maîtrise des techniques de concertation, de dialogue aboutissant à des accords
- Analyse et synthèse

Emergence

Besoins en termes de compétences à développer – écarts constatés

- Des compétences accrues :
- Capacité d'intervention dans un contexte international (acculturation, maîtrise du contexte local...)
 - En langues étrangères pour ceux amenés à travailler à l'étranger
 - En gestion de projets complexes et multidimensionnels

TENDANCE D'EVOLUTION DU VOLUME D'EMPLOI

Recrutement



Partie 5 – Bilan sur les métiers et évolutions des compétences et préconisations

3- Préconisations générales

- 3.1 - 3 enjeux majeurs pour les entreprises du conseil et de l'ingénierie en environnement
- 3.2 - Détails des actions par grands enjeux

3.1 - Préconisations générales : 3 enjeux majeurs pour les entreprises du conseil et de l'ingénierie en environnement



Enjeu 1 : adapter les compétences des entreprises de la Branche aux nouvelles exigences du marché

- ✓ Action 1 : sensibiliser les formations initiales aux nouvelles compétences exigées par le marché pour adapter les programmes
- ✓ Action 2 : développer / renforcer les formations sur les nouvelles compétences (notamment techniques)
- ✓ Action 3 : optimiser le parcours professionnel des salariés des entreprises de la Branche



Enjeu 2 : renforcer le positionnement différenciant et la lisibilité de l'offre des entreprises de la Branche

- ✓ Action 4 : améliorer la lisibilité de l'offre auprès des donneurs d'ordre
- ✓ Action 5 : poursuivre le travail auprès des instances administratives pour optimiser la mise en œuvre des prestations
- ✓ Action 6 : favoriser les échanges avec les acteurs hors branche pour limiter la concurrence déloyale et augmenter les logiques de prescription



Enjeu 3 : accompagner les entreprises de la Branche dans le développement de relais de croissance

- ✓ Action 7 : accompagner les entreprises de la Branche dans leur démarche à l'international
- ✓ Action 8 : faciliter l'anticipation des évolutions réglementaires et la détection des futurs besoins par les entreprises de la Branche
- ✓ Action 9 : travailler avec les entreprises de la Branche sur les nouveaux modèles économiques, le développement des innovations et l'amélioration des performances

3.1 - Préconisations générales : hiérarchisation des actions

Impacts escomptés pour les entreprises de la branche

Très important

Actions

1	Adapter les formations initiales aux nouvelles compétences
2	Renforcer les formations sur les nouvelles compétences
3	Optimiser le parcours professionnel des salariés
4	Améliorer la lisibilité de l'offre
5	Optimiser la mise en œuvre des prestations
6	Favoriser les échanges avec les acteurs hors branche
7	Accompagner les entreprises à l'international
8	Détecter les évolutions réglementaires / futurs besoins
9	Travailler sur les nouveaux modèles économiques

Important

Fort

Niveau de difficulté

Faible

Actions stratégiques

Actions RH

Actions de sensibilisation, lobbying



3.2 – Préconisations

Enjeu 1 : adapter les compétences des entreprises de la branche aux nouvelles exigences du marché

- **Action 1 : sensibiliser les formations initiales aux nouvelles compétences exigées par le marché pour adapter les programmes**
 - ✓ Peu de remarque / besoin exprimé par les entreprises de la branche sur les formations initiales, si ce n'est la nécessité de développer la capacité d'adaptabilité des jeunes aux évolutions perpétuelles d'un marché tel que celui du conseil et de l'ingénierie en environnement
 - Une compétence à développer via la pédagogie mise en place, favorisant l'autonomie, le travail en groupe projet...
 - ✓ Quelques thématiques sur lesquelles les jeunes diplômés restent peu armés à la sortie de leur formation et qu'il serait intéressant de renforcer
 - la dimension sciences humaines et sociales
 - l'expérience terrain
 - Les connaissances réglementaires (ICPE, sites et sols pollués...)
 - Le niveau d'anglais insatisfaisant pour les sociétés de conseil et d'ingénierie souhaitant se développer à l'international
 - Le relationnel client et une certaine « culture commerciale »

- **Action 2 : développer / renforcer les formations sur les nouvelles compétences (notamment techniques)**
 - ✓ Une adaptation permanente des sociétés de conseil et d'ingénierie et de leurs salariés en fonction des thématiques « en vogue », quelques sujets d'actualité à travailler / renforcer
 - Domaine de la continuité écologique des cours d'eau : des démarches engagées par certains acteurs comme l'ONEMA, CINOV TEN, IRSTEA, CEMAGREF..., à renforcer au vu des besoins à venir ?
 - Nécessité de maîtriser la démarche BIM (Building Information Modeling) pour les sociétés de conseil et d'ingénierie accompagnant des projets de construction (performance énergétique, bruits, ...)
 - Management de la performance environnementale : calculer et prouver les gains environnementaux grâce aux démarches qui seront mises en œuvre
 - Ex : le calcul des gaz à effet de serre lors des évaluations GES
 - Expertise sectorielle selon les velléités de positionnement des sociétés de conseil et d'ingénierie (ex. performance énergétique, lien santé/environnement...)
 - D'autres montées en compétences beaucoup plus structurelles, nécessitant un travail de fond également sur l'organisation des entreprises de la branche
 - Usage du numérique ⇔ digitalisation
 - Cartographie / modélisation / traitement des données
 - Nouveaux équipements plus performants
 - Développement d'outils innovants (ex. développement de services en ligne...)
 - Pilotage de projet / management
 - Sciences humaines et sociales, médiation et concertation, conduite du changement

- **Action 3 : optimiser le parcours professionnel des salariés des entreprises de la Branche**
 - ✓ L'apprentissage au pilotage de projet et à la médiation / concertation se faisant en grande partie par l'acquisition d'expérience et la formation interne, un intérêt pour travailler auprès des managers des entreprises de la branche sur l'accompagnement à la montée en compétences de leur salariés
 - Ex. Certifications / VAE pour valider et valoriser les compétences acquises par les salariés
 - Ex. accompagnement des managers dans leurs actions de tutorat



3.2 – Préconisations

Enjeu 2 : renforcer le positionnement différenciant et la lisibilité de l'offre des entreprises de la Branche



■ Action 4 : améliorer la lisibilité de l'offre auprès des donneurs d'ordre

- ✓ Un travail de sensibilisation / formation des donneurs d'ordre sur le contenu du volet environnemental, ses enjeux... dans le cadre de leur projet
 - Des actions à mener auprès par exemple de l'association des acheteurs publics, des fédérations des collectivités territoriales
- ✓ La mobilisation systématique des fédérations pour travailler sur les actions favorisant l'accompagnement des donneurs d'ordres à la formulation de leurs besoins
 - Ex. : mise en place de centres de ressources visant à proposer des cahiers des charges type selon les prestations attendues
 - Ex. : des actions déjà menées en ce sens par l'ADEME sur certains types de prestations : renforcer les collaborations pour s'assurer de la représentativité des professionnels

■ Action 5 : poursuivre le travail actuel auprès des instances administratives pour optimiser la mise en œuvre des prestations

- ✓ La possibilité d'adapter / d'ajuster les formations initiales / continues des administrations sur les modules spécifiques liés à la mise en œuvre de la réglementation environnementale
 - S'assurer que les réalisations des entreprises de la branche soient en cohérence avec la mise en œuvre réglementaire

■ Action 6 : favoriser les échanges avec les acteurs hors branche pour limiter la concurrence déloyale et augmenter les logiques de prescription

- ✓ Limiter la concurrence déloyale par les structures hors branche
 - En faisant connaître et reconnaître les compétences déjà existantes au sein des entreprises de la branche
 - En favorisant le dialogue avec les donneurs d'ordre pour répondre au mieux à leurs attentes et limiter le recours aux structures hors branche
- ✓ Favoriser la prescription, délégation de mission plutôt que la montée en compétence interne au sein de l'ingénierie publique locale
 - Travailler avec les structures hors branche sur des protocoles de collaboration pour favoriser le recours à l'offre des sociétés de conseil et d'ingénierie de la branche sur leurs domaines de compétences propres et ainsi limiter l'internalisation



3.2 – Préconisations

Enjeu 3 : accompagner les entreprises de la branche dans le développement de relais de croissance

- **Action 7 : accompagner les entreprises de la branche dans leur démarche à l'international**
 - ✓ Lancer des études prospectives sur les marchés étrangers à potentiel, permettant aux entreprises de la branche, souhaitant se positionner, d'avoir accès aux chiffres clés, besoins et attentes et conditions nécessaires / facteurs clés de succès
 - ✓ Approcher les grands groupes d'infrastructures (notamment entreprises de la branche également) pour développer des protocoles de coopération afin d'inciter les démarches collaboratives pour capter les marchés étrangers et « chasser en meute »

- **Action 8 : faciliter l'anticipation des évolutions réglementaires et la détection des futurs besoins par les entreprises de la branche**
 - ✓ Maintenir les actions de lobbying auprès des instances réglementaires pour anticiper les évolutions et s'assurer de la faisabilité de leur mise en œuvre
 - ✓ Faciliter la lecture et l'anticipation des évolutions réglementaires en proposant aux entreprises de la Branche un service de veille réglementaire, veille sectorielle

- **Action 9 : travailler avec les entreprises de la branche sur les nouveaux modèles économiques**
 - ✓ Dans un marché stagnant (au moins sur les 2 prochaines années), la nécessité pour les entreprises de la branche de réfléchir sur l'évolution de leur modèle économique. Quelques initiatives engagées individuellement en ce sens... Un accompagnement à envisager pour les entreprises ?
 - ✓ Le renforcement de la R&D / Innovation
 - Au sein des sociétés de conseil et d'ingénierie : au-delà de l'acceptation de principe, des moyens concrets à y consacrer
 - Une acculturation nécessaire aussi des clients à l'innovation, pour l'accueillir de façon bienveillante
 - ✓ L'accompagnement possible des entreprises sur des démarches d'amélioration de leurs performances, quelques exemples :
 - L'optimisation de la productivité via la digitalisation ?
 - Un modèle de rémunération au success fees selon l'atteinte des performances ?
 - La diversification des sources de revenus : comment valoriser le travail effectué pour d'autres marchés ?
 - Le développement d'offre nouvelle associant prestation et outils (ex. services en ligne) ?
 - L'intensification des démarches commerciales pour déclencher le besoin chez les prospects, sans attendre la réglementation ?

6 - Annexes

Sources documentaires

Glossaire

Etat des lieux des politiques environnementales par pays

Chiffrage du marché : explications méthodologiques





Sources documentaires

- Analyse et retraitement du code de l'environnement
- Recherches bibliographiques
 - ✓ La dépense de protection de l'environnement en France, 2012 CGDD
 - ✓ Projet de loi de finances pour 2015 au titre de la protection de l'environnement de l'Etat, des Agences de l'eau et des grands projets d'investissements publics
 - ✓ Bilan des aides à la décision de l'ADEME, 2013
 - ✓ Dépenses de l'industrie pour protéger l'environnement, 2012 INSEE
 - ✓ Finances des collectivités locales, 2012 DGCL
 - ✓ Comptes de l'ETAT
 - ✓ « Industriels, des études aux investissements », ADEME
 - ✓ « L'ADEME finance vos projets »
 - ✓ PLF 2015
 - ✓ « Compétences et professionnalisation des bureaux d'études au regard de la qualité des études d'impact (évaluations environnementales) » du CGDD (2011)
 - ✓ Programmation des études du Service Développement Durable, 2013 DREAL Bourgogne
 - ✓ 10^e Programme des agences de l'Eau 2013-2018, Dossier de Presse, 2012 MEDDE
 - ✓ 2014 Environmental Performance Index report, Yale University
 - ✓ « Le droit européen de l'environnement », 2008
 - ✓ Code de l'environnement
 - ✓ « Répartition des compétences environnementales », Mars 2014 (Tableau synthétique)
 - ✓ Loi NOTRE du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République
- Sources documentaires et données :
 - ✓ Extraction Diane
 - ✓ Fichier adhérents FAFIEC
 - ✓ Geoclip
 - ✓ Sites internet de différentes sociétés de conseil et d'ingénierie



Glossaire

- TPE : Très Petites Entreprises
- PME : Petites et Moyennes Entreprises
- ETI : Entreprises de Taille Intermédiaires
- GES : Gaz à Effet de Serre
- AMO : Assistance à Maitrise d'Ouvrage
- MO: Maitrise d'Oeuvre
- BE : Bureau d'Etudes
- SME : Système de Management de l'Energie /environnement
- ENR : Energies Renouvelables
- PPRT / PPRN : Plan de Prévention des Risques Technologiques / Risques Naturels
- SI : Système d'Information

Etat des lieux des politiques environnementales par pays : Classement 2014

EF EPI 2014 RANKINGS

VERY HIGH PROFICIENCY

01	Denmark	69.30
02	Netherlands	68.99
03	Sweden	67.80
04	Finland	64.40
05	Norway	64.33
06	Poland	64.26
07	Austria	63.21

HIGH PROFICIENCY

08	Estonia	61.39
09	Belgium	61.21
10	Germany	60.89
11	Slovenia	60.60
12	Malaysia	59.73
13	Singapore	59.58
14	Latvia	59.43
15	Argentina	59.02
16	Romania	58.63
17	Hungary	58.55
18	Switzerland	58.29

MODERATE PROFICIENCY

19	Czech Republic	57.42
20	Spain	57.18
21	Portugal	56.83
22	Slovakia	55.96
23	Dominican Republic	53.66
24	South Korea	53.62
25	India	53.54
26	Japan	52.88
27	Italy	52.80
28	Indonesia	52.74
29	France	52.69
30	Taiwan	52.56
31	Hong Kong	52.50

LOW PROFICIENCY

32	U.A.E.	51.80
33	Vietnam	51.57
34	Peru	51.46
35	Ecuador	51.05
36	Russia	50.44
37	China	50.15
38	Brazil	49.96
39	Mexico	49.83
40	Uruguay	49.61
41	Chile	48.75
42	Colombia	48.54
43	Costa Rica	48.53
44	Ukraine	48.50

VERY LOW PROFICIENCY

45	Jordan	47.82
46	Qatar	47.81
47	Turkey	47.80
48	Thailand	47.79
49	Sri Lanka	46.37
50	Venezuela	46.12
51	Guatemala	45.77
52	Panama	43.70
53	El Salvador	43.46
54	Kazakhstan	42.97
55	Morocco	42.43
56	Egypt	42.13
57	Iran	41.83
58	Kuwait	41.80
59	Saudi Arabia	39.48
60	Algeria	38.51
61	Cambodia	38.25
62	Libya	38.19
63	Iraq	38.02

Chiffrage du marché : explications méthodologiques (1/3)



■ Extrapolation des budgets des acteurs publics

- ✓ Concernant l'Etat et les collectivités territoriales : recherches dans les comptes de l'Etat et des collectivités locales, la part des achats et charges externes ainsi que du budget de fonctionnement dédié à l'environnement.
 - Extrapolation de la part des achats et charges externes dédiée à l'environnement en appliquant le même coefficient que celui de la part des charges externes global / budget de fonctionnement global
- ✓ Pour les agences de l'eau : budget fourni par les interlocuteurs lors de nos entretiens
- ✓ Pour les DREAL : extrapolation du budget de l'ensemble des DREAL à partir des budgets fournis par quelques DREAL interrogées
- ✓ Répartition des budgets par domaines issues des entretiens avec les acteurs de la demande
- ✓ Evaluation de la tendance 2020 issue des entretiens avec les acteurs de la demande

Chiffrage du marché : explications méthodologiques (2/3)

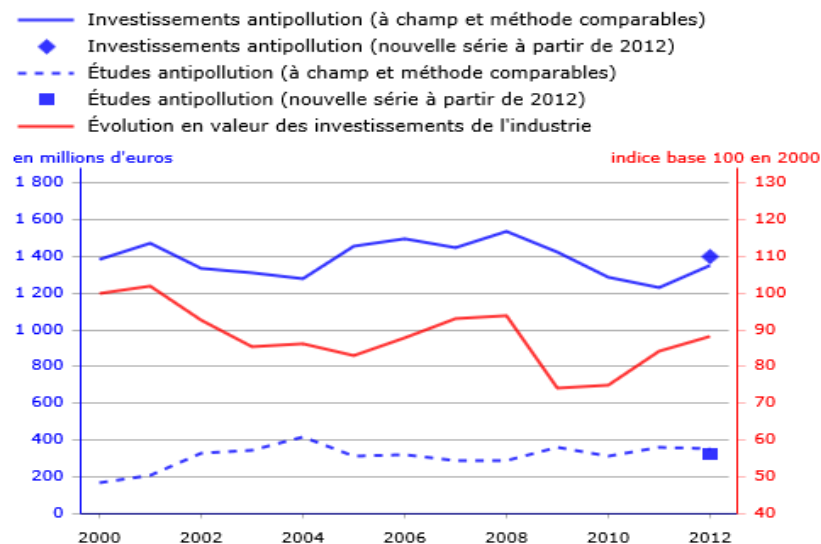
■ Les dépenses de l'industrie dans la protection de l'environnement

- ✓ En 2012, 1,7 Mds d'€ dépensés par les établissements industriels de plus de 20 salariés en études ou investissements pour protéger l'environnement
 - Soit 9 % des dépenses des entreprises
 - Les études représentant 19 %, soit 323 M€
 - Une stabilité de la dépense en études entre 2011 et 2012 et plus généralement un marché se situant entre 300 et 400 M€ depuis 2005

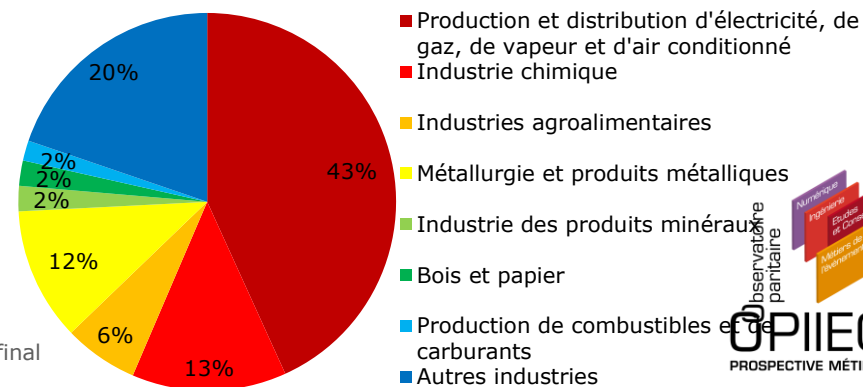
■ 3 secteurs contribuant le plus aux dépenses d'études pour la protection de l'environnement

- ✓ L'énergie, représentant 138 M€, 43 % des études
- ✓ L'industrie chimique, 42 M€ soit 13 % du marché
- ✓ La métallurgie et les produits métalliques, 36 M€ soit 12 % du marché

Figure 1 - Évolutions des investissements et des études antipollution



Répartition des dépenses des industriels en études de protection de l'environnement en 2012 (Source INSEE Antipol)



Chiffrage du marché : explications méthodologiques (3/3)

■ Le secteur du BTP et de la construction

- ✓ Renforcement constant de la réglementation et de la prise en compte de l'environnement par les maîtres d'ouvrage
- ✓ Entre 80 et 100 M€ de dépenses d'études environnementales (extrapolation réalisée avec les acteurs interrogés)

■ Les grands projets

- ✓ Une difficile estimation du volume des Grands Projets en France ; quelques faisceaux d'indicateurs cependant :
 - 4 200 études d'impact en 2008 mais de taille très variables... : 20 % projets infrastructures , 42 % aménagement urbain et industriel, 38 % autres projets (récréatifs, militaires, mine, extraction,...) ; une analyse des EI sur 1 an et demi permet d'estimer la part des « grands projets » à 3 à 5% (10 à 20 grands projets par an)
 - Un recensement des grands projets d'investissement public impliquant un financement de l'Etat ou de ses établissements de plus de 20M€ conduit depuis le PLF 2015 (inventaire 2014)
 - 299 projets recensés, ce chiffre n'est pas complet, les projets de 20 à 50M€ étant sous-évalués, mais il correspond aux plus grands projets (>50M€)
 - Parmi ces projets, 15 ont été identifiés avant décision de lancement des études, soit des « nouveaux projets »
 - Des projets de 360 M€ en moyenne
 - Au vu de ces éléments, nous retenons l'hypothèse de 10-15 « grands projets » par an de 360M€ = 3,6 à 5,4 Mds / an
 - En France, EI représente environ 2,5 % du montant du projet → Cela représenterait donc un volume de 90 à 135 M€ / an
 - Les études spécifiques pourraient être au moins équivalentes à celui des études d'impact voire supérieures, soit environ 100 à 120 M€ / an
 - Les réflexions transversales, suivis et évaluations : un marché d'environ 1M€ / an (soit 100 000 € pour 10 projets annuels)

■ Autres acteurs privés

- ✓ Nous avons estimé qu'une partie de la demande pouvait provenir d'autres entreprises (notamment tertiaires) bien que marginale par rapport au reste du marché et évalué à 100M€
- ✓ Nous avons estimé que cette demande allait croître de 5 % d'ici 2020 : sensibilisation grandissante, renforcement de la réglementation ...

Sources : PLF 2015, Compétences et professionnalisation des bureaux d'études au regard de la qualité des études d'impact (évaluations environnementales) du CGDD, entretiens Katalyse



Etude réalisée par le Cabinet Katalyse pour le compte de l'OPIIEC

Pour toute demande d'information veuillez contacter:

Neila HAMADACHE

Chef de projets

Mail: opiiec@opiiec.fr

